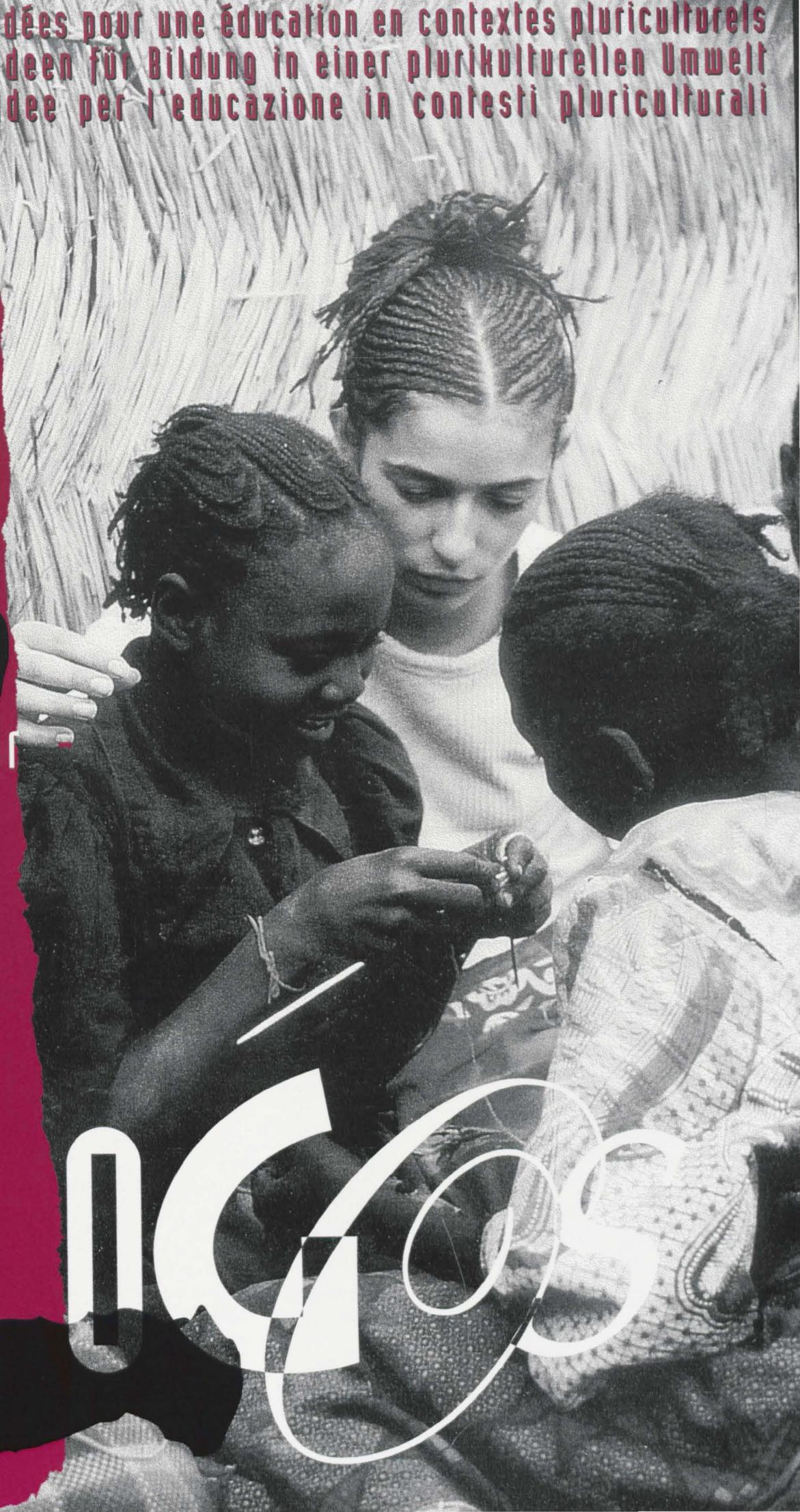


InterDIALOGOS : Idées pour une éducation en contextes pluriculturels
InterDIALOGOS : Ideen für Bildung in einer plurikulturellen Umwelt
InterDIALOGOS : Idee per l'educazione in contesti pluriculturali

RISQUES ET CHANCES DE
L'ÉCOLE MULTICULTURELLE

RISIKEN UND CHANCEN DER
MULTIKULTURELLEN SCHULE

RISCHI E I VANTAGGI DELLA
SCUOLA MULTICULTURALE



I n t e r

D

a

DIALOGOS

NUMERO 1 / 00
SEPTEMBRE

PHOTO :

pages 2,8,15,20

MARY-CLAUDE WENKER

page 29

FILME FÜR EINE WELT

page 32

BUREAU DU DÉLÉGUÉ AUX ÉTRANGERS

ABONNEMENTS

(2 numéros par année)

PRIX/PREIS/PREZZO :

- Privé Fr. 25.-
- Institution Fr. 50.-
- Soutien (Unterstützung) Fr. 50.-
- Prix au numéro Fr. 15.-

• L'abbonamento non disdetto s'intende automaticamente rinnovato per l'anno successivo

• L'abbonement non révoqué est automatiquement renouvelé pour une année

• Das Abonnement verlängert sich automatisch um ein Jahr, wenn es nicht gekündigt wird

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

InterDIALOGOS
Case Postale 1747
2002 Neuchâtel
CCP 20-9933.9

RÉDACTION - INFORMATION - CONTACT :

InterDIALOGOS
Mary-Claude WENKER
Creux Dorand 11
1753 Matran
Téléphone : 026 / 400 01 11
Fax : 026 / 400 01 10

Sommaire

EDITORIAL 1

DOSSIER 3

RISQUES ET CHANCES DE L'ÉCOLE MULTICULTURELLE

RISIKO UND CHANCEN DER MULTIKULTURELLEN SCHULE

RISCHI E I VANTAGGI DELLA SCUOLA MULTICULTURALE

- Du cercle à l'ellipse ou
La rencontre avec l'autre comme rencontre avec sa propre altérité 3
- Wie Schulgemeinden mit migrationsbedingter kultureller Vielfalt umgehen.
Bericht über eine Forschungsarbeit 7
- Migration et scolarité: les chemins vers la réussite 11
- Schulentwicklung:
Ein Ausweg aus dem Dilemma von Integration oder Separation? 16
- Les classes d'accueil, lieu de maintien et de partage des cultures 21
- Leistungsförderung und Bildungs-chancen in multikulturellen Schulen
Vorschau auf den EDK-Convegno vom Oktober 2000 24
- Les HEP: une chance pour la formation des enseignants culturelle et linguistique 26

FENÊTRE SUR ...

MONDE Afrika ist anders – sechs ausgewählte Filme für den Unterricht 29

ZURICH 30

VAUD «Viens chez moi»
jeter des ponts entre enfants et famille d'ici et d'ailleurs 30

FRIBOURG Pas lui, je le connais! 31

NEUCHÂTEL Quelques éléments sur la participation politique des étrangers
dans le canton de Neuchâtel 32

GENÈVE «SHKOLLIMI» 33



PLUME LIBRE
28



PUBLICATIONS
34



AGENDA
37

Les risques

Comment douter que la multiculturalité puisse apporter ouverture, ressources nouvelles, occasions de décentration et que la mixité sociale et culturelle représente un idéal sur le plan pédagogique alors que la revue *Interdialogos* défend depuis tant d'années la richesse des approches interculturelles? Ne s'agirait-il, en fait à travers ce dossier, que de relayer les thèmes favoris de la droite populiste ou de faire écho aux préoccupations de parents d'élèves allergiques au brassage social et culturel? Non, l'intention est au contraire, à travers ce numéro, de se poser une vraie question, à savoir dans quelle mesure la diversité sociale et culturelle des situations scolaires représente un atout sur le plan pédagogique, comme tend à l'affirmer le discours sur l'éducation interculturelle, ou n'est qu'un facteur de surcharge pesant négativement sur les conditions de travail de l'enseignant et susceptible de contribuer à réduire la qualité de l'enseignement donné.

Il est un fait que la composition sociale et culturelle du public scolaire s'est largement modifiée ces 20 dernières années comme se sont diversifiés, sous l'effet des transformations de la société en général, les modèles de référence, rendant plus difficile la définition de valeurs communes (la discussion autour de la notion de droits de l'homme est à ce propos significative). Plus rapidement que d'autres institutions, l'école a été confrontée à ces changements et plus fortement que d'autres, vraisemblablement, elle a vu sa mission être remise en question. Parallèlement, comme le dit J. Mino dans son article, les enseignants sont restés, dans leur ensemble, dans ce qu'il nomme une fiction d'une école monoculturelle et monolingue, créant une tension entre les réalités vécues journallement par ces derniers et les modèles d'interprétation à leur disposition. Pour les élèves et les parents, l'hétérogénéité sociale et culturelle des situations scolaires est contredite par la tendance marquée, au niveau de la société, aux discours d'exclusion et aux pratiques aboutissant à une réduction sensible des lieux de mixité sociale.

Le questionnement actuel traduit aussi bien le durcissement de la situation sociale et économique que la prise de conscience de l'importance des changements enregistrés ces dernières années. L'école est à une croisée de chemins. Des modèles nouveaux doivent être proposés à défaut de quoi les réponses apportées resteront bien en-deçà des défis posés.

Entre l'idéalisme affiché par certaines des approches de l'interculturel et l'aspect implacable de la réalité politique et sociale, ce numéro d'*Interdialogos* donne la parole à des praticiens et des chercheurs qui tentent d'apporter des éléments de réponse, hors de tout a priori, en abordant tour à tour la dimension institutionnelle (les politiques communales), les modèles pédagogiques susceptibles de traduire la diversité en ressources pour l'enseignement et la question de la formation des enseignants.

MICHEL NICOLET



P.S.

Le prochain numéro d'*Interdialogos* marquera le début d'une collaboration avec le groupe Internigra de l'Institut d'Etudes sociales de Genève qui permettra un élargissement bien venu du comité de rédaction ainsi que d'une ouverture de la revue sur des thématiques en lien avec le champ de l'action sociale dans lequel la problématique de l'interculturel se pose de manière spécifiques, mais souvent complémentaire, au domaine de l'éducation.



Risques et chances de l'école multiculturelle

Risiko und Chancen der multikulturellen Schule

Rischi e i vantaggi della scuola multiculturale



Les parents souhaitent pour leurs enfants une scolarité heureuse et propre à leur donner les clefs du monde de demain. Aspiration légitime, qui est aussi celle de la société tout entière. Dans ce dessein, la société confie donc aux enseignants une mission délicate et passionnante, mais elle ne peut pas leur prédire avec certitude de quoi ce monde sera fait. Voilà donc posé le premier grand dilemme auquel se heurtent ces derniers, et ils tentent d'accomplir leur mission avec leurs propres représentations, leur foi dans la nature humaine, mais

Du cercle à l'ellipse

ou la rencontre avec l'autre comme rencontre avec sa propre altérité

aussi leurs craintes et leurs doutes. Ils imaginent ce monde en création, et ils s'appuient pour cela sur leur vision de l'avenir, sur leurs espérances, sans éviter d'affronter leurs incertitudes.

Peu d'entre eux ont vécu pareil mélange de cultures dans leur propre passé scolaire. Dans les villages, dans les villes aussi, il n'y avait jusqu'à des temps récents que peu d'enfants étrangers dans nos écoles. À cette époque, ceux-ci réalisaient leur intégration grâce à leurs propres ressources: ils se faisaient connaître petit à petit, avalant des couleuvres, mais tirant aussi bénéfice de leur situation de «nouveaux». Très vite, on a pu oublier leur couleur, leur accent, leur différence culturelle, parce qu'ils se sont fondus dans le groupe de la classe, dans la petite communauté des copains et des copines.

Aujourd'hui, l'intégration réussie d'un élève est toujours possible. Nous en connaissons tous des exemples: une classe entière prend la défense d'un jeune Kosovar contraint au retour, une commune élit parmi les membres de son exécutif un Zaïrois naturalisé, un Haïtien préside un conseil général... De même, les connaissances d'un immigrant lui donnent parfois des atouts professionnels enviables: l'immigrante italienne devenue une traductrice recherchée, ou le traducteur turc promu au rôle de médiateur interculturel, ne sont plus des exemples uniques.

Malgré cela, l'école a gardé une fonction normalisatrice dont les grincements sont parfois fâcheux. Le milieu scolaire fribourgeois vit, avec dix ans de retard, le contre-coup de la crise des années 80. Dans les faits, reconnaissons que nous autres, fonctionnaires, avons échappé, pour la plupart d'entre nous, à la grande dépression économique. Les entreprises ont dégraissé, le chômage a grimpé, les couches les plus défavorisées de la population ont subi les aléas conjoncturels, avec leur cortège de souffrances personnelles et d'inquiétudes concernant l'avenir. Dans le même temps, l'école, elle, a continué son bonhomme de chemin. Elle s'est même épanouie sous l'égide d'axiomes généreux, dans l'éducation à l'idéal des Droits de l'homme.

Pourtant, la situation n'est pas aussi simple. On a entrepris d'enseigner la Charte d'Ottawa dans des classes dont les élèves entendaient à la maison un tout autre discours. Et il aurait fallu que ces enfants même dont les parents subissaient avec aigreur un chômage déprimant dont ils imputaient la cause à l'afflux d'étrangers prêts à accepter un salaire inférieur, respectent leurs camarades étrangers, et parmi eux les enfants de ces « voleurs de travail ». Lors de plusieurs forums qui avaient pour thème le racisme, l'animatrice s'est sentie mal à l'aise devant le discours d'adolescents qui s'exprimaient comme s'ils étaient les avocats de leurs parents. Certaines paroles de haine n'étaient pas les leurs. Le combat qui se jouait entre enfants avait ses racines ailleurs; mais ce n'est pas là le problème de l'école seule.

A-t-on le droit de ne pas vouloir entendre cette rage, cette peur devant l'avenir? Est-ce bien juste? En fait, nous payons aujourd'hui ce manque de courage. Comment peut-on faire comme si les discours racistes n'exis-

taient pas du simple fait que les enseignants, du haut de leur chaire, refusent de les entendre, ou se contentent de les fustiger sans en expliquer les tenants subtils? Il faut être conscient toutefois que tous les enseignants ne sont pas insensibles non plus à cette réalité-là. Bien que les associations d'enseignants ne soient plus organisées dans la seule optique d'une défense corporatiste de leurs intérêts, on a vu reflourir, avec les craintes liées à la mise sur pied de la nouvelle maturité, des groupements de défense d'intérêts d'enseignants construits sur le même modèle. Car sans vouloir nourrir la polémique, n'y a-t-il pas aussi quelque chose de cet ordre dans la colère qui a grondé lors du referendum contre le bilinguisme? Le protectionnisme, la défense de son emploi, vont de pair avec la crainte de perdre ses racines, voire son bien.

Les modes actuelles de l'enseignement vont vers la démocratisation, la médiation, la différenciation, l'enrichissement mutuel. Mais il faut bien admettre que ces attitudes - ce n'est pas un moindre courage - voguent souvent à contre-courant d'une société qui se libéralise au niveau économique, qui se durcit, qui ne donne pas sa chance au plus faible. Est-ce là un hasard? On peut avoir l'impression d'une vaste hypocrisie, d'un complot finement ourdi, puisqu'en quelque sorte on dit et on fait à l'école le contraire de ce qui se vit dans la société telle qu'elle est en vérité (même si c'est la plupart du temps d'une façon peu avouée, et pour cause). Certains élèves en rupture ne le perçoivent pas autrement: ils ne croient plus aux règles du jeu, trop impliqués qu'ils sont déjà dans la crise que traversent leurs parents.

Loin d'être aussi extrêmes, remarquons tout de même que, face aux discriminations et ségrégations en tout genre et à tout niveau qui la structurent et la fissurent, notre société agit à l'inverse de celles du passé, qui affirmaient simplement leur identité de façon agressive, voire guerrière (pensons aux persécutions religieuses - le païen, le Musulman ou le Protestant sont dans l'erreur - et à l'esclavagisme - le noir est un non-humain). Aujourd'hui, la société occidentale, donc de culture chrétienne, taradée par son passé prosélyte et colonisateur, a retroussé comme un gant son discours triomphant de naguère: le coupable, c'est moi; le bon, le juste, c'est l'autre. Ce n'est pas que celui-ci ne puisse être ni juste ni bon. Mais si l'on suit à ses extrêmes ce

discours de contrition et de culpabilité, l'autre aurait raison presque envers et contre tout. Le noir pour le blanc, le juif pour le chrétien, la femme pour l'homme, victimes par le passé d'une domination ou d'un mépris intolérable, devraient maintenant être repayés sans discernement par un discours coupable qui en fait les créanciers actuels de dettes passées.

Ainsi pour l'autre culturel : nous l'avons brimé, envahi, exploité ; il aurait donc maintenant le droit de s'affirmer comme s'il était au-delà de toute analyse, de toute nuance, de toute mise en question au cas par cas : la différence culturelle de l'autre est bonne sans restriction, elle ne peut qu'être enrichissante pour notre civilisation égoïste, matérialiste et égocentrique.

Entre ces deux positions extrémistes - l'autre tout mauvais et l'autre tout bon, il y a la place pour l'apprentissage et la pratique d'une vie qui mélange le meilleur des formes et des genres de l'être humain.

Alors que faire ? Ou plutôt, comment faire ? Est-il sain, parce que nous sommes culturellement les héritiers du christianisme, de s'accuser de tous les maux de la Terre, de toutes les attitudes ambiguës, lâches ou perverses de notre civilisation moderne, à cause de ceux qui nous ont précédés, et dont il nous faudrait coûte que coûte assumer l'héritage empoisonné ? Ou alors, devrait-on au contraire, sous prétexte qu'il est difficile, voire utopique de continuer à faire respecter des valeurs humaines élémentaires, se mettre à aboyer avec les loups, à rejeter nos idéaux, sans tenter de chercher à comprendre ce qui nous arrive ? Faut-il, comme on l'a si souvent fait, trouver un bouc émissaire (l'autre), lorsqu'on se trouve en difficulté ? In medio stat virtus, disaient les philosophes romains. Une attitude sage ne se trouve pas dans les extrêmes, mais bien plutôt dans la relation dialectique, donc créative, riche en surprises et découvertes, entre soi-même et les autres.

L'animatrice s'est trouvée un jour dans une situation assez exemplaire : lors d'un forum auquel avaient assisté de nombreux élèves de l'école, et qui portait sur les souffre-douleur, un élève a raconté ce qu'il avait vécu tout au long de sa scolarité primaire sans nommer explicitement ses agresseurs. Les élèves présents étaient assez choqués, et montraient par leurs paroles qu'ils n'acceptaient pas ce comportement.

C'est vrai que parfois je m'inquiète . . .

Comment l'enseignante va-t-elle faire

pour arriver au bout de son programme ?

Il y a tellement d'enfants qui ont de la

peine à comprendre. Mais d'un autre côté,

je vois que mon fils découvre d'autres

réalités, apprend à vivre en groupe, vit des

expériences que les livres ne peuvent pas

apporter . . . ça me tranquillise et me

touche beaucoup.

[La maman d'un élève de 5P]

Mieux encore, certains d'entre eux, à la lueur de ce qu'ils avaient entendu, se sont souvenus de leur propre comportement, et ils ont exprimé leur regret de s'être laissé aller de la sorte à des actes barbares. De retour chez elle, la modératrice a reçu les appels de plusieurs parents d'enfants agresseurs. Ces parents étaient fâchés de ce qu'on osât reconnaître sans détours dans leurs enfants les auteurs des agressions qui avaient été rapportées; ils estimaient que la victime aurait dû éviter de parler ouvertement et publiquement de ses souffrances. En effet, ces parents craignaient qu'il ne s'exerce une vengeance sur leurs propres enfants, et que ceux-ci deviennent à leur tour les victimes d'éventuelles représailles. Que se serait-il passé si leurs propres enfants s'étaient trouvés dans la position de victimes? Aurait-ils aussi sûrement demandé le silence pour protéger les agresseurs?

Bien évidemment, nous n'affirmons pas ici que tous les problèmes se résolvent aussi aisément. Mais au fur et à mesure que l'on comprend mieux les forces qui sont en jeu, la peur s'estompe. La xénophobie est d'abord une profonde méconnaissance de l'autre, qui se transforme très vite en haine. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il n'est pas possible d'échapper à l'intolérance, quelle que soit la forme et le prétexte qu'elle revêt, sans lutter d'abord contre l'ignorance. Platon le disait déjà: le problème, ce n'est pas la méchanceté, c'est l'ignorance. Et c'est en rencontrant un autre qu'on peut un jour aborder les autres. Pour cela, il est indiqué de diriger son regard du côté de notre système, de notre école, de nos enseignants, de chacun d'entre nous, afin d'éviter les simplifications assassines. Et quand bien même nous ne serions qu'«entre nous», nous ne parviendrions pas à éviter cette difficulté. L'autre, pour faire peur, n'a besoin que d'être différent: qu'il soit séropositif, homosexuel, suisse allemand, qu'il ait de meilleures notes ou des pantalons troués.

On a remarqué, et ce n'est pas étonnant, que dans les quartiers à forte population étrangère, le racisme diminue, en proportion identique avec la peur de l'autre. Faudrait-il donc imposer un quota minimum d'étrangers par classe pour parvenir à des résultats similaires?! Cette proposition en forme de provocation ne cherche pas à biaiser sur une nécessité à nos yeux évidente: l'école doit se donner les moyens d'agir. Lorsque nous n'avons à offrir que des programmes, et que les enseignants ont une formation essentiellement basée sur la didactique et la méthodologie, on peut penser que la diversité culturelle sera très vite un problème plus ou moins important, plus ou moins mal traité. Mais si nous élargissons notre champ de vision et que nous choisissons une école qui prévoit un avenir ouvert, donc forcément pluri-culturel, on ne peut qu'entrevoir un horizon coloré, vivant et en mouvement. Et ce n'est que de cette manière que nous donnerons à nos enfants une confiance suffisante dans leurs capacités, dans leurs racines, pour les préparer aux relations avec d'autres: d'autres personnes, d'autres idées, d'autres valeurs, d'autres fonctionnements porteurs de cette nouveauté, de cette diversité sans lesquelles les humains ne veulent pas vivre.

«La Grèce conquise a conquis son féroce vainqueur», disait le poète latin. Nous avons le choix entre dominer par la force ou nous enrichir par l'échange. Le deuxième terme de cette alternative est audacieux et fécond; il nous ouvre les portes du monde, mais aussi, il nous contraint à raisonner nos angoisses et à nous fier à l'être humain. Se fermer à l'autre, c'est accepter qu'il se ferme à nous; être curieux de ce qu'il peut nous apporter, c'est, en miroir, être conscient de ce qu'il peut recevoir de nous. Si nous refusons ce défi, nous risquons l'ennui, la sclérose, l'endormissement et, peut-être, la mort.

**VIOLAINE CLÉMENT
OLIVIER CLERC**

Wie Schulgemeinden mit migrationsbedingter kultureller Vielfalt umgehen.

Bericht über eine Forschungsarbeit

Vor Zeiten hat man die Volksschule vor allem als Einrichtung verstanden, die den Kindern und Jugendlichen etwas beibringt, sie etwas lehrt. In jüngeren Jahren interessiert man sich zunehmend dafür, ob sie selber zu lernen vermag. Diese gar nicht so selbstverständliche Umkehrung der Fragestellung war der Ausgangspunkt der Forschungsarbeit, über die im Folgenden zu berichten ist. Dabei ging es, allgemein gesprochen, um die Frage, ob die Volksschule in der Lage sei, neuartigen Problemen angemessen zu begegnen, die sich ihr als Folge des gesellschaftlichen Wandels stellen.

Dieser Wandel ist in den vergangenen Jahrzehnten auch ein demografischer Wandel gewesen. Migration im Allgemeinen und die Zuwanderung aus dem Ausland im Besonderen haben das Bild der Gesellschaft in vielen Ländern nachhaltig verändert. Das Bild ist bunter, vielfältiger geworden. Auch in der Schweiz hat eine verhältnismässig homogene Einheitskultur einer grösseren Vielfalt kultureller Formen Platz gemacht. Damit muss sich auch die Volksschule auseinandersetzen. Sie ist gefordert, der grösseren Vielfalt Rechnung zu tragen, ohne dabei ihren Grundauftrag aus den Augen zu verlieren, allen Kindern und Jugendlichen eine Grundbildung zu vermitteln, die es ihnen ermöglicht, sich als Berufsleute und Bürger/innen in der Gesellschaft zu integrieren.

Die bereits erwähnte Forschungsarbeit war entsprechend darauf angelegt, die Verarbeitung dieses sozialen Wandels zu untersuchen. Im Brennpunkt des Interesses

stand die «mittlere»Ebene der Organisation des Bildungswesens, diejenige der Schulgemeinden: Für einmal sollte nicht die von der Interkulturellen Pädagogik schon seit einiger Zeit bearbeitete Ebene des Unterrichts und der Beziehungen zwischen Lehrenden und Lernenden, aber auch nicht die Ebene der EDK-Empfehlungen und der Politik gesamtschweizerischer und kantonaler Gremien näher ins Auge gefasst werden. Es war vielmehr zu untersuchen, wie die Handlungsträger schweizerischer Schulgemeinden kulturelle Vielfalt als Problemstellung wahrnehmen und deuten; inwiefern sie diese als Belastung oder Chance – oder beides – auffassen; und welche schulpolitischen und pädagogischen «Antworten» darauf sie in Betracht ziehen und in die Tat umsetzen. Um den Beitrag der Zuwanderung von Familien aus anderen Sprachgebieten und Kulturräumen hervorzuheben, galt die Aufmerksamkeit Gemeinden, in denen mindestens zwanzig Prozent der Primarschüler/innen nicht von Haus aus die örtliche Unterrichtssprache als Muttersprache erworben haben.

Die Forschungsgruppe arbeitete zunächst mit dem «Weitwinkel-Objektiv»: Eine schriftliche Befragung der Mitglieder kommunaler Schulbehörden verschaffte einen ersten Ueberblick über die auf kulturelle Vielfalt bezogenen Wahrnehmungen, Deutungen und bevorzugten Massnahmen. Sie ergab beispielsweise Folgendes:

- Direkt auf Immigration rückführbare Aspekte kultureller Vielfalt (z.B. Verschiedenheit der Sprachen, Nationalitäten und Religionen) werden als eine

GREIFBARE LITERATUR ZUM PROJEKT

Rosenmund, M., Nef, R.,
Gerber, B., Truniger, P.:
Volksschule und kulturelle
Pluralisierung –
Gemeindeschulbehörden als
Mittler zwischen
Immigrationsdynamik und
Schulentwicklung. Zürich:
Verlag Pestalozzianum, 1999

Rosenmund, M., Fries, A.-V.:
Gemeindeschulen vor
neuen Herausforderungen.
Migrationsbedingte Vielfalt
als Problem und Lernanlass
(Umsetzungsbericht).
Programmleitung NFP 33 in
Zusammenarbeit mit der
Schweizerischen
Koordinationsstelle für
Bildungsforschung (SKBF)
Hrsg., Bern und Aarau, 1999

Rosenmund, M., Fries, A.-
V.: Un nouveau défi pour
les écoles communales.
L'hétérogénéité produite
par les migrations, à la fois
problème et occasion
d'apprendre (rapport de
valorisation). Direction du
Programme national de
recherche 33 (PNR 33,) en
collaboration avec le
Centre suisse de
coordination pour la
recherche en éducation
(CSRE), Ed., Berne et
Aarau, 2000

Rosenmund, M., Nef, R.:
Gemeindeschulen vor
neuen Herausforderungen.
Migrationsbedingte
Vielfalt als Problem und
Lernanlass. Zürich: Verlag
Pestalozzianum, 1998

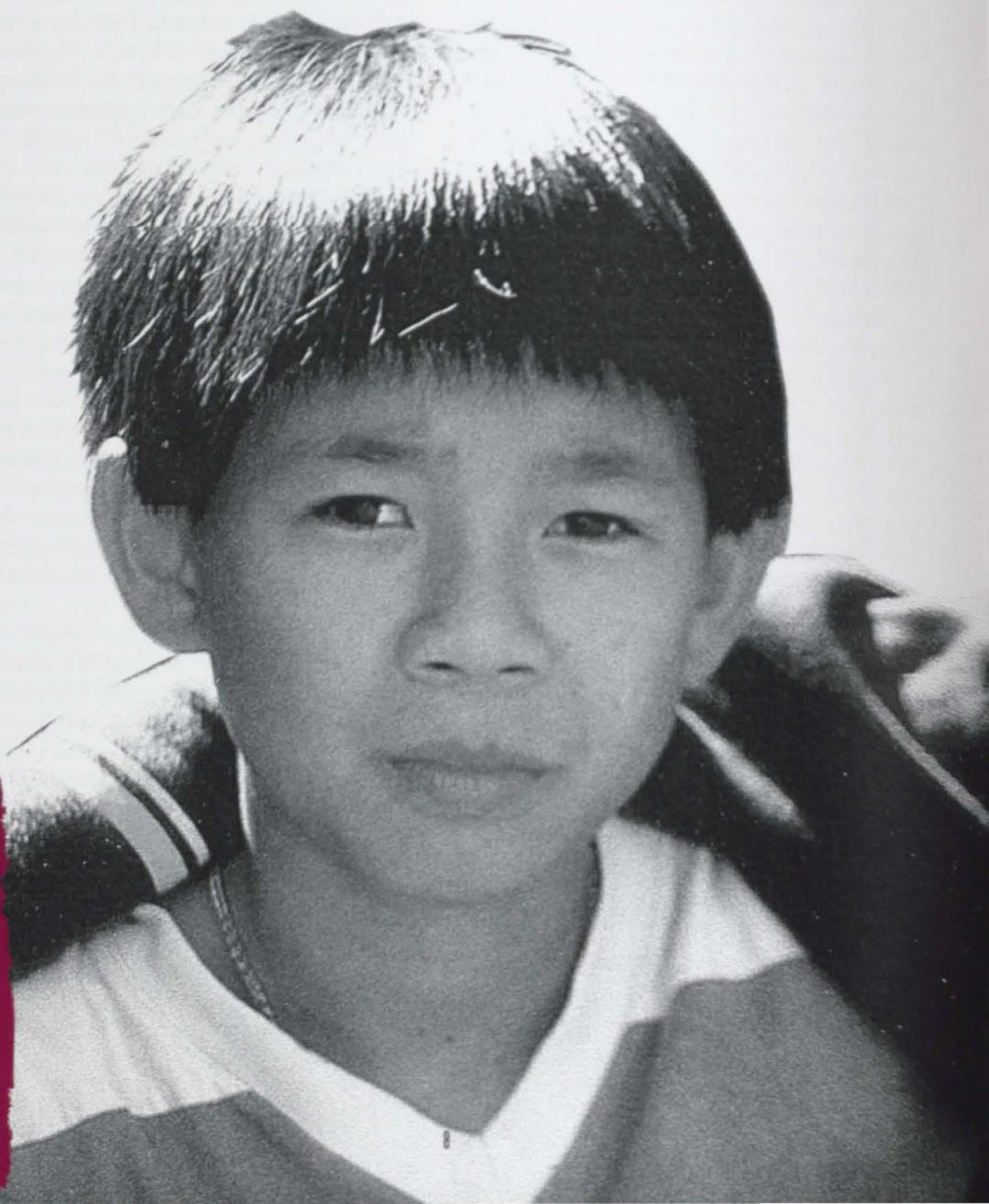
Rosenmund, M., Nef, R.:
Un nouveau défi pour les
écoles communales.
L'hétérogénéité produite
par les migrations, à la fois
problème et occasion
d'apprendre. Zurich: Verlag
Pestalozzianum, 1998

Es handelte sich um 130
Schulgemeinden in 8
Kantonen (ZH, LU, SZ, GL,
SG, AG, VD, NE).

Vielfalt eigener Art wahrgenommen – abgehoben von Aspekten, die stärker der Wahl der Familien und Individuen anheim gestellt sind (z.B. Lebensformen und Erziehungsstile, Gefälle bezüglich Leistungsbereitschaft und Motivation). Während kulturelle Unterschiede insgesamt sehr intensiv wahrgenommen werden, ist die Aufmerksamkeit für soziale Unterschiede, etwa die wirtschaftlichen Verhältnisse der Familien schwächer ausgeprägt.

- Die kommunalen Schulbehörden sehen die kulturelle Vielfalt einerseits unter der Gesichtspunkt der Chancen, die sich daraus für eine an Weltoffenheit und Toleranz orientierten Bildung ergeben. Auf der anderen Seite betonen sie aber auch die Belastungen für die Gemeinde und ihr Schulwesen, namentlich wegen des Drucks auf das Schulbudget und der wachsenden Anforderungen an die Lehrpersonen.

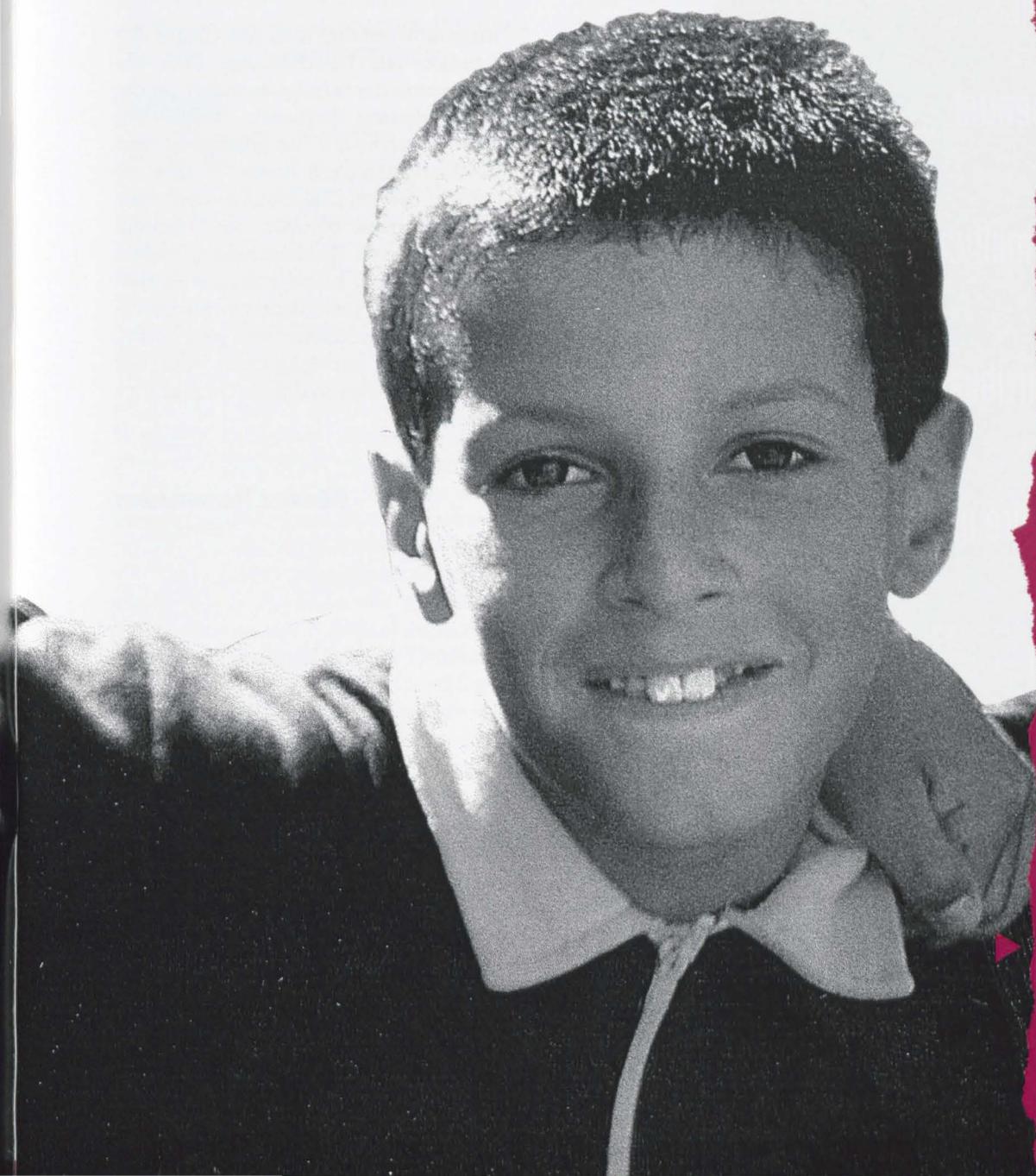
- Wahrnehmungen und Bewertungen sind allerdings keineswegs allein durch das zahlenmässige Ausmass bestimmt, in dem es eine Schulgemeinde mit migrationsbedingter Vielfalt zu tun hat. Wenn schon, dann ist es die Grössenordnung der neueren, in verschiedener Hinsicht komplexeren Zuwanderung der 80er und 90er Jahre, die bei manchen Befragten den Eindruck unerwünschter Konsequenzen für Schule und Gemeinde verstärkt. Aber auch andere Faktoren spielen hier eine Rolle. So ist man beispielsweise in der deutschsprachigen Schweiz schneller bereit, die Schattenseiten zu betonen als in den Kantonen Waadt und Neuenburg, in denen dafür die möglichen positiven Folgen viel eher gesehen werden.



Im zweiten Teils der Studie wurde mit «Nahaufnahmen» gearbeitet: Die Forschungsgruppe führte in vier ausgewählten Schulgemeinden zahlreiche Befragungsgespräche mit Behördenmitgliedern, Lehrkräften und weiteren im lokalen Schulfeld engagierten Personen schweizerischer und nicht-schweizerischer Nationalität durch. Sie wertete auch Dokumente aus, in denen die Integration von Kindern anderer Muttersprache und Nationalität in der kommunalen Schule thematisiert wird. Mit diesen Unterlagen liess sich die Entwicklung rekonstruieren, welche die vier Gemeinden in den letzten 15-20 Jahren bezüglich der Herausforderung «migrationsbedingte kulturelle Vielfalt» durchlaufen haben. Um im Bild zu bleiben: Die erwähnten «Nahaufnahmen» wurden gleichsam zu «Dokumentarfilmen» zusammengefügt.

Der Vergleich der vier Einzelfallstudien macht deutlich, dass wachsende kulturelle Vielfalt keineswegs einen einheitlichen, überall ähnlich verlaufenden Anpassungsprozess in Gang setzt. Die Unterschiede sind beträchtlich:

- In einzelnen Gemeinden gelingt es, eine breite Debatte der Frage in Gang zu bringen, an der sich zahlreiche Schulleute beteiligen, während die Diskussion in anderen Gemeinden im engen Rahmen einzelner Gremien bleibt oder stellvertretend von einer kleinen engagierten Gruppe geführt wird.



Je pense que si l'école ne profite
pas de la présence de tous ces
jeunes venus du monde entier pour
leur apprendre à vivre ensemble et
à se respecter, elle passe à côté
d'un objectif essentiel...

La chance de l'école multiculturelle
devrait être de contribuer plus
activement à construire un monde
meilleur.

Un père suisse allemand

- Entwicklungen im Sinne der besseren Organisation und Professionalisierung der sprachlichen Zusatzförderung findet man zwar in allen vier Gemeinden. Grosse Unterschiede bestehen jedoch in Bezug auf die Art und Weise, wie die Schulgemeinde damit umgeht. In einem Fall wird die Zusatzförderung weitgehend als administratives Problem gehandhabt, in anderen kommt es zur Ausarbeitung differenzierter und durchdachter Förderkonzepte. In einer Gemeinde schliesslich wird die sprachliche Förderung in den weiteren Zusammenhang verschiedener Massnahmen gestellt, welche die Integration der Kinder von Immigrantenfamilien unterstützen. Dieser Gesamtzusammenhang bedarf einer koordinierenden Instanz, die denn auch – in Form einer ständigen Integrationskommission – geschaffen worden ist.

Insgesamt gelangt man auf Grund der Fallstudien zur Einschätzung, dass die «Antworten» der Schulgemeinden auf die Herausforderung «kulturelle Vielfalt» um so eher Aussicht auf Nachhaltigkeit und Entwicklungsfähigkeit haben, je eher sie auf einem breiten Diskussions- und Aushandlungsprozess beruhen, die Thematik in einen weiteren Zusammenhang stellen und eine Struktur herauszubilden vermögen, welche die verschiedenen Einzelentwicklungen koordinieren und gleichzeitig zwischen dem pädagogischen Feld der Schule und dessen sozialem Umfeld vermitteln kann.

MORITZ ROSENMUND
(Pestalozzianum)

Migration et scolarité :

les chemins vers la réussite

La deuxième conférence organisée dans le cadre de la réalisation du Programme national de recherche 39 (PNR-39) sur la migration et les relations interculturelles a eu lieu à Berne en juin dernier. Au vue des effets d'une politique migratoire future dans le domaine de la formation, un symposium a permis de thématiser des questions-clés, du point de vue de la recherche, mais également du point de vue de la pratique des professionnels. Le but de la présente contribution est de mettre en évidence les résultats de travaux susceptibles d'éclairer la pratique.

CONTEXTE

Dans les sociétés modernes, la formation est devenue un bien essentiel. Sa détention, d'un côté, justifie le rang de chacun dans la société. De l'autre côté, elle satisfait aussi les besoins de l'économie et de la société en leur procurant les compétences nécessaires afin qu'elles puissent se reproduire et se développer. Comme la formation constitue en outre l'une des rares possibilités de mobilité sociale, on peut supposer que dans le débat politique sur la formation concernant les enfants des migrants à l'égard des postulats d'égalité des chances en vigueur, des tensions accrues viennent à s'exprimer. Accrues parce que, malgré une égalité formelle, les variables de la provenance ethnique et sociale semblent exercer une influence marquée sur les résultats des formations et aggravée encore par le statut d'étranger. Certains critiques estiment même que ni la pédagogie pour les étrangers, ni la pédagogie interculturelle des années 70 à 90 n'auront réussi à rapprocher les enfants des classes sociales inférieures en général et les enfants des migrants en particulier des enfants issus des classes moyennes et supérieures. Les discours en matière de politique de la formation se limiteraient, comme par le

passé, à la thématisation du pluralisme linguistique et religieux et ses conséquences sur l'enseignement, au lieu de prendre connaissance de l'hétérogénéité sociale et culturelle comme réalité sociale. Pour ces critiques, la question centrale est donc celle des effets, produits ou non, de la migration du travail sur l'instruction publique.

LES ENFANTS DE MIGRANTS DANS LE SYSTÈME SUISSE DE FORMATION

Il est par conséquent important de savoir sur le plan pratique comment les enfants de migrants se sont insérés dans le système suisse de formation. Dans son étude comparative comparative «Schule, Bildung und Pluralität: Sechs Fallstudien im europäischen Vergleich», Cristina Allemann-Chionda a établi que la Suisse avait le taux le plus élevé d'écoliers issus de la migration, soit, pour l'année scolaire 1994-95, environ 20% en moyenne dans l'école obligatoire, ce taux pouvant varier fortement d'un canton à l'autre, avec une ligne de démarcation classique entre territoire urbain et zones périphériques. De plus, depuis le milieu des années 70, le nombre absolu d'écoliers n'a cessé de diminuer. Le nombre d'élèves étrangers suit ce développement d'une façon moins marquée. C'est ainsi que leur proportion sur la population scolaire globale s'est légèrement accrue. Par ailleurs, la composition de la population scolaire s'est passablement diversifiée, si l'on considère la provenance nationale, au cours des dernières années. L'époque où les écoliers italiens constituaient plus de la moitié des écoliers étrangers est révolue. Depuis la fin des années 80, la proportion d'écoliers de la deuxième vague d'immigration du sud (ex-Yougoslavie, Turquie, Portugal) a fortement augmenté. Les changements dans la population scolaire reflètent principalement les mouvements de migrants et de réfugiés de ces dernières années vers la Suisse.

Les statistiques, tout comme la recherche concernant la formation, ont toujours dans l'ensemble démontré les chances plus faibles des jeunes du «sud» par rapport aux jeunes Suisses. Cette constatation provoque rapidement des interprétations ethno-nationales problématiques. A ce propos, depuis l'étude zurichoise de Urs Moser et Heinz Rhyn «Evaluation der Sekundarstufe I im Kanton Zürich. Zweiter Bericht: Bedingungen des Erfolgs», il est connu qu'en Suisse (alémanique) la maîtrise de la langue d'enseignement locale est déterminante pour le succès scolaire. Les différences ethno-nationales de la formation ne sauraient tout au plus qu'expliquer le décalage au niveau de la maîtrise de la langue locale d'enseignement. En outre, la provenance sociale est importante pour le positionnement dans la hiérarchie des formations. Plus le statut social de provenance est bas ou le milieu familial éloigné d'une véritable formation, plus la moyenne du niveau d'aspiration à la formation ou le niveau de performance scolaire est faible. Cette influence massive d'un milieu parental éloigné de la langue locale et de toute véritable formation a été confirmée en tant que catégorie sérieusement croissante par une étude de l'Office fédéral des statistiques (Anna Borkowski, in: *Interdialogos* (1) 1996). Il ne faut pas non plus négliger le devoir de sélection contenu dans la logique de l'organisation scolaire et qui, à l'égard des enfants de migrants, mène à des processus de discrimination institutionnelle. L'évaluation déjà mentionnée de Moser et Rhyn avait confirmé la supposition que les enfants de couche sociale inférieure ou étrangers avaient tendance à être moins bien notés que les autres par les enseignants, indépendamment de leurs prestations.

Dans l'étude fournie par Peter Rüesch («Spielt die Schule eine Rolle?»), ce sont également les facteurs déterminants intrascolaires de chances inégales dans la formation qui sont passés sous la loupe. Rüesch conclut lui aussi que la provenance culturelle est un facteur déterminant indépendant qui explique de moins bonnes performances (de lecture p.ex.), à côté d'autres facteurs indépendants comme le statut socio-économique, les intérêts de l'enfant, le soutien au foyer et l'importance de thèmes scolaires dans l'interaction des

parents et des enfants. Toutefois, le retard des enfants de migrants ressort très différemment d'une classe à une autre. L'analyse différenciée a montré que les différences considérables relatives au niveau général de performance de tous les écoliers étaient bien là, mais qu'elles étaient toujours aussi relatives à l'ampleur de l'égalité des chances entre enfants immigrés et autochtones, de même qu'entre enfants de niveau social différent. Selon l'étude de Rüesch, dans certaines classes avec un niveau général de prestation élevé, les enfants de migrants de la couche inférieure atteignent pour ainsi dire les mêmes résultats que des écoliers suisses d'un niveau social supérieur placés dans des classes avec un niveau de prestation très bas. Dans les classes avec un degré élevé d'égalité des chances, il s'avère d'ailleurs que le retard scolaire des enfants de migrants par rapport aux écoliers autochtones est quatre fois inférieur que dans d'autres classes avec une égalité des chances inférieure. Enfin, la différence de prestation entre écoliers de différentes couches sociales est inférieure d'environ 30% dans les classes avec un degré élevé d'égalité des chances socio-économique que dans celles où il est bas. L'auteur explique ces différences de prestation des classes par des indices du contexte de la classe en question. Il situe avant tout les raisons de ces différences dans la composition sociale des classes et dans le nombre de leurs élèves. D'abord, il relève qu'un nombre croissant d'élèves de couche supérieure dans une classe favorise la prestation de l'écolier isolé, indépendamment de sa provenance sociale. La proportion d'écoliers d'une autre langue maternelle n'a en revanche aucune incidence sur le niveau de prestation d'une classe, selon les mêmes critères d'appréciation. Par contre, la grandeur de la classe a la corrélation inattendue suivante: les écoliers migrants s'en tirent mieux dans de grandes classes que dans les petites où ils se font remarquer par leurs prestations particulièrement faibles, de loin dépassées par celles de leurs camarades suisses. La composition sociale des classes est ainsi l'une des raisons principales de leurs niveaux de performance fort diverses. Les conséquences exactes de ce facteur sont, toujours selon Rüesch, essentiellement dépendantes du professeur.

LES RÉSULTATS DES ÉTUDES DU FONDS NATIONAL

Ces questions complexes ont été approfondies par plusieurs équipes du Fonds national dans le cadre de leurs études. Il s'en dégage deux points forts: le premier concerne l'analyse différenciée sur les causes de succès ou d'échec des enfants de migrants dans les écoles suisses. Il est à cet égard opportun de vérifier si des méthodes spécifiques d'enseignement ou des formes particulières d'interaction stimulent la participation des enfants de migrants, voire les deux. Savoir jusqu'à quel point l'implication parentale dans la réussite ou l'échec de ces enfants est déterminante est également important pour cet aspect. Le deuxième point fort concerne le système scolaire, plus précisément la question de savoir à quel point les systèmes scolaires communaux de la Suisse se sont-ils montrés capables de résoudre les problèmes ou de tirer les leçons en matière d'immigration. Enfin, il y a la question de savoir comment, dans une société plurielle, le savoir devrait-il être diffusé et comment l'école d'aujourd'hui peut encourager le comportement démocratique et réaliser la diffusion de valeurs ou de normes communes.

LES CAUSES D'ÉCHEC OU DE RÉUSSITE DES ENFANTS DE MIGRANTS DANS LES CLASSES SCOLAIRES SUISSES

Les recherches dans le cadre du PNR-39 présentent des analyses différenciées des causes de succès ou d'échec des enfants de migrants dans les écoles suisses. Andrea Lanfranchi, Jann Gruber et Denis Gay enquêtent sur le rapport entre réussite scolaire et les investissements en âge préscolaire. Ces chercheurs partent principalement du principe que la coopération entre les parents et le corps enseignant joue un rôle capital pour la réussite scolaire. Ils préconisent l'établissement d'une communication entre l'enseignant et les migrants qui serve de pont entre des mondes profilés différemment. L'échange et la clarification des buts, des attentes mutuelles et des exigences dans le contexte de l'école et de l'apprentissage scolaire viennent s'y ajouter. Dans les études de cas, le groupe Lanfranchi a pu mettre en évidence que la collaboration entre l'enseignant et les parents migrants peut avoir une fonction modératrice pour négocier les phases transitoires et

partant sur la réussite scolaire des enfants migrants. Lorsque différents types d'entretiens réguliers entre enseignants et parents migrants ont lieu, les conditions défavorables peuvent être compensées afin d'améliorer les prestations malgré des problèmes dans des domaines ponctuels. On ne saurait donc trop souligner l'importance des compétences interculturelles chez l'enseignant dans le domaine des relations d'échange avec les parents. Ces auteurs sont toutefois conscients que la collaboration entre l'école et le domicile de l'écolier a des limites. Certains enseignants n'osent pas avoir de contact avec les parents, tout comme certains parents migrants restent parfois inapprochables malgré des tentatives de prise de contact. Deux alternatives sont alors proposées: porter son attention sur l'enfant et l'interroger sur les solutions qu'il verrait ou recourir à une instance spécialisée en tant que médiateurs culturels pour la résolution des problèmes.

Michel Nicolet, Michèle Grossen, Virginie Oberholzer et Philippe Klein mettent en revanche l'accent sur la classe et sa dynamique dans leur recherche. Ils partent du principe que les champs d'interaction dans les classes ont une influence sur le parcours scolaire. Ils cherchent à déterminer ce que parents et école doivent communiquer à l'enfant pour favoriser son attitude face aux devoirs ou à sa propre position dans la classe. Tout comme l'étude de Moser/Rhyn, ils estiment que l'écolier migrant dont l'environnement familial est éloigné des réalités scolaires participe moins à la vie scolaire en général. Même s'ils jouent un rôle dans l'école, les enfants migrants avec des problèmes d'orientation sont trop marginaux pour être capables d'influencer les règles de la classe. L'équipe de Michel Nicolet estime que ce facteur déterminant semble être celui qui parvient le mieux à décrire la carrière scolaire.

AUTORITÉS SCOLAIRES COMMUNALES ENTRE DYNAMIQUE DE L'IMMIGRATION ET DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE

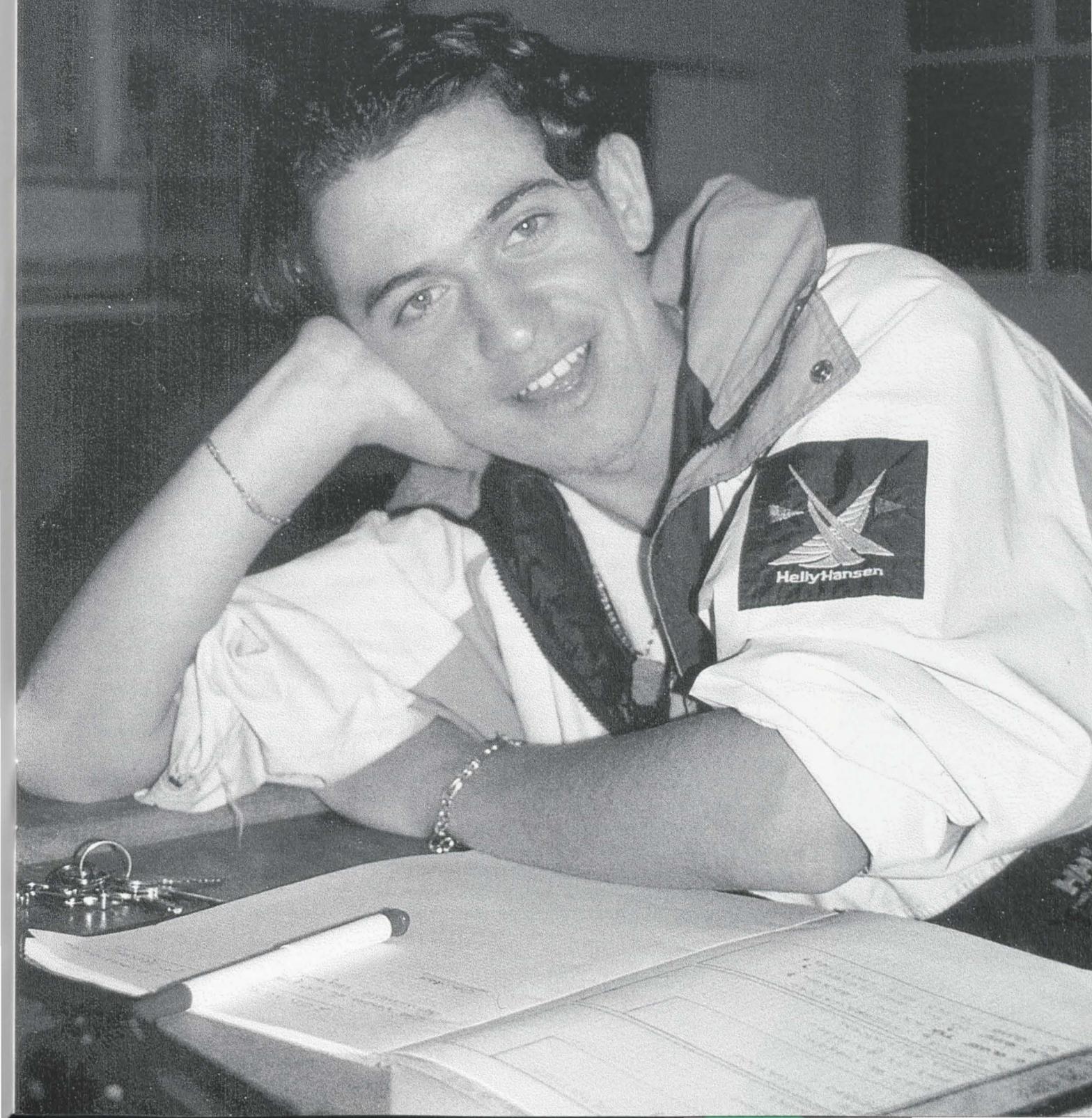
Une toute autre approche du thème migration et scolarité a été choisie par l'équipe de chercheurs de Moritz Rosenmund, Rolf Nef, Brigitta Gerber, Peter Truniger, Markus Truniger et Stefan Mächler du Programme national de recherche 33. Elle s'interroge sur les capacités que les systèmes scolaires communaux de la Suisse ont démontré pour résoudre des problèmes et à tirer les leçons de ses échecs en matière de migration. Pour ce faire, elle place des acteurs « non-pédagogiques » – les membres des autorités scolaires – au centre de son analyse. Ceux-ci ne sont pas seulement responsables locaux de la politique en matière de formation, mais aussi, d'une certaine manière, des sismographes des problèmes de l'école locale. Les chercheurs du groupe Rosenmund perçoivent dans la pluralité culturelle à l'école une dimension considérable de préoccupation. Des enseignants et des parents expriment des doutes quant aux capacités de l'école publique d'assurer le succès scolaire des enfants placés en présence d'enfants de migrants. Les personnes interrogées ne partagent pas cette opinion. Pour les membres des autorités, ce sont plutôt les dépenses limitées d'ordre structurel et financier qui paraissent amoindrir les capacités de l'école publique à satisfaire les besoins des enseignants et les exigences des parents. Alors que les uns exigent l'attribution de leur enfant à une classe ou un bâtiment scolaire spécifique, d'autres demandent un encouragement supplémentaire pour les écoliers doués, d'autres encore une aide particulière pour les enfants étrangers avec des lacunes scolaires. Et tandis que, selon l'appréciation des membres des autorités, la première préoccupation pour une partie des enseignants est d'atteindre le niveau requis de prestations, il s'agit pour d'autres en priorité de limiter ou de diminuer leurs charges. D'autres encore voudraient encourager les processus

d'interaction entre élèves autochtones et étrangers. Les disparités importantes remarquées mettent les autorités scolaires communales devant le défi d'envisager des adaptations appropriées. Des mesures aboutissant à une ségrégation entre enfants autochtones et étrangers n'ont pas la cote auprès des autorités scolaires communales selon les résultats du sondage effectué par l'équipe Rosenmund. En revanche, beaucoup misent sur la création de postes d'enseignants supplémentaires propres aux communes, des mesures qui en principe sont liées à des charges financières supplémentaires. Enfin, des attentes considérables sont placées dans de nouvelles formes de collaboration à l'intérieur même de l'école. Cette coopération comporte des projets ou des formes de coopération entre enseignants qui vont au-delà des classes. Ce développement se fait toutefois sans la participation des communautés étrangères. Quand bien même ce sont eux qui déclenchent la dynamique, force est de constater qu'ils ne sont guère impliqués dans l'échange sur la perception des problèmes, dans l'interprétation commune et dans le développement des solutions. L'équipe Rosenmund estime que le développement des écoles se heurte ici aux limites des dispositions de l'école publique.

DR. GIANNI D'AMATO

Forum Suisse pour l'étude des migrations

C'est bien d'être beaucoup d'enfants de beaucoup de pays.
Mais ça doit être
difficile pour les professeurs de les obliger à s'aimer.
Vous faites comment ?
[Un papa iranien]



Schulentwicklung:

Ein Ausweg aus dem Dilemma von Integration oder Separation?

1. PROBLEM

In städtischen und industriellen Ballungszentren finden wir heute Schulklassen mit 80% und mehr ausländischen Kindern. Die Forderung nach getrennten Schulklassen für einheimische und eingewanderte Kinder, die auf diesem Hintergrund laut wird, lässt sich nicht einfach als quere Idee einzelner rechtsastiger Politikerinnen und Politiker abtun. Vielmehr scheint es, dass hier ein in der Bevölkerung verbreitetes Unbehagen auf die politische Bühne getragen wird. Die Sorge um die Qualität des Unterrichts lässt sich aufgrund von Forschungsergebnissen (z. B. Moser & Rhyn, 1997) nicht von der Hand weisen: Eine geringe soziale Durchmischung unter den Schülerinnen und Schülern kann sich ungünstig auf die Lernbedingungen in den Schulklassen auswirken – Kann, aber muss nicht, das ist hier entscheidend. Angemessener scheint es, von der sozialen Zusammensetzung der Schulklasse als einem Risikopotential zu sprechen. Entscheidend ist nämlich, wie die einzelne Lehrperson im Klassenzimmer, aber auch eine ganze Schule mit der sozialen Zusammensetzung ihrer Schülergruppe oder ihres Quartiers umgeht.

2. INTEGRATION ODER SEPARATION?

Dies führt zur Frage nach pädagogischen Strategien, die unter den Bedingungen kultureller Vielfalt wirksam sind. Es mag verlockend wirken, die als schwierig betrachteten fremdsprachigen Lernenden von ihren Schweizer Kolleginnen und Kollegen zu trennen, sie gewissermassen einfach «auszulagern». Fragt sich nur, ob so nicht das Kind mit dem Bade ausgeschüttet wird. Die Forderung nach national getrennten Schulklassen ist schwer zu vereinbaren mit der Idee einer demokratischen Volksschule für alle, ungeachtet ihrer sozialen Herkunft, ihrer Rasse und

ihres Geschlechts. Die Debatte um Integration versus Separation ausländischer Schülerinnen und Schüler verdeckt zudem die grundlegendere Frage, wie die Schule mit der Verschiedenheit der Lernvoraussetzungen von Kindern und Jugendlichen umgehen soll.

Das Problem ist, dass im Begriffspaar Integration/Separation Weltanschauung und Praxis vermischt sind. Dies führt zu einer Polarisierung der Diskussion: Da die Forderung nach Separation, die als Einführung eines Apartheidsystems im Bildungswesen angeprangert wird. Dort der Gedanke der Integration, den manche in die Ecke eines naiven und die Verhältnisse beschönigenden Multikulti-Idealismus rücken. In der Praxis stellen sich die Fragen etwas anders. Hier geht es um Lernbedingungen, die alle Schülerinnen und Schülern unterstützen. Sind diese Bedingungen gegeben in einer Schulklasse, die nach Begabung, Herkunft und Alter möglichst homogen zusammengesetzt ist? Oder aber im Gegenteil gerade in einer heterogenen Klasse von Lernenden mit unterschiedlichsten Voraussetzungen? Und: Gibt es zu dieser Frage nur ein Entweder-Oder, entweder Integration oder Separation?

Historisch betrachtet zeigt sich ein Wandel der Meinungen und Programme im Umgang mit Schülerinnen und Schülern mit besonderen Lernvoraussetzungen, also etwa sogenannten lernbehinderten Kindern oder eben fremdsprachigen Kindern. Man kommt mehr und mehr weg von einer therapeutischen Strategie, welche die Lernenden mit besonderen Voraussetzungen primär als Einzelfall betrachtet und diese individuell und getrennt behandelt von den als normal definierten Lernenden. In den Vordergrund rückt stattdessen eine Strategie der Organisationsentwicklung: Unterschiede in den Lernvoraussetzungen werden als Tatsache, als das Normale

betrachtet. Der Fokus ist weniger beim einzelnen Lernenden sondern bei der Schule, und es geht darum, wie diese auf die besonderen Voraussetzungen der Lernenden sinnvoll reagieren kann (vgl. Ainscow, 1995; Emanuelsson, 1998)

3. INTEGRATIVE SCHULUNG UND SCHULORGANISATION

3.1 KONSEQUENZEN DER INTEGRATION

Ob man nun Erfahrungsberichte aus schweizerischen Projekten der Integration oder ausländische Untersuchungen studiert, die Umsetzung des Intergationsgedankens in die pädagogische Praxis bedeutet für die einzelnen Schulen, dass sie sich in einen tiefgreifenden Prozess der Umstrukturierung begeben, der manche als unantastbar geltende Prinzipien der Schulorganisation auflöst (vgl. McGee-Banks, 1993; Ferguson, 1998). Im angelsächsischen Sprachraum wird hier treffend von School Restructuring gesprochen. Die Schwierigkeiten die dabei auftauchen können, lassen sich besonders drei Problembereichen zuordnen (vgl. Hinz, 1993; Tetler, 1998):

- (1) dem Unterricht in heterogenen Klassen (Didaktikproblem),
- (2) der Verteilung der pädagogischen Verantwortung auf mehrere Fachpersonen (Interaktionsproblem),
- (3) der Organisation und Leitung einer Schule (Organisationsproblem).

Diese drei Problembereiche sind nicht voneinander unabhängig, man muss sie sich vielmehr als eine logische Kette vorstellen: Indem Heterogenität im Klassenzimmer akzeptiert wird, nimmt die Komplexität der Unterrichtsaufgabe für die Lehrperson zu (Didaktikproblem). Die Zunahme an Komplexität wird, neben der Anwendung entsprechender Unterrichtsmethoden, durch eine Verteilung der Verantwortung auf mehrere Fachpersonen zu bewältigen versucht. Die Verteilung der Verantwortung ihrerseits schafft neue Anforderungen, welche die Kooperation der verschiedenen Lehrpersonen betreffen (Interaktionsproblem). Und um diesen neuen Anforderungen zu begegnen, sind wiederum Veränderungen auf der Ebene der Schulorganisation notwendig (Organisationsproblem).

3.2 UNTERRICHT IN HETEROGENEN KLASSEN (DIDAKTIKPROBLEM)

Der Unterricht der Lehrperson als pädagogisch veränderbarer Faktor des Lernens der Schülerinnen und Schüler ist die zentrale Grösse der Schulentwicklung. Das bedeutet auch, dass es einer spezifischen Didaktik für das Unterrichten in heterogenen Klassen bedarf (vgl. Tetler, 1998). Der vielversprechendste Ansatz scheint dabei das Konzept des Kooperativen Lernens (vgl. z. B. Huber, 1991; Johnson & Johnson, 1994) zu sein. Mit kooperativem Lernen ist ein pädagogischer Ansatz gemeint, bei dem Gruppenarbeit unter bestimmten und klaren Spielregeln erfolgt. Diese sollen garantieren, dass die Gruppenmitglieder möglichst gut lernen. Die Arbeit erfolgt dabei in heterogenen Kleingruppen – heterogen in Bezug auf Leistung, Geschlecht, Erstsprache, kulturelle Herkunft und soziale Schichtzugehörigkeit. Kooperative Lernformen versuchen somit die begabungsmässige und soziale Zusammensetzung der Schülergruppe aktiv für den Unterricht nutzbar zu machen. Das heisst: Die Heterogenität der Lerngruppe wird nicht als Störfaktor für einen guten Unterricht sondern als Potential für ein erfolgreiches Lernen der Schülerinnen und Schüler betrachtet. Untersuchungen zeigen, dass Kooperative Lernformen sowohl in Bezug auf die Förderung der Fachleistungen als auch in den Bereichen der sozialen Beziehungen (Schüler-Lehrer, Schüler-Schüler) und der Persönlichkeit der Lernenden (Selbstbild, soziale Fertigkeiten) sehr wirksam sind (Slavin, 1996).

Indessen dürfte guter Unterricht in kulturell heterogenen Schulklassen auch nicht grundsätzlich anders aussehen als in anderen Kontexten. Die Forschung zeigt zwar, dass es Lehrpersonen gibt, die im Erreichen mehrerer pädagogischer Ziele – zum Beispiel Leistungsförderung und zugleich Ausgleich von Leistungsunterschieden, Förderung des schulischen Selbstvertrauens und der Lernfreude – erfolgreich sind (vgl. Weinert & Helmke, 1996). Die Aktivitäten von solchermaßen erfolgreichen Lehrpersonen lassen sich auf den Nenner der Balance zwischen «Fordern» und «Fördern» bringen (vgl. Aurin, 1991). Das heisst: Die Lehrperson stellt hohe fachliche Anforderungen an die Lernenden, trägt aber zugleich den Voraussetzungen des

Dans mon pays,
c'est un peu la
guerre.

Ici, on apprend à
vivre ensemble.

Je ne savais pas
que c'était possible.

J'ai appris que
chacun doit avoir
sa place.

(Annabel, Colombie,

15 ans)

Je trouve très bien l'idée d'avoir
des étrangers en classe, car on peut
échanger des opinions, des
idées . . . on peut aussi apprendre
un peu plus sur leur culture, leur
pays . . .
Et surtout leur donner une chance
de nous connaître mieux.
[Olivia, Suisse, 13 ans]

einzelnen Schülers Rechnung, nimmt Rücksicht auf die Schwächeren unter den Lernenden. Sie nutzt die Unterrichtszeit so gut wie möglich für die Arbeit am Stoff, versteht es aber zugleich den Unterricht den Fähigkeiten der Lernenden anzupassen.

3.3 VERTEILUNG DER PÄDAGOGISCHEN VERANTWORTUNG (INTERAKTIONSPROBLEM)?

Kooperatives Lernen sowie die unter dem Stichwort «Fordern und Fördern» beschriebene pädagogische Haltung sind Formen der sogenannten «inneren Differenzierung». Es handelt sich um didaktische Antworten auf eine komplexer gewordene Unterrichtssituation. Diese müssen aber durch schulorganisatorische Entwicklungen begleitet werden. Denn die unmittelbare Konsequenz des integrativen Ansatzes ist der Abschied vom Prinzip «Eine Lehrperson–Eine Klasse». Stattdessen wird die pädagogische Verantwortung auf mehrere Personen aufgeteilt. Im Primarschulbereich besteht das traditionelle Modell darin, dass die Lernenden von einer Lehrperson in allen Fächern unterrichtet werden und fest einer Klasse zugeordnet sind, wo sie ihre Schuljahre verbringen. In den Projektschulen wird dieses Grundprinzip verändert. Um den unterschiedlichen Voraussetzungen der Lernenden Rechnung zu tragen, erhalten diese zusätzliche Förderung durch weitere Personenkreise. Dies sind zum einem Fachpersonen (Heil-, Sonderpädagogen) aber auch Laien. Dabei können zwei Modelle unterschieden werden: Im einen Fall arbeiten Speziallehrkräfte innerhalb des regulären Unterrichts im Teamteaching mit der Klassenlehrerin oder dem Klassenlehrer, im anderen Fall erhalten einzelne Schüler ausserhalb ihrer Stammklasse zusätzliche Förderung. Das gleiche gilt im Grunde auch für die Arbeit von Laien, die als Tutoren arbeiten. Neben den Fachpersonen mit im engeren Sinne didaktischen Funktionen, werden in vielen Schulen mehr und mehr auch andere Fachkräfte eingesetzt, dies betrifft beispielsweise die Tätigkeit von Schulsozialarbeiter/innen im Bereich der Gewaltprävention.

Die Verteilung der pädagogischen Verantwortung auf mehrere Schultern schafft allerdings neue Anforderungen an die verschiedenen Lehrkräfte. Fragen der Kommunikation und Zusammenarbeit werden viel zentraler als dies im Klassenlehrer-Sy-

stem der Fall ist. Dabei kann es zu erheblichen Spannungen und Belastungen kommen, wie etwa Erfahrungen aus deutschen Integrationsklassen zeigen (vgl. Wocken, Antor & Hinz, 1988). Diesen muss auf der Ebene der Schulorganisation vorgebeugt werden.

3.4 VERDERBEN VIELE KÖCHE DEN BREI ? (ORGANISATIONSPROBLEM)

Die zuvor beschriebene Veränderung des Lernsettings (Verteilung der pädagogischen Verantwortung auf mehrere Personen, wechselnde Klassenzugehörigkeiten und klassenübergreifender Unterricht für die Lernenden) bedingt zwangsläufig Veränderungen in der Organisationskultur der Schule. Die Aktivitäten der verschiedenen Personenkreise – Klassenlehrer, Speziallehrkräfte, Laintutoren – müssen koordiniert und aufeinander abgestimmt werden. Die verschiedenen Fachpersonen und Laien in einer Schule müssen zu einem Team zusammenwachsen. Fragen der Teambildung, der Teamentwicklung, der Gruppendynamik erhalten dadurch einen bisher unbekanntem Stellenwert im Schulalltag. Und sie müssen es auch, soll es nicht dazu kommen, dass zuviele Köche den Brei verderben. Die Projektschulen haben unterschiedliche «Gefässe» für Teamprozesse entwickelt: Schulhausinterne Fortbildungen, Arbeitsgruppen etwa. Unabdingbar scheint auch ein Angebot an Einzel- und Team-Supervision für Lehrpersonen.

4. SCHLUSS

Die Tendenz zu einer sozialen Entmischung bzw. Segregation der Bevölkerung, die sich u. a. in der Herausbildung von sogenannten «Ausländerquartieren» zeigt, ist ein politisches Problem. Die Suche nach pädagogischen Strategien soll nicht als Glaube missverstanden werden, dass in der Schule gesellschaftliche Entwicklung gestoppt und die damit verbundenen Probleme gelöst werden können. Aber die Schule ist auch ein Ort, wo Modelle entwickelt und erprobt werden. Was hier unternommen wird, kann richtungsweisend dafür sein, ob und wie in unserer Gesellschaft das Zusammenleben zwischen Menschen aus verschiedenen Kulturkreisen möglich ist.

Es geht aber nicht nur um die gemeinsame Schulung von Kindern aus unterschiedlichen Kulturen sondern um den Umgang mit Vielfalt in einem weiteren Sinne. Unsere Gesellschaft ist besonders in den letzten 30 Jahren durch einen Individualisierungsschub (Beck, 1986) geprägt, der in eine zunehmende Vielfalt der Lebensformen auch in der Schweizer Bevölkerung – etwa in Bezug auf das Zusammenleben in der Familie – mündet. Das aber bedeutet, dass auch Schulen mit einer scheinbar kulturell homogenen Schülergruppe ebenfalls mit den spezifischen Anforderungen der Vielfalt der sozialen Hintergründe und damit der Vielfalt der Lernvoraussetzungen ihrer Schülerinnen und Schüler konfrontiert sind. Vielfalt ist der Normalfall.

Wenn Vielfalt nicht als Störfaktor sondern als das Normale betrachtet wird, so hat diese weitreichende Konsequenzen für die Art und Weise des Schule-Gebens. Wichtig scheint, dass Integration oder Separation nicht starre Grundprinzipien der Schulorganisation sein müssen, welche ein Bildungssystem als Ganzes tangieren. Vielmehr sollten wir sie als Formen der Lernorganisation betrachten, die sich innerhalb einer Schule unterrichtsbezogen variieren lassen. Viele der nachweisbar negativen Konsequenzen von separierenden Schulformen dürften gerade in der Starrheit des Organisationsprinzips begründet sein: Es ist die dauerhafte, alle Fachbereiche umfassende Zuteilung zu negativ etikettierten Bildungszweigen und Niveaugruppen, die den Teufelskreis von Demotivierung und Stigmatisierung bei den Kinder erst in Gang setzt.

PETER RÜESCH

Dr. phil., Wissenschaftlicher Mitarbeiter an der Psychiatrischen Universitätsklinik Zürich

LITERATUR

Aurin, K. (1991). Strukturelemente und Merkmale guter Schulen – Worauf beruht ihre Qualität? In K. Aurin (Hrsg.), Gute Schulen – Worauf beruht ihre Wirksamkeit, S. 64-87. Bad Heilbrunn OBB.: Verlag Julius Klinkhardt (2. Auflage).

Beck, U. (1986). Risikogesellschaft: Auf dem Weg in eine andere Moderne. Frankfurt a. M.: Suhrkamp Verlag.

Emanuelsson, I. (1998). Integration and segregation – inclusion and exclusion. *International Journal of Educational Research*, 29, 95-105.

Ferguson, D. L. (1998). Changing tactics: Embedding inclusion reforms within general education restructuring efforts. *International Journal of Educational Research*, 29, 143-159

Hinz, A. (1993). Heterogenität in der Schule. Integration – Interkulturelle Erziehung – Koedukation. Hamburg: Curio Verlag.

Johnson, D. W. & Johnson, R. T. (1994). Learning together and alone: Cooperative, competitive, and individualistic learning. Boston: Allyn and Bacon.

McGee Banks, Ch. A. (1993). Restructuring schools for equity: What we have learned in two decades. *Phi Delta Kappan*, 75 (1, September), 42-44, 46-48.

Moser, U. & Rhy, H. (1997). Evaluation der Sekundarstufe I im Kanton Zürich: Bedingungen des Lernerfolgs. Zweiter Bericht. Zürich: Erziehungsdirektion des Kantons Zürich.

Weinert, F. E. & Helmke, A. (1996). Der gute Lehrer: Person, Funktion oder Fiktion? In A. Leschinsky (Hrsg.), Die Institutionalisierung von Lehren und Lernen: Beiträge zu einer Theorie der Schule. (S. 223-232). Weinheim: Beltz Verlag (Zeitschrift für Pädagogik, Beiheft 34).



Les classes d'accueil, lieu de maintien et de partage des cultures

La population scolaire de Genève est riche de quelque 150 langues. Dans les classes du canton, plus de 40% des élèves parlent à la maison une autre langue que le français et ce chiffre peut atteindre 75%, dans bien des écoles. La réponse à donner, du point de vue de l'accueil et de l'intégration scolaire des nouveaux arrivants à Genève, est fortement connotée par deux paramètres :

- importance du mélange des cultures et des origines socio-économiques
- situation de ville canton qui permet, sur un petit territoire, une gestion centralisée de la scolarisation des élèves.

Le cycle d'orientation reçoit des élèves migrants de 12 à 15 ans, lesquels peuvent être facilement regroupés dans les différents collèges du canton. Le choix a été fait, dès 1968 déjà, de les regrouper dans des classes d'accueil, par petits effectifs (10 à 11 élèves), toutes cultures et tous niveaux scolaires confondus. Seul l'âge est retenu comme critère pour les intégrer en 7^{ème}, en 8^{ème} ou en 9^{ème} année.

A ce jour, ces classes sont au nombre de 40⁽¹⁾ (chacun des 17 cycles en comptant de une à quatre). Elles reçoivent plus de 400 élèves qui représentent 70 pays et 50 langues.

A tout moment, les élèves qui ont acquis des connaissances en français jugées suffisantes peuvent être transférés en classe ordinaire, après avoir effectué un stage préalable pour vérifier qu'une telle décision est opportune. C'est dire qu'il n'y pas un temps déterminé à passer en classe d'accueil, puisqu'un élève peut y rester 3 mois comme deux ans, la moyenne étant d'une année.

Ces classes permettent aux jeunes qui ont un passé scolaire régulier de bénéficier d'un enseignement intensif du français langue seconde, accompagné du programme de la scolarité ordinaire de leur degré. De plus, elles permettent aux autres de rattraper leur retard scolaire. Elles visent à donner à tous la possibilité d'accéder à toutes les sections du cycle. C'est ainsi que les 7 ou 8 enseignants intervenant dans ces classes doivent prendre en charge des élèves très différents quant à leur niveau scolaire, leur culture, leur origine socio-économique et leur statut en Suisse.

Ils peuvent compter, pour cela, sur l'aide des enseignants de langue maternelle, soit lors de conseils, soit comme intervenants au sein de la classe, soit encore pour s'entretenir avec les jeunes ou leurs parents.

Une après-midi par semaine est réservée aux cours de langue maternelle, dans le but de maintenir la culture d'origine, de la valoriser aux yeux de tous, et de permettre aux enseignants (qui ont acquis une licence d'enseignement de leur langue dans le pays d'origine) d'aider les élèves à mieux aborder la structure de la langue française, à partir de leur connaissance de la structure de leur propre langue. Il ne s'agit donc pas de reproduire ce que font déjà les consulats ou les communautés en dehors des heures scolaires. Cette branche est intégrée à l'horaire et est obligatoire, au même titre que l'allemand ou les mathématiques.

J'ai seulement
voyagé en Suisse.
Ici, dans cette
classe, c'est
comme si je suis
partout dans le
monde.
Je voyage gratis !
[Blaise, Ouganda,
15 ans]

1. chiffres de l'année scolaire 1999-2000

Un cours de langue est ouvert dès que 9 élèves partagent la même culture (ce qui est le cas, cette année, pour l'albanais, le portugais, l'espagnol, le serbo-croato-bosniaque, le somalien, l'anglais, le turc, le tagalog et l'arabe). Ces cours regroupent près de 80 % des élèves et permettent, le cas échéant, d'alphabétiser certains enfants dans leur propre langue.

Il n'y a pas de modèle unique pour répondre à la question posée par l'arrivée d'élèves d'autres cultures et parlant d'autres langues que le français.

Le débat autour de la notion de structures ghetto paraît assez théorique. En effet, la mise à l'écart d'un jeune vécu comme dérangeant peut être réalisée dans le cadre de n'importe quelle structure et par n'importe quel enseignant. Par ailleurs, un élève qui ne maîtrise pas suffisamment le français a bien des chances d'être livré à lui-même, au fond d'une classe ordinaire de 24 ou 25 élèves.

Il y a donc deux conditions à respecter pour éviter de marginaliser les élèves migrants :

- les confier à des enseignants qui ne fabriquent de l'exclusion pour aucun élève
- leur accorder le temps et les appuis pédagogiques nécessaires pour qu'ils acquièrent des connaissances suffisantes en français (voire pour qu'ils rattrapent un retard scolaire éventuel), que ce soit dans le cadre d'une classe ordinaire ou d'une classe d'accueil.

Pour évaluer l'expérience de plus de 30 ans de classes d'accueil au cycle, une étude a été achevée par le CRPP⁽²⁾ en mars 1993, portant sur la volée d'élèves de 1988-1989, suivis durant 4 ans.

Elle met en évidence le fait que, globalement, aucun élève n'a accumulé du retard par rapport à l'ensemble de son cursus scolaire. La plupart ayant plutôt tendance à rattraper le retard. Leur taux de réussite est sensiblement le même que celui de leurs collègues ayant suivi toute leur scolarité ici, à égalité de classe socio-économique.

Une seconde étude comparant les chances de réussite entre adolescents intégrés en classe ordinaire et adolescents intégrés en classe d'accueil, montre que ces derniers se disent davantage rassurés, du fait qu'à leur arrivée ils se retrouvent entre pairs, avec le même déficit au regard de la langue locale et bénéficiant du même soutien face à un nouveau système scolaire et à de nouveaux codes.

Pour que de telles structures permettent une intégration scolaire la plus ouverte possible sans risque de marginalisation, les classes d'accueil veillent à respecter les points suivants :

- ne pas regrouper les élèves par origine culturelle (pas de classes de Kosovars, de Somaliens ou de Portugais)
- ne pas les regrouper par niveau scolaire (pas de classe d'alphabétisation)
- ne pas fixer un temps déterminé de scolarité en accueil (stages, puis transfert en tout temps)
- promouvoir des activités et des cours en commun avec des classes ordinaires (sorties, gymnastique, etc.)
- procéder à des intégrations partielles pour les élèves pouvant suivre une branche en classe ordinaire (mathématique, etc.)
- n'engager que des enseignants volontaires
- donner à ces derniers, en parallèle, des heures d'enseignement en classe ordinaire
- leur donner accès à une formation continue spécifique
- leur accorder un temps régulier de concertation
- disposer de cadres capables d'assumer un rôle de communicateur dans leur collège, entre élèves, enseignants, parents et direction
- réunir et/ou rencontrer le plus souvent possible les parents.

2. CRPP = centre de recherches psychopédagogiques du Cycle - GE

Reste que par la suite, ces élèves rejoignent des classes ordinaires où règne la fiction d'une école monoculturelle, formée d'une population qui partagerait la même culture et la langue française comme langue maternelle. L'intégration d'élèves provenant de classe d'accueil est ainsi souvent vécue, dans un premier temps, comme problématique, les élèves n'étant que rarement considérés comme assez préparés. Les enseignants de classe d'accueil estiment pour leur part, qu'après un transfert, le travail d'accueil doit être poursuivi.

Les chances de l'école pluriculturelle sont donc encore à débattre, d'autant plus que les enseignants des classes ordinaires poursuivent généralement d'autres priorités, hésitant notamment à fréquenter les formations continues qui abordent cette problématique.

Il faudrait donc anticiper, en proposant aux nouveaux enseignants, dans le cadre de la formation initiale déjà, des modules de formation spécifiques.

Pour l'instant, le meilleur espoir de voir ce thème pris en compte par la majorité des enseignants réside dans l'augmentation du nombre de ceux qui s'investissent, pour quelques années, dans les classes d'accueil et qui, peu à peu, partagent leurs expériences et leurs convictions avec leurs collègues des classes ordinaires.

JACQUES MINO

responsable des classes d'accueil du cycle

ECOLE : ENFANTS D'ICI ET ENFANTS D'AILLEURS

Je suis une citoyenne suisse, mère de deux enfants (6 et 8 ans) scolarisés à Vevey. Je suis également l'une des enseignantes qui donne des cours de français aux élèves non francophones (4 à 7 ans) de Vevey. Nos classes primaires (4 à 10 ans) ont une moyenne d'enfants étrangers de 51 %. Nous avons 46 origines différentes pour 1164 élèves (en 1999). Beaucoup de ces enfants étrangers parlent le français. Nous en avons environ 200 qui sont non francophones. Ceux-ci bénéficient de cours de français intensifs quelques heures par semaine.

L'intégration des enfants étrangers au sein des classes se passe plutôt bien. Celle-ci est encore facilitée lorsque ces enfants sont scolarisés dès l'école infantile. Après 2-3 ans, ils n'ont pas plus de difficultés que des Suisses pour suivre les cours : il y a aussi de bons et de moins bons élèves. Avec les réformes scolaires, l'enseignement est plus individualisé. Chaque enfant travaille selon son rythme. Des enfants plus âgés qui arrivent dans une classe ne retardent plus les autres dans leur avance.

Mes deux enfants sont dans un collège plutôt petit (9 classes). Les enseignantes essaient de favoriser le respect de chacun, grands et petits, en organisant diverses activités communes à toutes les classes de l'école :

- Il y a eu un grand spectacle où chaque groupe d'enfants a pu présenter son pays au travers de chants, danses, costumes, ... La fête s'est poursuivie autour d'un immense buffet avec des mets typiques confectionnés par les parents.
- Les classes se mélangent et forment des groupes de tous âges pour partager diverses activités (jeux, bricolages, lecture, ...)
- Le collège a photocopié un livre grand format où les élèves de chaque classe se présentaient sur une page. Il a été distribué à chaque enfant.

Toutes ces activités permettent à chacun, suisse ou étranger, de se sentir une personne au sein d'un groupe. Les enfants se connaissent mieux, s'enrichissent au contact des autres et se respectent plus.

Pour ma part, je suis contente des classes que fréquentent mes enfants. Je trouve important qu'ils soient mélangés à d'autres nationalités. Ils apprennent ainsi certaines réalités du monde au contact de leurs copains.

Par contre, je pense qu'il est important de ne pas avoir un pourcentage trop élevé d'élèves étrangers dans une seule classe. Ceux-ci auront plus de peine à apprendre le français et l'intégration au sein de la population suisse sera plus difficile. Ils risquent de se sentir mis à l'écart et marginalisés.

En conclusion, il me paraît nécessaire de créer des classes équilibrées, ainsi nous parviendrons à réaliser un environnement favorable à tous et peut-être à repousser la xénophobie.

MARTINE WEBER LOESCH

Leistungsförderung und Bildungschancen in multikulturellen Schulen

Vorschau auf den EDK-Convegno vom Oktober 2000

«Einige Kritiker meinen, weder die Ausländer- noch die Interkulturelle Pädagogik der 70er bis 90er Jahre hätten es geschafft, die Erfolge der Kinder aus den tieferen sozialen Klassen im Allgemeinen und der Migrantenkinder im Speziellen demjenigen der Kinder aus Mittel- und Oberschichten anzugleichen. Die bildungspolitischen Diskurse würden sich nach wie vor auf die Thematisierung der Vielfalt der Sprachen und Religionen sowie deren Folgen für den Schulunterricht beschränken, anstatt die soziale und kulturelle Heterogenität als gesellschaftliche Realität zur Kenntnis zu nehmen.»

Dies schreibt Gianni D'Amato vom Schweizerischen Forum für Migrationsstudien Neuchâtel in einem «Synthesepapier» zur Umsetzung der Nationalen Forschungsprogrammes 39 «Migration und interkulturelle Beziehungen». Ist diese Kritik berechtigt?

Richtig ist, dass sich der Schulerfolg der Kinder ausländischer Herkunft in den letzten zehn Jahren verschlechtert hat. Die Bildungsstatistik hat eine zunehmende Beteiligung dieser Kinder in Klassen mit besonderem Lehrplan und in den anforderungstiefern Schulzweigen der Sekundarstufe 1 wiederholt offengelegt. Dazu kommen einzelne Belege, dass Klassen und Schulen mit sehr hohen Anteilen an Kindern aus den tieferen Sozialschichten und aus Migrantenfamilien Rückstände in den durchschnittlichen Leistungen gegenüber andern Schulen zeigen. Wir haben also ein ernsthaftes Problem von Ungleichheiten im Schulerfolg in zweifacher Hinsicht: betroffen sind erstens die Migrantenkinder – ein beträchtlicher Teil der Schulbevölkerung (im Durchschnitt 20% aller Schüler/innen, in den Städten auch 40 bis 50%) – und zweitens ganze

Klassen und Schulen mit «besonderer sozialer Zusammensetzung», insbesondere in städtischen Verhältnissen.

Falsch an der obigen Kritik ist jedoch, dass sich die Fachleute, die sich mit Bildung und Migration oder mit Interkultureller Pädagogik befassen, nicht um diese Ungleichheiten im Schulerfolg kümmern. Spätestens seit den neunziger Jahren hat ein Blickwechsel stattgefunden. Das Thema ist nun ein möglichst erfolgreiches Lernen aller Kinder in Klassen, die sozial, sprachlich und kulturell höchst heterogen zusammengesetzt sind. Interkulturelle Pädagogik will einen Beitrag leisten, dass multikulturelle Schulen eine gute Qualität – im Sinne von guten Schulleistungen in den Kernfächern und im Sinne des Abbaus von Chancenungleichheiten – gewährleisten.

Dass und wie dieses Thema in der Schweiz bearbeitet wird, soll unter anderem im Oktober 2000 ein EDK-Convegno in Emmetten zeigen. Die EDK hat dazu Vertreter/innen aus allen Kantonen und aus den grösseren Städten eingeladen, während zwei Tagen zu debattieren, wie sich die Qualität in Schulen mit hohen Migrantenanteilen sichern lässt. Vorgängig wird eine Expertengruppe (M. Gomolla, M. Nicolet, S. Rosenberg, P. Rüesch, M. Truniger) einen Bericht als Diskussionsgrundlage vorlegen. Dieser wird den Stand der Diskussion, ein Modell der Schulqualität, einige Fallbeispiele bildungspolitischer Massnahmen sowie Empfehlungen enthalten. Der Bericht wird aufgrund der gemeinsamen Diskussionen am Convegno überarbeitet und dann der EDK, den Kantonen und Städten als Informations- und Entscheidungshilfe zur Verfügung gestellt werden.

Die Arbeit an diesem Bericht ist noch im Gange. Es zeichnet sich ab, dass sich die Erfahrungen und Erkenntnissen aus der Praxis und der Bildungsforschung in den neunziger Jahren verbreitert und vertieft haben. Einige Beispiele dazu:

- Es gibt einige multikulturelle Schulen, die mit innovativen Konzepten an einer guten Leistungsförderung arbeiten. Dazu gehören differenzierende Formen der Lernunterstützung durch Teamteaching, im Sprachunterricht und im sonderpädagogischen Bereich sowie der Einbezug der muttersprachlichen Lehrkräfte für Migrantenkinder (Beispiele in Genf, Basel und Zürich). Ausserdem gehen zahlreiche kleinere Projekte initiativer Lehrpersonen in der ganzen Schweiz in dieselbe Richtung.
- Einige grössere empirische Untersuchungen (Romano Müller, Peter Rüesch, Urs Moser und Heinz Rhyh) haben nachgewiesen, dass es nicht einfach der sozioökonomische Hintergrund der Kinder oder die Zusammensetzung der Klasse ist, die Lernleistungen bestimmen. Ebenso wichtig sind Wirkfaktoren im Unterricht wie zum Beispiel ein gutes Nutzen und Erweitern der Lernzeit, das Anpassen und Differenzieren des Unterrichts an unterschiedliche Voraussetzungen der Kinder, das Stärken des Selbstbewusstseins der Lernenden, das Involvieren der Eltern in die Lernförderung. Die Untersuchungen zeigen, dass es immer wieder Klassen gibt, in denen die negativ wirkenden Umfeldfaktoren kompensiert werden. Das heisst, dass es möglich ist, durch eine gute Arbeit der Schule und der Lehrpersonen auch unter erschwerten sozialen Bedingungen eine gute Qualität – auch im Sinne guter Schulleistungen – zu erreichen.
- Auch auf schulpolitischer Ebene gibt es interessante Ansätze, die die Lernförderung all der verschiedenen Kinder in einer Schule zum Ziel haben: vom Genfer Modell des «maître généraliste non titulaire» über das Zürcher Projekt «Qualität in multikulturellen Schulen» bis zu US-Programmen unter dem Titel «Success for all» und zu Aktionen in

England, wo Schulen ethnische Ungleichheiten im Lernerfolg laufend überprüfen («ethnisches Monitoring»). All diese Programme bauen auf der Erkenntnis auf, dass sich Lernerfolg nur verbessert, wenn Schulen selbst lernende Organisationen werden, wenn Lehrpersonen sich weiterbilden und die tägliche Unterrichtspraxis verändern. Dies alles braucht auch zusätzliches Geld. Die Erfahrungen – vor allem im wenig erfolgreichen französischen Programm der «zones d'éducation prioritaire» – zeigen jedoch auch, dass zusätzliche Finanzmittel nicht genügen und dass Erfolge nur eintreten, wenn das Geld gezielt für Weiterbildung, für unterrichtliche Aktivitäten und für die Involvierung der Eltern eingesetzt wird.

Die Verbesserung der Bildungschancen von Kindern der tieferen Sozialschichten ist ein ambitioniertes Projekt. Dem schweizerischen Bildungswesen ist es seit jeher nicht gelungen, deren Chancen entscheidend zu verbessern. Heute setzen sich die unteren Sozialschichten in der Schweiz vor allem aus Migranten zusammen. Damit ist die Aufgabe nicht kleiner geworden. Es ist daher vermessen zu erwarten, mit einigen einfachen Massnahmen schnelle Resultate zu erreichen. Was wir im Bildungswesen tun können, ist, sorgfältig auf den vorliegenden Erfahrungen aufzubauen und die Erkenntnisse zu vertiefen. Es braucht die konzertierte und verstärkte Aktion sowohl der täglichen Praxis wie auch der Bildungspolitik und der Bildungsforschung. Wir hoffen, mit dem Convegno in Emmetten dazu einen Beitrag zu leisten.

MARKUS TRUNIGER

Mitglied der EDK-Expertengruppe
«Qualitätssicherung in multikulturellen Schulen»

Dans une classe
avec plein
d'étrangers, on
apprend d'autres
idées. En maths, on
ne réfléchit pas
tous de la même
façon.
Alors si je ne
comprends pas
d'une manière, je
demande ailleurs.
(Shkendije, Kosove,
17 ans)

Les HEP:

une chance pour la formation des enseignants culturelle et linguistique

BIBLIOGRAPHIE

Allemann-Ghionda, C., de Goumoëns, C., Perregaux, C. (1999). *Pluralité linguistique et culturelle dans la formation des enseignants*. Presses Universitaires: Fribourg.

Allemann-Ghionda, C., Perregaux, C., de Goumoëns, C. (1999). *Curriculum pour une formation des enseignant(e)s à la pluralité culturelle et linguistique*. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation: Aarau.

Lanfranchi, A., Perregaux, C., Thommen, B. (2000). *Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles*. CDIP: Berne.

Le moment est particulièrement bien choisi pour relancer le débat sur la formation des enseignants à la pluralité linguistique et culturelle. En effet, les Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP) vont s'ouvrir prochainement dans plusieurs régions de Suisse et sont en train d'élaborer ou de terminer l'élaboration de leur plan d'étude: les questions qui traitent des changements qui se sont opérés au sein de la population scolaire (notamment la diversité d'origine culturelle et linguistique des élèves) et des nouveaux besoins d'une société où la mobilité des individus va s'accroître sont-elles inscrites ou prises en compte dans la formation initiale des enseignants? Ces changements ne sont bien évidemment pas indépendants de ceux qui s'opèrent dans la société même. Les institutions scolaires ne peuvent avoir l'ambition de résoudre toutes les questions complexes d'une société mais elles ont à se sentir partie prenante d'une vision de société relayée par l'ensemble des institutions.

De façon à promouvoir la réflexion sur la pluralité linguistique et culturelle et de l'inscrire dans la formation, plusieurs ouvrages et documents viennent d'être édités notamment pour les décideurs, les responsables de l'organisation curriculaire des HEP et les formateurs. Ils relatent les études menées ces dernières années en Suisse sur le sujet et proposent chacun un angle de vue complémentaire. Tous optent pour le changement et pour reconnaître que notre société et l'école se trouvent dans une période transitoire: l'imaginaire collectif construit autour d'une monoculturalité et d'un monolinguisme légitimé par l'Etat Nation s'oriente vers une nouvelle représentation collective où la pluriculturalité et le plurilinguisme commencent de trouver à leur tour une certaine légitimité. Le chemin est cependant difficile: les certitudes,

les habitudes, les pratiques, les plans d'étude de formation sont questionnés, ce qui mène, comme tout changement, à des résistances et à de nouvelles ouvertures.

Allemann-Ghionda, de Goumoëns et Perregaux (1999) ont investigué 12 instituts de formation d'enseignants dans les quatre régions linguistiques de Suisse pour prendre la mesure de la place accordée à la pluralité linguistique et culturelle dans la formation. Les auteures ont défini trois axes de pluralité: a) l'axe de la pluralité élargie par les flux migratoires, la plus visible et celle qui préoccupe aujourd'hui le plus l'école; b) l'axe de la pluralité nationale considérée presque uniquement en fonction de l'apprentissage de la langue nationale; c) l'axe de l'éducation à la pluralité, nécessitée par la mobilité territoriale et linguistique actuelle. Elles concernent toutes, tous les élèves. Dans la perspective de ce troisième axe, l'école doit permettre à chaque élève de s'approprier les capacités qui lui permettront d'être acteur et citoyen d'un monde qui exige une grande mobilité.

Le curriculum pour une formation des enseignant(e)s à la pluralité linguistique et culturelle (Allemann-Ghionda, Perregaux & De Goumoëns, 1999) propose d'intégrer cette dimension tout à fait concrètement dans les champs de formation: sciences humaines, sociales et didactiques. De nombreuses pistes bibliographiques sont offertes pour les différents domaines. Ici, l'enjeu est de taille. En effet, la pluralité dans le sens où on l'entend n'est plus traitée en marge des disciplines scolaires mais elle est au cœur même de l'enseignement/apprentissage. Elle demande une décentration particulière et ce que les auteures ont appelé une éducation à la multiperspectivité.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a été pionnière en ce qui concerne ses recommandations par rapport à la scolarisation des enfants migrants. Depuis 1972, elle insiste sans beaucoup de succès sur la formation des enseignants. Dans la perspective de l'ouverture des HEP, elle a également sorti un dossier (Lanfranchi, Perregaux, Thommen, 1999) sur la formation des enseignantes et des enseignants aux approches interculturelles. Ce document propose un curriculum standard comprenant six domaines: 1) questions fondamentales relatives aux différences culturelles; 2) Aspects psychosociaux de l'interculturalité; 3) didactiques et méthodologies pour la gestion de l'hétérogénéité de la classe; 4) échec et réussite scolaire; 5) la gestion du plurilinguisme et 6) relations avec les parents. Des objectifs et des exemples d'activités de formation sont donnés pour chaque domaine. La variété des propositions devrait permettre aux formateurs et aux décideurs de construire le curriculum qui convient le mieux à leur institut de formation.

La dimension de la pluralité est aujourd'hui incontournable et ne peut plus rester du domaine de la bonne volonté ou de l'initiative d'un formateur intéressé, elle ne peut plus être facultative et ne toucher que quelques étudiants. Comme le rappelle Paul Moor: la pédagogie interculturelle, c'est la pédagogie de la pluralité, c'est la pédagogie tout simplement.

CHRISTIANE PERREGAUX

QUAND CREOLE FAIT UN TABAC

Après avoir lancé le journal CREOLE, avec le soutien de la Fondation Education et Développement, le Cercle de réalisations et de recherche pour l'éveil au langage et l'ouverture aux langues à l'école a décidé d'organiser le 10 mai 2000 à l'université de Genève une journée CREOLE sous le signe de la réflexion et de l'échange.

Plus de cent personnes ont répondu à l'invitation et près de 20 enseignant(e)s et associations ont présenté des activités et des documents utiles à la classe. En voici quelques exemples: les malles interculturelles de Genève qui sont à disposition des enseignants pour avoir dans leurs classes des bouquins en différentes langues, l'activité sur le patois de Chermignon où les élèves sont amenés notamment à reconnaître les similitudes entre français et patois et à repérer les proximités entre langues de certaines familles, le travail sur le lexique en faisant un détour par les idéogrammes chinois, la construction plurilingue de l'espace classe en élaborant des supports d'enseignement plurilingues (livres de contes, enregistrements de chants et de comptines, posters, etc.), l'objectif étant de créer un réseau d'enseignants et de chercheurs prêts à partager leur travail.

Nous ne sommes pourtant qu'au début de ces approches didactiques Eveil au langage/Ouverture aux langues et il est absolument indispensable de mener une réflexion rigoureuse qui permette de mieux comprendre l'intérêt et le rôle de ces approches dans le curriculum scolaire. C'est dans cet esprit que Ghislaine Haas, professeure à Dijon a captivé l'auditoire en le conduisant à travers l'histoire des systèmes graphiques à la compréhension du nôtre. Nous sommes entrés avec elle dans l'art du détour en pédagogie, le détour qui permet la décentration pour se recentrer ensuite sur le sujet d'apprentissage. Ce thème est traité de différentes manières dans le deuxième numéro de CREOLE.

Pour recevoir le journal CREOLE (10 francs par année - 2 numéros) ou plus d'informations sur le Cercle de réalisations et de recherche pour l'éveil au langage et l'Ouverture aux langues, adressez-vous à Nathalie Athlan - Christiane Perregaux -
FPSE - Université de Genève - 40 Bld. Du Pont d'Arve, 1205 Genève - e-mail: nathalie.athlan@pse.unige.ch.



Regards sur la communauté turque en Suisse

Depuis près de 25 ans, une nouvelle communauté s'est jointe à la communauté suisse. Il s'agit des immigrants turcs. Ceux-ci reflètent la diversité culturelle de la Turquie. Ils forment une communauté hétérogène, en raison de leurs spécificités ethniques, religieuses, sociales et linguistiques. Les immigrants turcs ont emporté avec eux leurs problèmes et leurs contradictions.

ENTRE ICI ET LÀ-BAS

Grâce aux progrès de la communication et de l'information, les immigrants vivent en temps réel les événements politiques de leur patrie. Plusieurs journaux quotidiens et revues hebdomadaires sont publiés en Europe. La télévision turque peut être aisément captée par satellite. Des festivals sont fréquemment organisés, ce qui permet de partager, de façon solidaire, les problèmes de la Turquie. La communauté invite également souvent des conférenciers et les débats qui suivent permettent de faire des suggestions pour résoudre les problèmes soulevés. De toute évidence, la vie quotidienne de la communauté immigrée est envahie par les difficultés vécues dans le pays d'origine. Aujourd'hui, les principaux soucis des immigrants turcs sont la question Kurde, les problèmes des Alevites, les problèmes causés par les islamistes et les nationalistes de la Turquie.

IMPORTANCE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Dans notre communauté, l'appartenance à un groupe politique est très importante. Les gens se situent les uns par rapport aux autres en fonction de cette appartenance. Ils se font appeler en faisant suivre leur nom du complément «... Du parti «X» ou «Y»». Cette situation est comparable à celle des castes en Inde. Si un jeune se marie avec une personne d'un autre groupe, des problèmes apparaissent fréquemment dans leurs familles respectives. Cette situation, observée en Turquie, a été importée par les migrants en Europe.

En raison de leurs divergences, les différents groupes sont incapables de dialoguer ou de collaborer. Les programmes de lutte politique s'inspirent encore de la situation de 1980. Les termes et les méthodes de cette époque sont utilisés. C'est un peu comme si la migration avait figé les individus dans le temps. On peut faire le même constat sur le plan artistique: des chanteurs qui ont connu leurs heures de gloire en Turquie dans les années 80 ont encore un immense succès dans les communautés migrantes en Europe, alors qu'ils ont depuis longtemps disparu des hit-parades en Turquie.

DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION

La communauté immigrée semble accorder plus d'importance aux événements qui se passent dans son pays d'origine qu'à son existence en Suisse. Les associations renforcent cette tendance. Leurs membres ne parviennent pas à s'intégrer de manière optimale à la vie sociale suisse et ne trouvent pas d'alternatives.

La conséquence en est qu'ils s'excluent eux-mêmes de la vie sociale suisse. Ils subissent sans les comprendre les effets des changements de lois et de règlements d'application. A cause d'une certaine marginalisation due à l'étiquette d'«étranger», quelques immigrants tombent parfois dans une sorte de dégénérescence. Pour améliorer leur situation économique, ils essaient de gagner de l'argent dans un système économique parallèle, ce qui ternit leur image vis-à-vis de la société d'accueil et a aussi des effets négatifs sur les relations à l'intérieur de la communauté migrante.

CONCLUSION

Nous voyons donc que les immigrants se battent avec les problèmes relatifs à deux systèmes sociaux différents. Les migrants ne peuvent pas construire leur avenir sans collaborer avec les dynamiques sociales suisses. Ceci implique une certaine transformation dans la vie de leur communauté.

La Turquie veut entrer en Europe. Une des conditions qui lui est posée est l'intégration. L'état turc tient à ce que ses communautés vivant déjà en Europe s'intègrent le mieux possible, ce qui n'est pas le cas depuis 20 ans. Il faut absolument que cela change!

Adaptation libre d'un texte **D'HUSEYIN AKIN**
Rédigé dans le cadre d'un cours de français langue d'accueil



Monde

Afrika ist anders — sechs ausgewählte Filme für den Unterricht

Die Welt rückt zusammen. Das Aufeinandertreffen der Kulturen gehört bei uns längst zum Alltag. Auch in unseren Schulen wächst die Zahl ausländischer Kinder von allen Kontinenten. Die Auseinandersetzung mit dieser neuen Realität ist notwendig und unausweichlich. Sie stellt eine Herausforderung dar, gerade auch im Unterricht. Die Fachstelle «Filme für eine Welt» will Lehrerinnen und Lehrer unterstützen und dazu motivieren, fremden Kulturen im Unterricht Raum zu geben: In Zusammenarbeit mit der Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit DEZA bietet die Fachstelle eine Auswahl von sechs Videos zu Afrika an.

AFRIKA ?

Denken Sie auch zuerst an Kriege, Krisen, Katastrophen? Noch immer werden die Länder des Südens in Europa verzerrt wahrgenommen. Unsere Sicht von Afrika, Asien und Lateinamerika ist geprägt von einer einseitigen, marktorientierten Medienberichterstattung. Spielfilme aus dem Süden oder Hintergrundberichte werden nur in seltenen Fällen, meist spät nachts, ausgestrahlt. So entsteht ein einseitiges Weltbild mit einem an den Rand gedrängten Afrika, von dessen Alltag wir wenig wissen.

FILME FÜR EINE WELT – MEHR SÜDSICHT IM UNTERRICHT

Die Fachstelle «Filme für eine Welt» will einen Kontrapunkt zur gängigen Elends- und Problembichterstattung schaffen und im Rahmen der Aktion «das andere Afrika» ein nuanciertes Bild dieses vielfältigen Kontinentes vermitteln.

Filme werden zunehmend zu einem wichtigen Arbeitsinstrument für den Unterricht. Als Medien, die auch auf emotionaler Ebene ansprechen, enthalten sie mehr als nur Informationen. Sie prägen die Bilder in unseren Köpfen und öffnen Fenster zu fremden Welten. Deshalb ist eine sorgfältige Auswahl der Filme ganz zentral.

Eine solche Auswahl macht die Fachstelle «Filme für eine Welt» im Auftrag der Hilfswerke und der Stiftung Bildung und Entwicklung. Für die Aktion «das andere Afrika» empfiehlt die Fachstelle sechs ausgewählte Videos (15 bis 90 Minuten, für Kinder von 10 bis 15 Jahren) zu folgenden Themen:

- Alltag von Strassenkindern in Burundi, Senegal und der demokratischen Republik Kongo
- Friedenserziehung und Vergangenheitsbewältigung am Beispiel der Arbeit der Wahrheits- und Versöhnungskommission in Südafrika
- Kampf ums Wasser, eine der knappsten Ressourcen der Zukunft (Moçambique)

- Konflikt zwischen traditioneller Kultur und moderner Lebensweise, zwischen Mythologie und Schulwissen (Spielfilm aus Burkina Faso)

Alle Filme sind didaktisch aufbereitet und mit einer Arbeitshilfe für Lehrerinnen und Lehrer versehen.

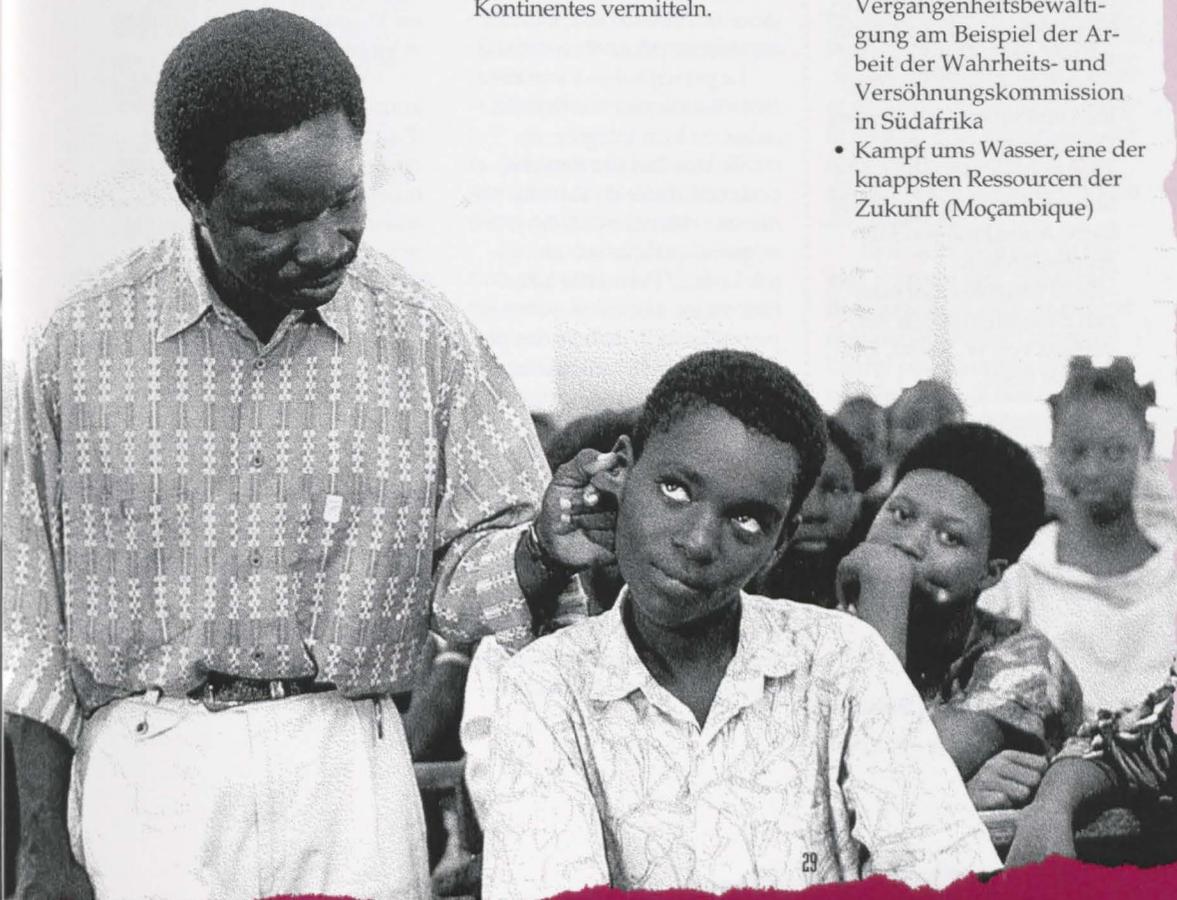
Der Prospekt mit weiteren Informationen und Bestelltalon kann bezogen werden bei:
 Fachstelle «Filme für eine Welt»
 Monbijoustrasse 31, Postfach 6074, 3001 Bern
 Tel. 031 398 20 88,
 Fax 031 398 20 87
 mail@filmeeinenwelt.ch,
 www.filmeeinenwelt.ch

DOROTHEA LANZ

Filmbeauftragte der Hilfswerke

Mit ihrer Filmarbeit will die Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit DEZA ein differenziertes Bild von Asien, Afrika und Lateinamerika vermitteln und dazu beitragen, dass der Süden bei uns stärker präsent ist. Sie hat Afrika zum Schwerpunkt der diesjährigen Informationskampagne gewählt: Das andere Afrika. In diesem Zusammenhang ermöglicht sie die Aktion der Fachstelle «Filme für eine Welt». Die DEZA ist Herausgeberin der Zeitschrift «eine Welt», die in der nächsten Nummer «das andere Afrika» thematisiert. Bestellung der Nummer 2/00 und Gratisabonnement bei:

DEZA, Freiburgstrasse 130,
 3003 Bern
 Tel. 031 322 31 09
 Fax 031 324 13 48
 info@deza.admin.ch,
 www.deza.admin.ch





Zürich

Gern weisen wir auf einige unserer aktuellen Arbeiten des Zürcher Bildungswesens und einige neue „Produkte“ hin:

• PROJEKT «QUALITÄT IN MULTIKULTURELLEN SCHULEN (QUIMS)»

Dies ist unser Arbeitsschwerpunkt. Im Moment sind es neun Partnerschulen, die „ergänzende Lernangebote“ planen und erproben; bald werden es 15 Schulen sein. Die Lernangebote sind beispielsweise der Einsatz von Computern im Sprachlernen, Leseförderungsprojekte, Teamteaching im Sprachunterricht oder Intensivierung der Elternarbeit. Folgende Praxisberichte (Zwischenergebnisse) sind beziehbar:

- Ein Reader «Einbezug und Mitwirkung der Eltern in multikulturellen Schulen»
 - Ein Bericht (mit Unterrichtsmaterialien) zu einem Kurs über die Berufswahl für albanischsprachige Eltern der Quartierschule Wengi in Zürich.
- Zusätzliche Lernangebote in Schulen mit hohen Migrantenanteilen und zusätzliche kantonale Finanzbeiträge dafür sind im Entwurf eines neuen kantonalen Volksschulgesetzes vorgesehen, der bis November 2000 in Vernehmlassung ist.

Die erwähnten Berichte können bestellt werden bei: Bildungsdirektion des Kantons Zürich, Abteilung Interkulturelle Pädagogik, Walchestr. 21, 8090 Zürich (Fax 01 259 51 31) Weitere und aktuelle Infos finden sich neu auf (ebenfalls für Bestellungen): www.quims.ch

• INFORMATIONSMITTEL ÜBER DIE KURSE IN HEIMATLICHE SPRACHE UND KULTUR (HSK)

Zusammen mit den Trägern der Kurse HSK und der Zürcher Schulsynode haben wir im Mai 2000 folgende Informationsmittel herausgegeben (zu finden auch unter www.quims.ch):

- eine kleine Broschüre in deutscher Sprache, die Ziele, Begründungen, Angebot und Organisation der Kurse HSK beschreibt und
- ein Informationsblatt für Eltern in zwölf verschiedenen Sprachen, das die wichtigsten Informationen und Tipps enthält.

• SCHULUNG DER FLÜCHTLINGE AUS DEM KOSOVO

Stadt und Kanton Zürich haben 1999 rasch auf die besondere Situation der vielen Flüchtlinge reagiert und gesamthaft rund 15 deutsch-albanische Klassen geführt. Das Konzept wurde in Pilotklassen erprobt, auf andere Klassen übertragen sowie durch Beratung und Weiterbildung unterstützt. So konnte nicht nur eine grosse Zahl von Kindern gut aufgenommen und unterstützt werden. Die Klassen waren auch ein interessantes Erfahrungsfeld für eine zweisprachige schulische Aufnahme von Migrantenkindern:

- Zwei Berichte einer externen Evaluation liegen vor, verfasst von W. Kassis, Universität Basel.

MARKUS TRUNIGER,

Bildungsdirektion des Kantons Zürich, Abteilung Interkulturelle Pädagogik



Vaud

«Viens chez moi»

jeter des ponts entre enfants et famille d'ici et d'ailleurs

Un mercredi comme les autres pour la famille Mermoud: Kevin et Valentin, neuf et onze ans, rentrent de l'école. Or, depuis quelques semaines, Awet, un jeune érythréen de neuf ans et demi, se joint à eux pour l'après midi. Au programme: promenades, pique-nique, sport ou jeux vidéo selon la

nel. Telle est aussi la finalité de «Viens chez moi»: créer des liens, à travers les enfants, entre familles suisses et migrantes.

«Viens chez moi» réserve parfois de belles surprises, comme pour Awet, dont la famille qui l'accueille n'est autre... que celle de son copain d'école Kevin.

Des expériences similaires ont été menées ailleurs en Suisse, notamment à Fribourg en 1993 avec «Table ouverte», mise sur pied par Mary-Claude Wenker. En Suisse alémanique, la Croix Rouge zurichoise a lancé en 1993 «Mitten unter Euch», dont «Viens chez moi» s'inspire, qui a essaimé notamment à Winterthur, St Gall, Berne et Bienne.

météo, pour la plus grande joie des trois garçons.

Awet et sa famille d'accueil participent à «Viens chez moi», un projet d'échanges et de rencontres entre familles d'ici et d'ailleurs qui a été lancé en mars 2000, après une expérience pilote d'une année.

Le principe de «Viens chez moi» est simple: une famille, suisse ou bien intégrée, accueille une fois par semaine - et pour une durée de six mois minimum - un enfant ou un jeune migrant, quelque soit son statut. Le but? Permettre à l'enfant migrant de découvrir son pays d'accueil, de faire des progrès en français ou tout simplement de rencontrer des jeunes Suisses de son âge.

La famille d'accueil s'enrichit également au contact de l'enfant accueilli: parmi ceux-ci, certains font découvrir à leur famille d'accueil les musiques de leur pays d'origine; d'autres ont déjà convaincu leur mère d'inviter leur famille d'accueil à un repas tradition-

Le projet a été lancé dans la région lausannoise par un groupe de travail interprofessionnel composé de personnes issues de l'asile, des œuvres d'entraide et de l'enseignement. Une coordinatrice informe et accompagne les familles et les enfants.

«Viens chez moi» est toujours à la recherche de familles d'accueil; les personnes intéressées peuvent s'adresser aux coordonnées ci-dessous. Par ailleurs, des soirées d'information sont prévues.

Pour tout renseignement:

Emmanuelle Robert - coordinatrice du projet
«Viens chez moi»
c/o EPER - Service des réfugiés
15, ch. e Montmeillan
1005 Lausanne
Tél. 021/312 69 77 (le mardi)
E-mail:
heks_lausanne_refugies@bluewin.ch



Fribourg

Pas lui, je le connais!

Samedi 25 novembre 1989, 00 h 50 place du Petit-Paradis, Fribourg.

Un requérant d'asile Kurde, Mustafa Yildirm, 44 ans, père de trois enfants est mortellement blessé par un apprenti fribourgeois de 17 ans. D'imposantes manifestations de protestation ont empli la ville et de très nombreuses organismes ont dit leur indignation (La Liberté, 27 novembre 1989). La cité se divise : crime raciste ou tragique fait divers ?

Une marche silencieuse contre le racisme est annulée au dernier moment par crainte d'affrontements avec des groupes animés par la haine raciste. Fausses rumeurs. 3 à 400 personnes défilent dans le calme et déposent des bougies sur le lieu du drame. Le 12 avril 1990, le jeune apprenti est condamné à 6 mois de prison avec sursis, peine accompagnée de diverses mesures éducatives. Le Tribunal retiendra l'homicide par négligence, excluant toute connotation raciste aux actes et propos tenus.

10 ans plus tard, certains se souviennent et s'interrogent.

PAS LUI, JE LE CONNAIS !

- Papa, on dit bien que quelqu'un est de race blanche, un autre de race noire, ou jaune, on nous l'a souvent dit à l'école.

- Si ton institutrice a vraiment dit cela, elle se trompe... Ecoute-moi bien, ma fille: les races humaines n'existent pas... le mot race n'a pas de base scientifique. (Tahar Ben Jelloun, le racisme expliqué à ma fille, Paris, 1998)

Ainsi parlait Tahar Ben Jelloun lorsqu'il tentait d'expliquer le mot racisme à sa fille Mérième.

Alors si les races ne sont que l'invention d'esprits scientifiques égarés, quel sort réserver aux racistes et aux antiracistes ?

Et nous ? Que faisons-nous là ce soir. Serions-nous les derniers Don Quichotte en croisade contre des moulins... qui n'ont jamais existé ?

Malgré tout, on tue toujours au nom de la race, de sa race que l'on croit supérieure et qui n'a en réalité aucune substance.

Alors si ce n'est la race, qui arme le bras du tueur ? Sans doute la peur, la peur de celui qui est autre, différent, étranger à son monde.

Un professeur d'éducation civique échaudé par les propos anti-étrangers échangés par certains de ses élèves, ordonna aux élèves non-suisse de quitter immédiatement la salle de classe. Surpris, les élèves suisses manifestèrent bruyamment :

- Non pas lui, pas elle !

- Mais pourtant, ils ne sont pas Suisses.

- Oui, mais eux, on les connaît !

Je le connais, je n'ai plus peur, il ne m'est plus étranger. Alors pourquoi frapper encore ?

Telle pourrait être la mission prioritaire de l'école : lutter contre le... mais comment le nommer dès lors pour ne pas parler de rien ? Nos têtes de pioches ont de la peine à trouver des mots simples quand les idées sont complexes. Arrêtons de lutter contre... ; engageons-nous pour... l'éducation à la différence, l'ouverture, la tolérance,

l'accueil, l'enrichissement au contact de l'autre... l'humanisme. Un slogan ? Un petit pas vers toi, un grand bond vers l'humanité.

Encore faut-il convaincre et non prêcher. Pourquoi choisir l'humanité et non la barbarie ? Pourquoi valoriser la différence ? Pourquoi préférer moi et les autres alors que j'aurais tellement envie de crier moi, pas les autres ? Toutes les branches scolaires réunies ne seront pas de trop pour répondre à ces vertigineuses questions. Mais élèves et professeurs sauront trouver le lexique et la grammaire qui donneront un sens à la gabegie qui règne sur notre radeau de la Méduse.

Ils se sont déjà mis au travail. Souvent sans bruits médiatiques mais avec courage et obstination. Parler l'un après l'autre pour écouter ; ne plus taire le racket, la baston, la menace ou la violence dans certaines familles ; s'émouvoir du travail des enfants ; récolter des cartons du cœur ; ne plus dire :

Je monte en classe pré-gymnastique ou il est descendu en classe pratique ; participer au parlement des jeunes ; intégrer tous les élèves lors de travaux de groupes ; offrir un appui à celui ou à celle qui vient d'arriver.

Cette énumération à la Prévert n'a pas le lyrisme d'un plus jamais la guerre... plus jamais ça. Mais à quelques jours de cette fin de siècle qui inventa la déportation scientifiquement organisée, les camps d'extermination, le nettoyage ethnique, le libéralisme carnassier qui nourrit la bourse avec des milliers de travailleurs mis à pied par des patrons grassement payés... ces petits pas m'apparaissent comme des pas de géant.

Il y a dix ans mourait ici Mustafa... Le jeune homme qui l'a tué n'a pas crié : Mais on se connaît ! Pourquoi ? J'ose espérer que les petits pas de géant amorcés dans les écoles empêcheront que nous nous posions à nouveau cette insoutenable question.

BERNARD GASSER

Place du Petit-Paradis,
25 novembre 1999

Quelques éléments sur la participation politique des étrangers dans le canton de Neuchâtel

Neuchâtel est un des rares cantons en Suisse à accorder le droit de vote au niveau communal aux étrangers bénéficiaires d'un permis d'établissement, ce depuis 150 ans. Une révision de la Constitution cantonale est actuellement en cours, dans laquelle il est prévu d'élargir ce droit au niveau cantonal. Celle-ci devra recevoir l'aval populaire les 23 et 24 septembre prochains. Cet élargissement touche majoritairement des ressortissants de l'Union européenne. Ce seront environ 22'000 nouveaux citoyens qui seront concernés par cette innovation sur une population étrangère globale d'environ 36'000 âmes.

Nous pouvons nous demander ce qu'il en est de la participation politique des étrangers dans le canton de Neuchâtel: leur comportement électoral diffère-t-il vraiment de celui des Suisses?

L'évolution du taux de participation des étrangers s'apparente à celui des Suisses; c'est-à-dire une tendance générale à la baisse de l'exercice du droit de vote. La participation est toutefois nettement plus faible chez ceux-ci: elle a atteint une moyenne de 15% dans les trois villes du canton aux dernières élections face à une moyenne de 34% pour les votants suisses. Tout comme les Suisses, les étrangers adoptent des comportements politiques différenciés.

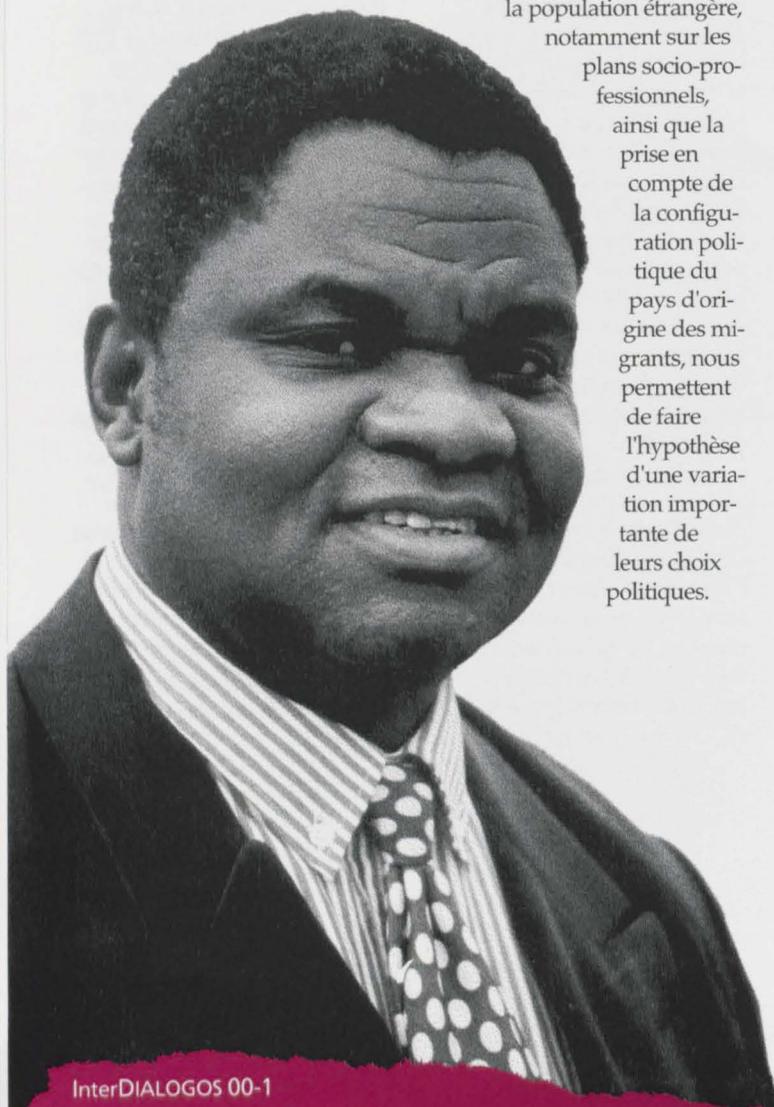
La diversité présente parmi la population étrangère, notamment sur les plans socio-professionnels, ainsi que la prise en compte de la configuration politique du pays d'origine des migrants, nous permettent de faire l'hypothèse d'une variation importante de leurs choix politiques.

S'il paraît aventureux de tenter une analyse de l'origine des élus afin de se rendre compte de la mobilisation de candidats d'origine étrangère (vu que le droit d'éligibilité n'est pas accordé aux non-nationaux) aux autorités communales, nous pouvons toutefois remarquer un phénomène nouveau: celui de la visibilité «en tant qu'étrangers» de quelques élus aux législatifs et exécutifs communaux.

En effet, l'élection de migrants plus ou moins récents a eu lieu à l'occasion des deux dernières législatures, cela apparemment sans soulever de réactions négatives parmi la population neuchâteloise. A l'occasion des dernières élections de mai 2000, une suisseuse d'origine turque, et trois Suisses d'origine africaine, dont un président de commune, ont été élus, parallèlement à l'élection de citoyens d'origine française, italienne, espagnole ou portugaise. La presse locale s'est intéressée au phénomène mettant en évidence positivement l'origine des élus. A noter qu'à La Chaux-de-Fonds où deux candidats d'origine turque se sont présentés, la mobilisation électorale des ressortissants turcs a été massive (environ 50%)! Nous ne pouvons que nous réjouir que ces nouveaux citoyens prennent part activement au développement de la commune dans laquelle ils séjournent. Nous pouvons aussi nous demander s'il est juste d'exiger la naturalisation comme condition au droit d'éligibilité de citoyens qui vivent depuis des années dans notre pays, y travaillent, y fondent une famille, y construisent leur vie. Sur ce point le débat entre opposants et partisans n'a pas encore fini de faire couler de l'encre...

Dans le but d'inciter les étrangers à se déplacer lors du scrutin des 6 et 7 mai et de les informer sur la manière de procéder, les chancelleries des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle ont pris l'initiative d'organiser des séances d'informations dans leur commune à l'intention des collectivités étrangères en collaboration avec le délégué cantonal aux étrangers. A cette occasion, un texte sur l'organisation politique de la commune traduit en huit langues a été remis aux participants puis envoyé aux principaux réseaux de migrants dans le canton. Au vu des chiffres sur le taux de participation au dernier scrutin, il ne semble pas que cette action ait eu un effet incitatif réel, les taux de participation ayant même encore baissé par rapport à ceux de 1996. L'effort d'information aux populations étrangères ne doit pas pour autant être négligé - tout au contraire - et mérite de s'inscrire dans le cadre plus large de la réflexion globale sur la démission de la population constatée aux votations et élections.

Pour terminer cette modeste réflexion, voici quelques propos de M. Raoul Luzolo Lembwadio, d'origine zaïro-angolaise, conseiller communal socialiste dans la Commune de Boudry.



« SHKOLLIMI »

M. LEMBWADIO, QUELLES SONT LES RAISONS QUI VOUS ONT POUSSÉ À ENTRER SUR LA SCÈNE POLITIQUE COMMUNALE, ET AU PARTI SOCIALISTE ?

J'aime donner de mon temps à la cause publique et participer au tissu associatif de mon lieu de résidence et d'appartenance. Je pense que ces motifs m'ont poussé le lendemain de ma naturalisation à me préoccuper de mes droits politiques. Cela m'a permis de me rendre compte que l'habitant de Boudry (l'homme politique) était ouvert. J'ai donc répondu à la volonté d'ouverture des boudryssannes et des boudryssans par ma volonté de participer aux affaires publiques.

En ce qui concerne mon adhésion au parti socialiste, cela répond, de mon point de vue, à ma philosophie politique, qui consiste à être au service du peuple c'est-à-dire, le politicien comme serviteur du peuple. Celui qui se bat pour le bien-être de l'homme, qui cherche à améliorer ce qui peut l'être et à soutenir les faibles (enfants, jeunes, moins jeunes et aînés), sans vouloir les humilier. Je partage donc mes convictions avec le parti socialiste.

EN TANT QU'AFRICAIN, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES MOEURS POLITIQUES EN SUISSE ?

Au regard de ce que je connais de la politique africaine, il serait démesuré de vouloir comparer l'incomparable. Je trouve toutefois intéressant l'esprit dans lequel s'exerce la politique en Suisse. Au lendemain des élections, chacun et chacune œuvre pour l'intérêt communautaire.

En tant qu' élu d'origine étrangère à l'exécutif de Boudry, vous sentez-vous investi d'une mission de porte-parole de voix immigrées dans le canton ?

N'oubliez surtout pas que, selon moi, je suis l'enfant de l'amour, si le parti socialiste ainsi que les autres formations politiques et le peuple de Boudry m'a porté au Conseil communal et continue de me soutenir (d'après les résultats des élections, les voix me viennent de tous les côtés). J'ai donc avant tout un devoir envers les boudryssannes et les boudryssans. Je suis bien entendu conscient de ma position privilégiée en tant qu' élu d'origine étrangère pour apporter un éclairage particulier et répercuter les voix des hommes et des femmes, d'ici ou d'ailleurs, qui vivent dans notre commune et dans le canton.

NOUS OBSERVONS QUE LES ÉTRANGERS SE DÉPLACENT PEU AUX URNES, QUELLE EXPLICATION DONNEZ-VOUS À CE PHÉNOMÈNE ?

Je suis persuadé que ce constat est valable tant pour les Suisses que les étrangers, même si je pense que les étrangers - plus que les Suisses - croient que leurs votes ne changeront rien aux décisions communales sur lesquelles ils sont appelés à s'exprimer. Je crois qu'un travail d'information et de formation aux devoirs civiques doit être entrepris à l'intention de toute la population et des étrangers en particulier. Il faut veiller à traduire certains textes d'informations en plusieurs langues pour la compréhension des usagers.

ANNE JEANNERET
Juillet 2000

Le Centre de productions audiovisuelles du Département de l'Instruction Publique (CPAV), vient de réaliser une vidéo, à l'usage des enseignants des trois ordres d'enseignement et des parents d'origine albanaise. Au départ de ce projet des constats.

Le nombre des enfants provenant de l'ex-Yougoslavie, particulièrement de la Kosovo s'est multiplié ces dernières années. Le fossé culturel qui existe entre la société de provenance de cette population (généralement rurale) et les habitudes et usages de notre société genevoise posent parfois des problèmes d'intégration et de compréhension, notamment autour du fonctionnement et des règles de l'école.

Pour tenter de réduire cet écart, une enseignante albanaise, Mme Drita VESHI et un conseiller social, M. Philippe SCHNEIDER, ont eu l'idée de proposer une vidéo, dont le contenu permet de présenter les attentes de l'institution scolaire. A défaut de faire venir facilement les parents vers l'école, c'est l'école et ses contenus qui va vers cette population.

Bien entendu il n'est pas question de détailler ici chacun des programmes d'enseignement, il s'agit plutôt de présenter les grands principes qui sous-tendent l'école genevoise, les différences pédagogiques entre les systèmes scolaires, les attentes des enseignants face aux parents. Sont abordé aussi certaines valeurs défendues par l'école, comme la laïcité, l'interculturalité ou l'émancipation

des jeunes filles (par exemple). Enfin, sont présentées aussi les aides psychosociales et de loisirs qui sont offertes aux jeunes et à leurs parents.

Cette cassette-vidéo existe en version française et en version albanaise. Elle est susceptible d'être distribuée lors d'entretiens individuels ou lors de réunions de parents. Enfin, elle devrait être un outil utile pour toute personne travaillant avec des jeunes en âge de scolarité.

Si aujourd'hui cette cassette concerne la communauté albanaise, il est envisagé de la transposer pour d'autres cultures, en d'autres langues, si les besoins s'en font sentir, et si le bilan de cette première expérience s'avère positif.

Pour tout renseignement :

Vous pouvez vous procurer cette cassette en vous adressant à :

Philippe SCHNEIDER,
conseiller social du SCAI,
tél. : 022 / 338.35.71
(Prix indicatif : 10 francs pour les deux versions linguistiques)

Note de la rédaction : bien que s'inspirant de la réalité genevoise, cette cassette a été utilisée avec succès dans d'autres cantons.



250 jeux et animations

La nouvelle édition du catalogue «270 jeux et animations» vient de paraître. Outil pédagogique indispensable pour les enseignants et animateurs. Il permet d'aborder, de manière originale et vivante, des thèmes, tels que: droits de l'homme, matières premières, exodes, migrations, environnement, commerce international, famille, éducation à la paix, image de l'autre / de soi, adolescence, communication, etc.

A utiliser en classe, avec un groupe de scouts, des catéchèses, etc.

Tous les âges, catalogue de jeux, de Annie Mercier, Action de carême, Centre de documentation catéchétique, Fondation Education et Développement et Pain pour le prochain, 2000, Fr. 16.-

La bonne conduite

«La bonne conduite» décrit cinq rencontres qui ont pour cadre une voiture d'auto-école. Ces cinq tandems sont plus au moins le fruit du hasard; les moniteurs et leurs élèves ont un but commun: réussir l'examen de conduite. Ils diffèrent toutefois les uns des autres par leur nationalité, leur contexte social et parfois par la couleur de leur peau. Ce documentaire est le reflet d'une Suisse multiculturelle, pose de manière parfois amusante la question de l'identité, et provoque la réflexion à propos des clichés et préjugés.



Dès 14 ans, vidéo, 60', documentaire de J.-Stéphane Bron, « Films pour un seul monde », 1999, Fr. 35.- (prix promotionnel).

Phantasia



La guerre éclate entre deux peuples qui pourtant ont réussi à vivre durant de longues années sur le même territoire. Larsa et Adrastus fuient cette guerre civile et tentent d'atteindre Harmonica, un étrange pays que l'on dit riche et pacifique...

Ce conte fantastique, qu'accompagnent des activités pédagogiques réalisables en classe ou en famille, permet de sensibiliser les enfants aux causes et conséquences de la guerre, et aux difficultés que rencontrent les réfugiés qui la fuient.

9 à 13 ans, livre illustré (55 pages) + dossier didactique (20 pages), de Anne-Lise Thurler, Maté Mermoud, Mary-Claude Wenker et Cristina Tattarletti, Loisirs et Pédagogie, 2000, Fr. 28.-

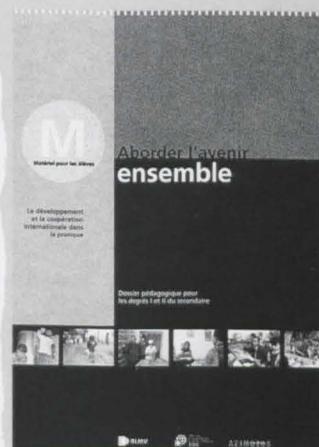
« Aborder l'avenir ensemble »

UN NOUVEL OUTIL
PÉDAGOGIQUE POUR
LE SECONDAIRE 1 ET 2

Une vidéo (5 films qui présentent chacun un projet de développement)

Un manuel pour les enseignants et un cahier pour les élèves

Une brochure d'information
« Si les pauvres sont pauvres, c'est de leur faute »



A commander auprès de la
Fondation Education et
Développement
(Tél. 021/612 00 81) pour
le prix de 38 francs.



**BILDUNG UND ENTWICKLUNG
EDUCATION ET DEVELOPPEMENT
EDUCAZIONE E SVILUPPO
EDUCAZIUN E SVILUP**

POUR EN SAVOIR PLUS....

commandez la dernière version de notre catalogue thématique de matériel pédagogique (vente et prêt de dossiers didactiques, vidéos, diapos, d'expositions, de livres, de jeux, de séries de classes pour la lecture suivie).

FONDATION EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT,
CP. 164, Av de Cour 1,
1000 Lausanne 13,
tél. 021 / 612 00 81,
fax 021 / 612 00 82,
e-mail: fed@lausanne.globaleducation.ch
www.globaleducation.ch

PASSEZ NOUS VOIR

exposition et vente de tout notre matériel pédagogique

HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Que
sais-je ?
Martine Abdallah-Pretecelle
**L'éducation
interculturelle**

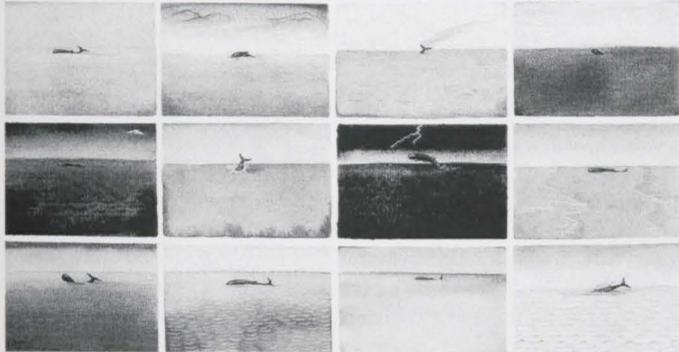


puf



LA PETITE BALEINE ET LA MER

PETER SÍS



Le baleineau fut élevé à l'aquarium marin. Le jour de sa mise en liberté, il aura vu plein de gens, mais jamais d'autres baleines. La recherche de ses congénères en sera d'autant plus difficile.

FONDATION VILLAGE D'ENFANT PESTALOZZI SECRÉTARIAT DE LA FONDATION

Freyastrasse 14, 8004 Zurich

Tél. 01/298 34 34

Fax 01/ 298 34 35

E-Mail: info@pestalozzi.ch

Internet: <http://www.pestalozzi.ch>

SECRÉTARIAT ROMAND: TÉL. 026/347 18 70

Pèlerins du monde



CALENDRIER INTERRELIGIEUX 2000/2001

A commander chez ENBRIO par fax (021/312 27 70)
ou via le site Internet www.enbrio.ch

ALINE GOHARD-RADENKOVIC

Communiquer en langue étrangère

DE COMPÉTENCES CULTURELLES VERS DES COMPÉTENCES
LINGUISTIQUES

Bern, Berlin, Bruxelles, New York, Wien, 1999. XVIII, 253 p.

ISBN 3-906762-58-0

SFr. 30.-

Si, de nos jours la dimension culturelle est devenue pour tout théoricien ou praticien une composante évidente de l'apprentissage d'une langue étrangère – et même si elle a fait l'objet de débats – elle n'a pas bénéficié d'un réinvestissement méthodologique en didactique des langues. Cet ouvrage propose une méthodologie d'initiation à une « lecture » des sociétés et cultures s'appuyant sur des concepts socio-anthropologiques, destinée à ceux qui forment des publics apprenant des langues étrangères à des fins éducatives, universitaires ou professionnelles. La constitution d'une compétence de communication dans un contexte bi- ou multiculturel repose sur l'apprentissage des savoirs et savoir-faire fondamentaux autant culturel que linguistique, en vue de mieux maîtriser les dimensions implicites qui sous-tendent toute communication. Dans ce but sont proposés des démarches d'observation d'une « grammaire des cultures » et des parcours de formation, indispensable à la constitution de compétences culturelles chez l'enseignant et le formateur qui devront préparer les futurs usagers de la langue à leur environnement étranger et construire avec eux les stratégies de compréhension et d'ajustement nécessaires à l'aboutissement de leur projet.

Contenu: Il s'agit de réintroduire la composante socio-culturelle dans l'apprentissage des langues. L'ouvrage propose une méthode d'initiation des enseignants/formateurs à une « grammaire des cultures » à partir des concepts de la socio-anthropologie. Le but est de construire avec le (futur) usager de la langue des compétences culturelles nécessaires à sa compréhension des dimensions implicites de toute communication.

Aline Gohard-Radenkovic, actuellement professeure associée et directrice de l'Institut de français de l'Université de Fribourg en Suisse, a fait une thèse de doctorat en Didactologie des langues et cultures (Paris III). Elle a occupé des fonctions d'enseignante de Français langue étrangère (Autriche, Turquie) puis attachée linguistique (Australie, Corée du sud, Russie) pour le ministère des Affaires étrangères, son rôle étant de mettre en œuvre une politique linguistique et culturelle dans le cadre de coopération universitaires et éducatives.



BABETTE LOPPACHER

DER HEFT, DER BUCH

BERICHT AUS EINEM BUNTEM SCHULHAUS



Theodor Schmid Verlag Zürich
TB 112 S., ISBN 3-906566-01-3, Franken 20.-

Eine Deutschlehrerin für Fremdsprachige (DfF) hat ihre Schülerinnen über drei Oberstufen-Schuljahre hin begleitet und Notizen gemacht: Fremdsein, Deutschlernen, das Schulsystem und die Schweiz kennen lernen – auf Klassenfahrt oder in der Sozialwoche im Altersheim – zusammen einen Krimi schreiben, mit Leuten aus ganz anderen Kulturen und Sprachen zusammenarbeiten, auch mal furchtbaren Streit in der Klasse haben, in Schnupperlehren den zukünftigen Beruf erkunden oder sozial und politisch im neuen Heimatland aktiv werden – gegen Drogenszenen im Wohnquartier – das sind die Themen. Speziell waren Anfang der Neunziger Jahre die Platzspitzschliessung und die darauf folgende offene Drogenszene dicht ums Schulhaus – aber die Probleme des Fremdseins in Zürich und in der deutschen Sprache sind für viele Neuankömmlinge dieselben geblieben, genauso wie die Pubertät oder die schwierige Lehrstellensuche.

Wir Lehrerinnen können tonnenweise Fachliteratur verschlingen zum Thema multikulturelle Erziehung und Mehrsprachigkeit – aber erzählend, aus unserem Alltag berichtend können wir einander unendlich viel vergnüglicher mitteilen, was sie so liebenswert macht mit ihren 13 bis 16 Jahren – die Kinder aus 15 verschiedenen Ländern in einem Arbeiterquartier in Zürich.

« Von Störfall zum Normalfall »

EIN AKTUELLES BUCH ÜBER DIE KULTURELLE VIelfALT
IN DER SCHULE

Scheitert unsere Volksschule an ihren immer zahlreichern fremdsprachigen Schülerinnen und Schülern aus immer unvertrauteren Kulturen? Glaubt die Eidgenössische Kommission gegen Rassismus zurecht, der Weg in Richtung auf eine Apartheid-Gesellschaft sei bereits eingeschlagen? Gibt es in Zukunft Rassen statt Klassenkamaraden?

Mit diesen Fragen befasst sich ein soeben erschienenes Buch mit 23 Beiträgen aus wissenschaftlicher, politischer und schulinterner Perspektive. Anknüpfungspunkt ist die 1998 in Dietikon ZH entbrannte Debatte um eine separate Schulung fremdsprachiger Kinder. Im ersten Teil kommen die Akteure selbst zu Wort, der SVP-Postulant für getrennte Klassen genauso wie die politische Gegnerin, der Stadtpräsident und natürlich Schulkinder und ein Primarlehrer. Im zweiten Teil beleuchten sechs Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler den Sachverhalt aus ihrer Fachperspektive. Sie zeigen normative und empirische Ziele und Bedingungen für eine neue Volksschule auf. Prominente Politikerinnen und Politiker und zwei Vertreter ausländischer Bevölkerungsgruppen nehmen im dritten Teil Stellung. Der vierte Teil befasst sich mit der Frage, welche konkreten Wege der Schule offen stehen, wenn sie sich zu einer neuen «Schule der Vielfalt» entwickeln will. Erziehungs- und Schulspezialistinnen und -spezialisten skizzieren zukunftsweisende Modelle der Schulorganisation und des Unterrichts, der Ausbildung von Lehrpersonen und des Einbezugs der Eltern.

« Von Störfall zum Normalfall » beleuchtet ein gesellschaftliches Problem auf exzellente, umfassende Art (TagesAnzeiger 27.Mai 2000)

« Von Störfall zum Normalfall » hebt sich durch den direkten Praxisbezug wohltuend vom theoretischen Dunst mancher themenverwandter Publikationen ab. (Neue Zürcher Zeitung, 24. Mai 2000)

Von Störfall zum Normalfall. Kulturelle Vielfalt in der Schule. Herausgegeben von Peter E. Ochsner, Urs Kenny und Priska Sieber. Verlag Rüegger, Chur und Zürich 2000. 208 Seiten, 38 Franken. Bezug bei Priska Sieber, Scheuchzerstrasse 120, 8006 Zürich, E-Mail Stoerfall@Hotmail.com und Buchhandel.



viii^e congrès international

ARIC

association pour la recherche
interculturelle

**Recherches et pratiques
interculturelles**

**Nouveaux espaces,
nouvelles complexités?**

24-28 septembre 2001

Première annonce et appel
à communication

Genève

CONGRÈS ARIC
Faculté de Psychologie et
des Sciences de l'Éducation
Université de Genève - Uni Mail
CH-1211 GENÈVE 4

Fax: +41 22 / 705 91 39
e-mail: aric@pse.unige.ch
<http://www.unifr.ch/ipg/ARIC>



COLLOQUE VALS-ASLA

**Communiquer en milieu professionnel
plurilingue**

SÉMINAIRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉDUCATEURS
SOCIAUX (AIES)

LUGANO, 14-16 SEPTEMBRE 2000

INSCRIPTIONS :

Colloque «communiquer en milieu professionnel bilingue»

Université de Neuchâtel

Centre de linguistique appliquée

Espace Louis Agassiz 1

2000 Neuchâtel

RENCONTRE À L'ÉTRANGER

**Sociétés multiculturelles et aliénation dans
le milieu adolescent**

SÉMINAIRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉDUCATEURS SOCIAUX (AIES)

JÉRUSALEM, DU 4 AU 7 OCTOBRE 2000

RENSEIGNEMENTS : SECRÉTARIAT DU SÉMINAIRE

Dr. Emmanuel Grupper

17, rue Kaplan

64734 Tel Aviv / Israël

tél. 972/369 30 421



InterDIALOGOS
Case Postale 1747
2002 Neuchâtel
CCP 20-9933.9

CONTACT :

Mary-Claude Wenker
Tél : 026/400 01 11
Fax : 026/400 01 10
mcwenker@swissonline.ch

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

Conseil de l'Europe
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
et Départements cantonaux de l'instruction publique
Confédération Helvétique
Ambassade d'Espagne, Berne
Ambassade du Portugal, Berne
Département de l'instruction publique du canton de Fribourg

ET L'APPUI FINANCIER DE :

La Loterie Romande
Action de Carême/Fastenopfer
Bureau du délégué aux étrangers, La Chaux-de-Fonds
Caritas Suisse
Pour-cent culturel Migros

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION INTERDIALOGOS :

Mary-Claude Wenker

COORDINATRICE DU COMITÉ DE RÉDACTION :

Mary-Claude Wenker

COMITÉ DE RÉDACTION :

Christian Graf, Michel Nicolet, Mary-Claude Wenker

COMPTABILITÉ :

Anne Jeanneret - Bureau du délégué aux étrangers, rue du Parc 117, 2300 La Chaux-de-Fonds

CONSEIL D'ÉDITION :

MEMBRES INDIVIDUELS : Rédaction + Cristina Allemann-Ghionda, Rosana Ambrosi, Elisabeth Ambühl-Christen, Adriana Catti, Vittoria Cesari, Bernard Courvoisier, Thomas Facchinetti, Giorgio Gilardi, Armin Gretler, Mireille Grosjean, Jelena Juvet, Charly Maurer, Tania Ogay, Micheline Rey, Marco Trevisani, Anita Schärli Wegmüller, Ana Maria Witzig-Marinho

MEMBRES COLLECTIFS : Séminaire de Psychologie, Faculté des Lettres, Université de Neuchâtel. Secteur accueil et éducation des migrants, DIP, Genève. Fondation Education et Développement, Lausanne. Bureau du délégué aux étrangers, La Chaux-de-Fonds. Stiftung Bildung und Entwicklung, Bern

ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Huseyin Akin, Violaine Clément, Olivier Clerc, Gianni D'Amato, Bernard Gasser, Jacques Mino, Christiane Perregaux, Emmanuelle Robert, Claude Roshier, Peter Rüesch, Markus Truniger, Philippe Schneider, Marine Weber Loesch

FICHE DIDACTIQUE :

Bernard Gasser

GRAPHISME :

arfys - Marie Brunner, 4, avenue de Frontenex - 1207 Genève - (022) 840 1881

IMPRIMEUR :

Imprimerie Genevoise S.A. - Case postale 241 - 1211 Genève 24

Imprimé en 1800 exemplaires

Cultivons la paix ... à l'école

ORIGINE DU PROJET

C'est en 1989, quelques mois avant que ne tombe le Mur de Berlin, que naît l'idée d'une «culture de la Paix».

1989 marque la fin de la guerre froide et la défaite du communisme tant redouté. L'air a soudain un petit goût de paix. L'aube du XXI^{ème} siècle se profile. Ne pourrait-on pas imaginer pour demain un autre monde que ce XX^{ème} siècle finissant qui inventa les goulags, Auschwitz, Hiroshima et une ribambelle de génocides. Peut-on imaginer qu'à une culture de guerre, de violence et de discrimination succède une culture de non-violence, de dialogue, de tolérance et de solidarité?

1997 L'Assemblée générale des Nations Unies faisant siennes ces idées proclame l'an 2000 Année internationale de la culture de la Paix et la décennie 2001-2010 Décennie internationale de la culture de la Paix et de la non-violence au profit des enfants du monde.

1999 Des Prix Nobel de la Paix rendent public leur *Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence*, dont la teneur est la suivante:



1. *respecter la vie et la dignité de chaque être humain sans discrimination ni préjugé;*
2. *pratiquer la non-violence active, en rejetant la violence sous toutes ses formes: physique, sexuelle, psychologique, économique et sociale, en particulier envers les plus démunis et les plus vulnérables tels les enfants et les adolescents;*
3. *partager mon temps et mes ressources matérielles en cultivant la générosité, afin de mettre fin à l'exclusion, à l'injustice et à l'oppression politique et économique;*

4. *défendre la liberté d'expression et la diversité culturelle en privilégiant toujours l'écoute et le dialogue sans céder au fanatisme, à la médiocrité et au rejet d'autrui;*
5. *promouvoir une consommation responsable et un mode de développement qui tiennent compte de l'importance de toutes les formes de vie et préservent l'équilibre des ressources naturelles de la planète;*
6. *contribuer au développement de ma communauté, avec la pleine participation des femmes et dans le respect des principes démocratiques, afin de créer, ensemble, de nouvelles formes de solidarité.*

Chaque habitant de la planète est invité à signer ce manifeste pour montrer son engagement personnel à essayer de les mettre en pratique. L'objectif est d'atteindre cent millions de signatures qui seront présentées à l'«Assemblée du Millénaire» des Nations Unies en septembre 2000, qui verra réunis en même temps les chefs d'Etat et les représentants des organisations non gouvernementales de la planète.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

A travers le monde, d'innombrables projets sont mis sur pied par des institutions, des organisations, des associations publiques et privées pour sensibiliser la jeunesse et susciter le débat et la réflexion sur la construction de la paix.

En Suisse, il est notamment prévu d'aborder le thème de la paix dans toutes les classes de la scolarité obligatoire à l'aide d'une affiche qui sera placée dans chaque classe.

Dans le cadre des festivités de son 150^{ème} anniversaire, le Cycle d'orientation de Jolimont à Fribourg a décidé de participer à ce mouvement mondial durant deux jours et demi, en y associant tous les professeurs et tous les élèves.

LES OBJECTIFS

Se mettre en paix avec soi-même; tolérer l'autre dans le travail de groupe; accepter les idées opposées aux siennes, respecter le droit à la parole; créer, s'émouvoir ou se révolter, etc. voilà les principaux objectifs visés lors de ces deux journées et demie.

InterDIALOGOS : Idées pour une éducation en contextes pluriculturels
InterDIALOGOS : Ideen für Bildung in einer plurikulturellen Umwelt
InterDIALOGOS : Idee per l'educazione in contesti pluriculturali

INTEGRATION:
WELCHE MODELLE FÜR
WELCHE ZIELSETZUNGEN?

INTEGAZIONE:
QUALI MODELLI PER
QUALI OBIETTIVI?

INTÉGRATION(s) :
QUELS MODELES POUR
QUELS OBJECTIFS ?

I n t e r -

D

i

a

DIALOGOS

NUMERO 2 / 00

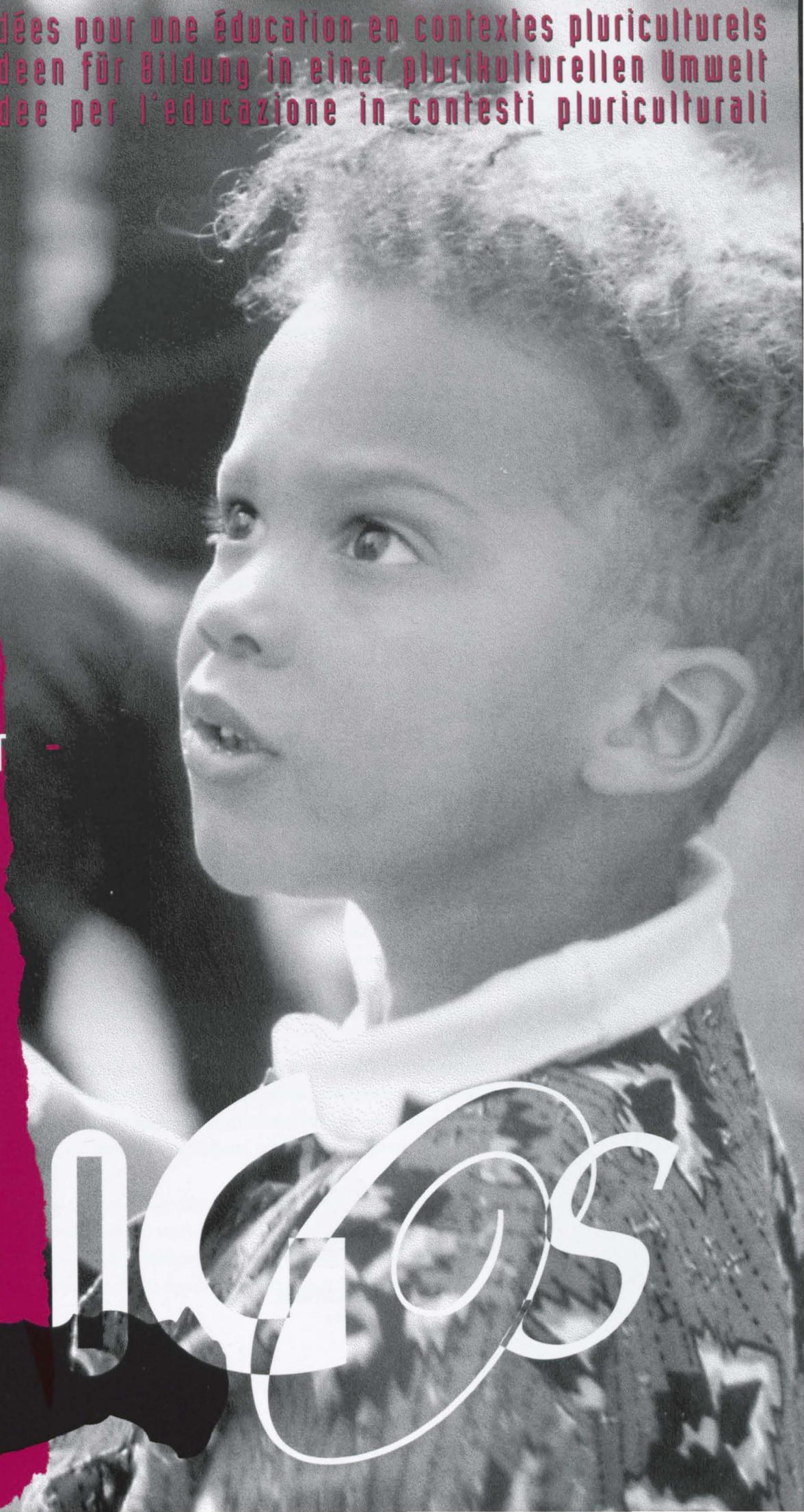


PHOTO :

page 10
MARY-CLAUDE WENKER
 pages 2 & couverture
CCSI FRIBOURG
 pages 23 & 33
PRIMULA BOSSHARD

Extraites du travail de recherche
 d'Éléonor Zottos

ABONNEMENTS

(2 numéros par année)

PRIX / PREIS / PREZZO :

- Privé - Fr. 25.-
- Institution Fr. 50.-
- Soutien (Unterstützung) Fr. 50.-
- Prix au numéro Fr. 15.-

- L'abbonamento non disdetto s'intende automaticamente rinnovato per l'anno successivo
- L'abonnement non révoqué est automatiquement renouvelé pour une année
- Das Abonnement verlängert sich automatisch um ein Jahr, wenn es nicht gekündigt wird

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

InterDIALOGOS
 Case Postale 1747
 2002 Neuchâtel
 CCP 20-9933.9

RÉDACTION - INFORMATION - CONTACT :

InterDIALOGOS
 Mary-Claude WENKER
 Creux Dorand 11
 1753 Matran
 e-mail:
 mcwenker@swissonline.ch

Sommaire

EDITORIAL	1
DOSSIER	3
INTEGRATION : WELCHE MODELLE FÜR WELCHE ZIELSETZUNGEN ?	
INTEGAZIONE : QUALI MODELLI PER QUALI OBIETTIVI ?	
INTÉGRATION(S) : QUELS MODELES POUR QUELS OBJECTIFS ?	
• Politiques migratoires et integration: Un paradoxe non resolu.....	3
• Les « intégrations » sous la loupe des sciences sociales.....	7
• L'intégration du point de vue des acteurs: à la recherche de la réciprocité.....	10
• La nouvelle politique d'intégration et le « Forum des migrants » Émergence d'un nouvel acteur collectif.....	14
• Das Integrationsleitbild des Kantons Basel-Stadt:.....	19
• Politique d'intégration des populations étrangères dans le canton de Neuchâtel.....	24
• Integration in Bern: Das Leitbild der Stadt Bern und die traurige Geschichte des Kantons.....	28
• A Genève: l'été indien de l'intégration.....	31
• Vom Integrationsleitbild zur Integrationspolitik in der Stadt Zürich.....	34

FENETRE SUR ...

MONDE	La Maison des enseignants Covasna et l'Association des enseignants hongrois.....	38
SCHWEIZ	Drei Themenkoffer aus dem Gepäck der Stiftung Bildung und Entwicklung.....	39
SUISSE	L'interprétariat dans un contexte de migration.....	40
TICINO	41



PLUME LIBRE
37



PUBLICATIONS
41



AGENDA
45

Comme nous l'annoncions lors de notre dernier éditorial, ce numéro, le premier à avoir été conçu avec le groupe Intermigra de l'Institut d'Etudes Sociales de Genève, marque une étape importante dans la vie de notre revue. Les arrivées au sein du comité de rédaction de Claudio Bolzman et de Monique Eckmann dépassent le seul souci de renforcer l'équipe chargée d'animer la revue; elles traduisent le désir d'un élargissement du public visé, ainsi que des thématiques abordées au domaine de l'action sociale. Cette nouvelle direction ne signifie pas l'abandon du projet initial d'Interdialogos qui est de promouvoir, et d'éclairer par une réflexion rigoureuse, les pratiques éducatives interculturelles. Bien au contraire, il s'agit d'établir des ponts entre des champs d'action qui, bien que spécifiques, sont traversés par des enjeux et dimensions similaires.

Le choix de la thématique retenue pour le dossier s'est imposé en relation notamment du dépôt récent du rapport de la Commission fédérale des étrangers (CFE) et du débat actuel autour de la naturalisation des étrangers et de l'octroi à ces derniers de droits politiques. Il illustre parfaitement le changement d'accent que nous souhaitons apporter à Interdialogos en visant un élargissement du débat hors des limites du champ scolaire. En organisant ce dossier autour des modèles d'intégration dont plusieurs collectivités de notre pays se sont dotées ces dernières années (parmi elles, les villes de Berne et de Zurich, les cantons de Neuchâtel et de Bâle-Ville) et en convoquant, pour les questionner, aussi bien des représentants de communautés étrangères que des chercheurs en sciences humaines, notre désir est de favoriser une réflexion sur les conditions générales offertes par la société à toute action éducative ou sociale.

Il est intéressant de se pencher sur les raisons qui ont conduit plusieurs collectivités publiques à se doter de lignes directrices en matière d'intégration à partir de la fin des années 1980. Cela traduit-il une prise de conscience de la part des autorités de l'importance des enjeux entourant l'intégration et un souci d'éviter les erreurs du passé? Cette tendance indique-t-elle, au contraire, comme on l'entend souvent de la bouche même de certains responsables politiques, que la « machine à intégrer » ne fonctionne plus en raison des transformations vécues par la société d'accueil et des changements dans l'origine géographique et culturelle des personnes accueillies? Les incertitudes actuelles de l'institution scolaire quant à sa capacité à former des populations scolaires jugées de plus en plus hétérogènes traduisent ce sentiment et soulignent la nécessité, pour l'école, de se doter de nouveaux instruments de compréhension et d'action comme nous avons cherché à le montrer dans le précédent numéro d'Interdialogos.

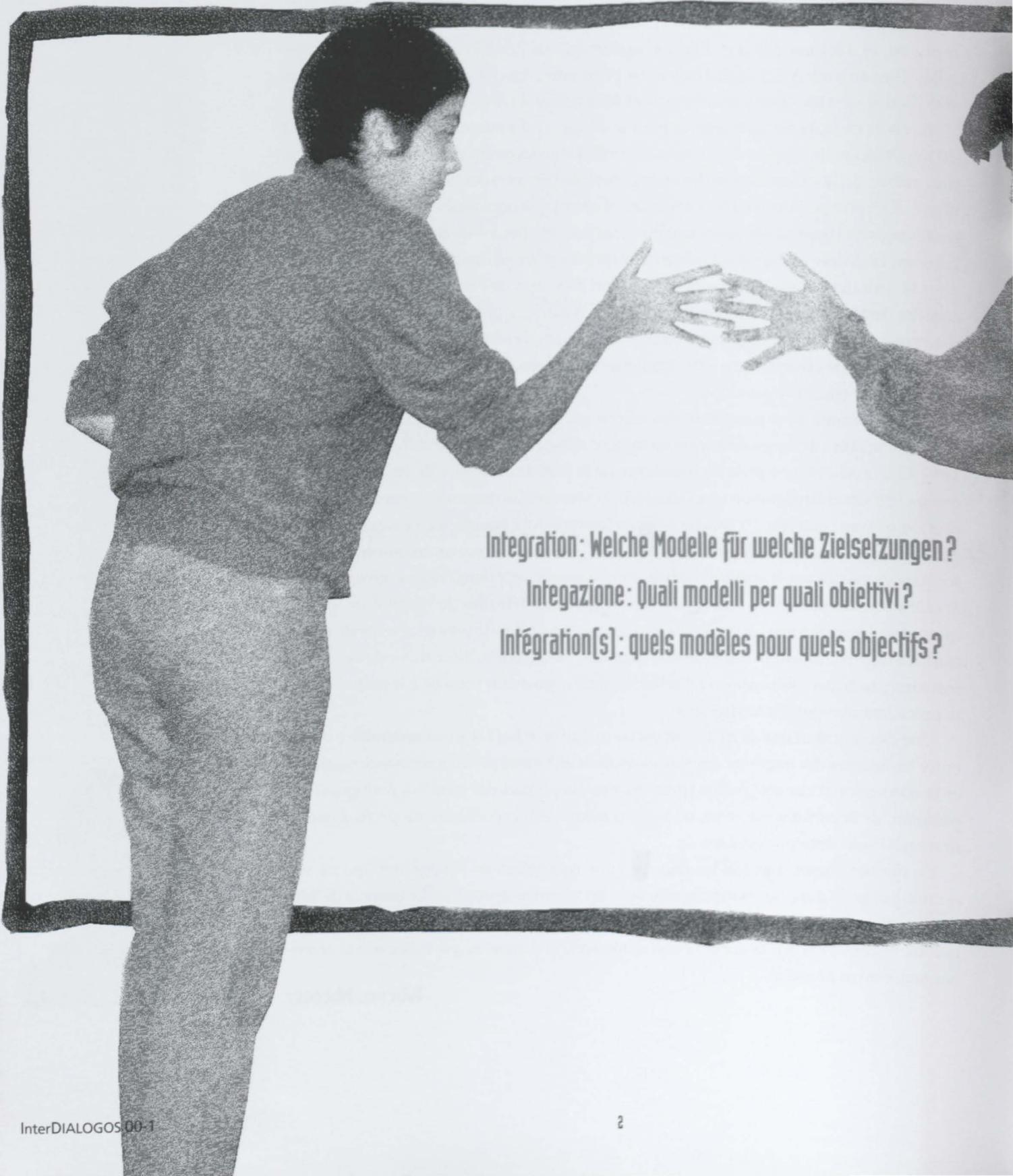
Une des contributions de ce dossier est de mettre en relief l'écart considérable existant entre les attentes des migrants, exprimées souvent en termes de reconnaissance mutuelle, et la conception d'une intégration (présente dans la plupart des modèles politiques) impliquant, de la part des migrants, un renoncement à leurs spécificités au profit d'une citoyenneté aux contours variables.

Ce dossier illustre à la fois les risques d'une conception de l'intégration qui ne soit qu'une politique d'assimilation présentée sous un nouveau discours et les chances de l'ouverture d'un vrai débat sur la responsabilité mutuelle de la société d'accueil et des populations migrantes face à la construction d'une société démocratique basée sur la reconnaissance de sa pluralité.

MICHEL NICOLET



Politiques



Integration: Welche Modelle für welche Zielsetzungen?

Integrazione: Quali modelli per quali obiettivi?

Intégration[s]: quels modèles pour quels objectifs?

migratoires et intégration :

Un paradoxe non résolu



INTRODUCTION

L'émigration est souvent un moyen d'échapper à la pauvreté, à l'exclusion, à la violence; c'est une tentative de sortir d'une situation perçue comme bloquée et dangereuse dans sa société d'origine. L'émigration est donc un pari sur l'avenir, une tentative d'améliorer ses conditions de vie et / ou de retrouver une certaine sécurité et liberté. Dans quelle mesure les migrants peuvent-ils réussir leur pari? La réponse à cette question dépend en partie des ressources et de la débrouillardise des migrants, mais surtout des politiques migratoires mises en place par les Etats récepteurs. Les Etats récepteurs disposent, en fait, d'un pouvoir considérable sur les destinées des migrants: par le biais de leurs politiques, ils définissent le champ des possibles qui s'ouvre à eux.

En particulier le statut juridique qu'ils se voient accorder ou refuser influence fortement leurs chances soit d'avoir une place dans la société de destination soit d'être d'emblée considérés comme des exclus. Ce statut pèse également sur leurs possibilités d'accès au marché de l'emploi et au système de sécurité sociale dans les mêmes conditions que les nationaux. Le statut juridique accordé aux migrants - ou son absence - est donc une des clefs de voûte de leur intégration ou de leur précarisation, voire de leur exclusion.

Cette perspective s'inspire des travaux classiques sur l'intégration, tels que ceux de Durkheim. Cet auteur considérait que l'intégration était l'affaire de la société dans son ensemble. C'était elle qui devait produire les cadres nécessaires pour éviter l'anomie et la désintégration qui la menacent. Cette approche a fortement marqué la tradition fonctionnaliste en sciences sociales.

Certains travaux importants sur les migrations et les relations interculturelles reprennent la notion d'intégration telle que la définit la tradition fonctionnaliste, mais en la détournant de son sens originel : l'intégration n'est en effet plus perçue désormais comme liée à une dynamique endogène, mais considérée comme une question exogène. Dans cette perspective, l'intégration est définie comme le problème des migrants et non plus comme celui de la société de résidence : la société d'accueil y est présentée comme un tout largement homogène et cohésif, sans conflits importants. Ce sont les migrants qui, par leur présence, sont censés introduire une hétérogénéité culturelle et sociale, source des problèmes pour leur propre intégration et pour le fonctionnement de la société dans son ensemble. L'origine rurale de la plupart des migrants, leur faible niveau d'instruction et la culture traditionnelle dont ils sont porteurs rendrait difficile leur participation sociale égalitaire dans la société de résidence. Telle est notamment la thèse avancée par le professeur Hoffmann-Nowotny dans un rapport sur « Les chances et les risques d'une société multiculturelle » (1992). Pour lui, les différences culturelles présentées par les immigrants originaires du Tiers Monde les conduisent à une marginalité structurelle dans la société de résidence.

Bien d'autres avant lui ont soutenu des thèses analogues. Ainsi, pour Descloitres, qui a analysé la situation des immigrants en Europe dans les années 60, l'effort d'adaptation à la modernité est indispensable pour éviter la discrimination sociale : « tant que l'étranger n'aura pas atteint un seuil d'adaptation lui permettant d'atteindre un certain conformisme social, il se reproduira une distance sociale verticale assez appréciable entre la société d'accueil et lui » (1967).

Nous sommes loin ici de la tradition durkheimienne : pas de trace d'interrogation sur le rôle de la société de résidence par rapport à l'intégration / exclusion des

migrants ; pas de réflexion non plus sur le rôle des facteurs autres que les culturels dans le processus d'intégration ni sur la société à laquelle les immigrants sont censés s'intégrer : celle-ci est toujours définie implicitement par des traits que les immigrants ne possèdent pas, sans que l'on en sache plus sur son fonctionnement concret. On est presque tenté de dire qu'en introduisant le clivage entre immigrants et société d'accueil comme clivage central, les tenants de l'approche que l'on pourrait qualifier d'assimilationniste redonnent à celle-ci une cohésion et une homogénéité sociales et culturelles qui ont cessé d'exister depuis bien longtemps, si tant est qu'elles aient jamais existé.

Certains travaux récents sur la pauvreté et l'exclusion trouvent leur inspiration dans les approches classiques de l'intégration tout en les complexifiant. Ils s'interrogent sur les mécanismes sociétaux qui fragilisent un secteur de la population, l'exposant à des risques de précarité. Castel (1995), par exemple, met en évidence que certains processus généraux, tels que la globalisation, l'affaiblissement de l'Etat social, la montée de l'individualisme, sont en train de transformer la société salariale. La conséquence est double : l'intégration par le travail est devenue plus difficile d'une part, puisqu'il n'y a plus des emplois stables pour tout le monde. Le filet de protection sociale des groupes vulnérables est moins efficace que lors des « trente glorieuses », augmentant ainsi les risques d'exclusion pour eux. Dans cette perspective, l'intégration n'est donc plus la situation « normale » ou paradigmatique, mais une des situations possibles qui peut être vécue par les individus (Eckmann, 1997). Les travaux de Castel attirent donc notre attention sur le fait que certaines expériences et trajectoires individuelles ne sont pas sans relation avec les changements qui ont lieu au niveau macro-social.

Les migrants sont également concernés par ces mécanismes généraux mis en évidence par Castel, mais ils sont aussi touchés par des mécanismes spécifiques élaborés par la société de résidence pour favoriser ou entraver leur intégration. Ainsi, à l'encontre des approches assimilationnistes, nous pensons que le processus d'intégration ne dépend pas exclusivement des migrants, mais de l'interaction entre eux et

les sociétés de résidence. Cette interaction est loin d'être symétrique. En fait le déroulement du processus dépend en grande partie de ceux qui définissent les règles du jeu, à savoir les Etats récepteurs qui, à travers leurs politiques migratoires, ouvrent ou ferment certaines portes aux migrants.

Ces politiques peuvent varier d'une société à l'autre; elles peuvent également se modifier avec le temps. Un même Etat peut par ailleurs mettre en oeuvre des politiques différentes par rapport aux migrants selon leur origine nationale ou ethnique, voire selon l'ancienneté de leur implantation. En tout état de cause ces politiques délimitent les domaines dans lesquels le processus d'intégration des migrants est envisagé comme légitime et les domaines dans lesquels l'intégration apparaît comme bloquée (Bolzman, 1999).

POLITIQUES D'IMMIGRATION ET POLITIQUES DE L'IMMIGRANT : QUELLE PLACE POUR L'INTÉGRATION ?

Dans les politiques migratoires, on peut, selon Tomas Hammar, distinguer deux aspects: d'un côté l'«immigration policy» (politique d'immigration), c'est-à-dire la régulation des flux et le contrôle des migrants et des étrangers - conditions d'admission, types de permis octroyés et garanties attachées au statut de résident -; de l'autre côté, l'«immigrant policy» (politique de l'immigrant), qui comprend toutes les questions pertinentes pour les immigrants résidents, telles par exemple les conditions de travail et de logement, l'accès à certains droits sociaux et aux services sociaux, les opportunités éducatives et la formation linguistique, les activités de loisirs et les associations volontaires, la participation aux syndicats et à la vie politique (Hammar, 1985).

Ces deux types de politiques peuvent parfois paraître contradictoires: l'une tient compte principalement des intérêts de l'Etat récepteur, l'autre prend davantage en compte les besoins des migrants; l'une vise le contrôle des immigrants, l'autre s'intéresse à leur intégration. En tout état de cause ces politiques sont destinées spécifiquement aux migrants et non pas à l'ensemble de la population résidente.

Par ailleurs, les Etats européens, ainsi que la grande majorité des Etats démocratiques, sont gouvernés sur la base de principes généraux que l'on retrouve synthéti-

sés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies de 1948. Ces Etats ont signé une série de Pactes et de Conventions internationales censés donner corps à ces principes. La philosophie sous-jacente est celle du respect de l'égalité des droits, de la liberté et de la dignité de l'être humain «sans distinction de race, couleur, sexe, langue, religion, opinion politique ou de toute autre nature, origine nationale ou sociale, position économique ou tout autre condition» (article 2, DUDH). Selon Hanna Arendt (1982), les sociétés contemporaines ont cristallisé cette reconnaissance du «droit d'avoir des droits» dans la notion de citoyenneté. C'est à travers celle-ci que l'être humain se voit reconnaître sa qualité de membre à part entière de la société.

Les politiques migratoires peuvent influencer la possibilité pour les immigrants de faire valoir des droits citoyens (civils, sociaux, économiques, politiques, culturels) et d'être protégés ainsi contre les risques d'exclusion ou, au contraire, elles sont susceptibles de limiter fortement leur accès à la citoyenneté, les poussant ainsi vers une zone de vulnérabilité. La polarisation vers l'intégration ou l'exclusion est fonction de diverses variables telles que la logique de construction de l'Etat-nation, la perception du phénomène migratoire, les objectifs de la politique élaborée par les autorités du pays de résidence à l'égard des migrants, le degré de consensus qui accompagne la politique migratoire dans le pays d'arrivée des migrants. Ces variables sont influencées par la conjoncture économique, sociale et politique locale et internationale.

LE MESSAGE BROUILLÉ DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE SUISSE

La politique migratoire vit une période de changements en Suisse. Tant les politiques d'immigration que les politiques de l'immigrant sont en train de se modifier. Divers facteurs influencent ce processus. Sans prétendre d'être exhaustif on peut mentionner, entre autres, l'ancienneté de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) qui date de 1931, la chaîne entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'Union européenne qui ouvrent la voie à la libre circulation pour les ressortissants de ces Etats, la prise de conscience que la présence de populations

ZUSAMMENFASSUNG

Für die klassische Soziologie ist Integration eine Frage, die die gesamte Gesellschaft betrifft. In der heutigen Debatte über Integration und interkulturelle Beziehungen jedoch wird häufig Integration als alleiniges Problem der Zugewanderten definiert, die Vielfalt in eine vermeintlich homogene Gesellschaft bringen.

Integrationspolitik für Zugewanderte als Teil einer umfassenden Integrationspolitik für alle wird jedoch durch das Zusammenspiel von Einwanderungs- und Einwandererpolitik gestaltet, d.h. Zulassungs- und Integrationspolitik als zwei oft widersprüchliche Aspekte des Themas.

Wir sind heute an einem Wendepunkt der schweizerischen Migrationspolitik, wo einerseits ein wachsendes Bewusstsein für die Notwendigkeit gegenseitiger integrierender Massnahmen herrscht, die jedoch andererseits durch immer restriktivere Bestimmungen der Zuwanderungspolitik delegitimiert werden.

REFERENCES

Arendt, H. (1982). *Les origines du totalitarisme. L'impérialisme*. Paris: Fayard.

Bolzmann, C. (1999). *Migrations, pauvreté et processus d'exclusion: le rôle des politiques d'immigration* in Chytil, O. V. & Seibel, F. (éd.), *European Dimensions in Training and Practice of Social Professions*. Boskovic: Verlag Albert.

Bolzmann, C., Fibbi, R., Vial, M. (1999). *Les Italiens et les Espagnols proches de la retraite en Suisse: situations et projet d'avenir*, *Gérontologie et société*, N°91, 137-151.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Fayard.

Descloîtres, S. (1967). *Le travailleur étranger: son adaptation au travail industriel et à la vie urbaine*. Paris: OCDE.

Eckmann, M. (1997) *Poverta, precarietà, emarginazione: quali rischi per i migranti?* In Bolognari V. & Kühne, K. (éd.), *Poverta, migrazione, razzismo*. Bergamo: Junior.

Durkheim, E. (1930). *De la division du travail social*. Paris: Quadrige / PUF.

Hammar, T. (éd.) (1985). *European Immigration Policy*. Cambridge: Cambridge University Press.

Hoffmann-Nowotny, H.J., (1992). *Chancen und Risiken multikultureller Einwanderungsgesellschaften*. Berne: Conseil suisse de la science.

Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (26 mars 1931). 142.20. Berne: Office fédéral d'imprimés.

Nations Unies (10.12.1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Genève: Office de l'information publique des Nations Unies.

d'origine étrangère en Suisse n'est pas un phénomène passager mais permanent, le processus de globalisation qui place l'économie suisse face à des exigences nouvelles. Toutefois, la politique de l'immigrant et la politique d'immigration n'évoluent pas nécessairement de manière coordonnée ce qui peut avoir des effets contradictoires sur le processus d'intégration des migrants.

En Suisse en effet, il existe une conscience croissante de la nécessité de développer une politique de l'immigrant qui favorise activement les processus d'intégration des personnes d'origine étrangère. C'est ainsi qu'au niveau fédéral une loi sur l'intégration a été approuvée par les chambres. Celle-ci permet à la Confédération de donner une impulsion politique et financière à des projets qui encouragent diverses formes de participation des immigrés dans la société de résidence.

Cette nouvelle prise de conscience s'exprime également par la mise en œuvre des législations cantonales sur l'intégration ou par l'adoption, par certaines grandes villes de lignes directrices (Leitbild) visant à se doter d'une politique cohérente d'intégration. C'est ainsi que l'on prend des mesures dans le domaine de la formation, de l'emploi, du logement, de l'apprentissage de la langue locale, de l'information, des droits politiques, etc. Chaque ville ou canton met un peu plus l'accent sur certaines dimensions, selon sa conception spécifique de l'intégration¹. On trouve cependant certaines idées communes, telles que encourager le rapprochement réciproque entre migrants et «autochtones», favoriser l'égalité de chances, lutter contre les inégalités, se doter d'instances de médiation interculturelle pour résoudre les conflits et les malentendus dans ce domaine, ouvrir les institutions locales à l'ensemble de la population résidente, donner aux personnes étrangères la possibilité de participer à la vie politique locale, etc.

Cependant on peut constater que ces efforts ne vont pas de pair avec ce qui se passe au niveau de la politique d'immigration. La révision en cours de la LSEE maintient ou accentue certaines restrictions en matière du droit de séjour qui pénalisent fortement les migrants originaires des Etats du Tiers monde et d'Europe de l'Est souhaitant travailler en Suisse, en particulier dans des postes peu qualifiés. Ceux qui seront recrutés le seront dans le cadre d'une politique de rotation, avec des permis de courte durée. Ils ne seront donc pas «intégrables». Or, on sait par l'expérience passée que beaucoup de statuts provisoires finissent par devenir permanents. Si on ne favorise pas l'intégration de ces travailleurs et de leurs familles dès les premières années de séjour en Suisse, les effets pervers de cette absence de politique se feront sentir quelques années plus tard, comme se fut le cas pour les immigrés recrutés dans les années 50' et 60' (Bolzmann, Fibbi, Vial, 1999).

De plus, la politique d'immigration, en distinguant entre deux catégories des travailleurs: d'une part les «bienvenus», généralement très qualifiés et originaires des Etats industrialisés; d'autre part les «malvenus», plutôt moins qualifiés et originaires des Etats du Sud et de l'Est, accentuera les préjugés sur la «distance culturelle» et la capacité différentielle d'intégration de certaines populations, rendant par là plus difficile le travail en faveur de l'intégration mené au niveau de la politique du migrant.

Ce phénomène paradoxal n'est pas propre à la Suisse: la majorité des Etats industrialisés accentuent la sélectivité géographique et ethnique des migrants aux frontières et élaborent en même temps des politiques d'intégration qui se veulent plus égalitaires. La question qui reste posée est la suivante: quelle efficacité peut avoir une politique d'intégration lorsqu'en même temps on souligne, par les politiques d'immigration, que certains migrants n'ont pas leur place dans la sociétés du Nord?

CLAUDIO BOLZMAN
MONIQUE ECKMANN

Groupe Intermigra
Institut d'études sociales
28, rue Prévost Martin
Case postale
1211 Genève 4

¹ Plusieurs articles de ce numéro présentent les principales mesures prises dans divers cantons et villes suisses.

Les « intégrations » sous la loupe des sciences sociales.

La publication par la Commission Fédérale des Etrangers (CFE), en 1996, du rapport « Esquisse pour un concept d'intégration »¹, a poussé le groupe de recherches et d'enseignements en approches interculturelles de la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, à engager une réflexion critique sur l'intégration. Cette réflexion, qui donnera lieu à une publication², a permis de passer à la loupe des sciences sociales le concept d'intégration et de mettre en évidence son polymorphisme.

L'IMPORTANCE DES CONDITIONS MACROSOCIALES

L'importance des conditions politiques, juridiques, économiques et historiques qui prévalent dans une société sont à prendre en compte lorsque l'on veut analyser les processus d'intégration des migrants. Ainsi, pour José Marin Gonzáles, anthropologue, certains programmes politiques dits « d'intégration nationale », traduisent dans les faits une volonté délibérée d'assimiler, voire d'exclure, des populations minoritaires. Ces politiques, dont on retrouve les avatars aussi bien en Amérique Latine qu'en Europe, sous le couvert d'une exigence de cohérence au sein d'un Etat-Nation, privent de leurs droits les plus fondamentaux (par exemple celui d'apprendre et d'enseigner leur langue) ces populations en général déjà défavorisées. Selon José Marin Gonzáles, intégration devrait être synonyme de respect des droits des communautés et des individus, malgré la diversité croissante d'une population.

C'est bien la question de la citoyenneté qui est au cœur des conditions qui sont offertes aux migrants: quel type de citoyenneté une société accorde-t-elle aux non-nationaux? Cette question en appelle une

autre plus pragmatique: quels droits leurs sont octroyés? Quelques réflexions mettent en lumière les limites des politiques suisses et européennes de ce point de vue. Pour Christine Bulliard Mangili, sociologue, les lois suisses en vigueur instituent une « zone étrange de non-droits » propice à toute sorte d'abus de la part des employeurs et des fonctionnaires. Le cheminement des travailleurs étrangers qui doivent passer par trois types de permis de séjour pour finalement jouir d'une vie familiale « ordinaire » en est l'exemple le plus flagrant. La philosophe Marie-Claire Caloz-Tschopp relève qu'aujourd'hui une frange non négligeable des migrants sont des sans-droits. Par ailleurs, les discours d'intégration ne concernent que les migrants possédant déjà une autorisation de séjour. Or, les « clandestins », souligne la philosophe, qui répondent à un besoin économique fort, ont, comme tout un chacun, le « droit d'avoir des droits », le droit d'inscrire leur existence dans leur lieu de vie pour y exercer leur pouvoir de liberté et de responsabilité collective.

LE ROLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Ces politiques et leurs corollaires juridiques reflètent les représentations et les valeurs des acteurs qui les ont discutées et élaborées. Mourtala Mboup, politologue, note l'importance de ces représentations, en particulier celle de la place et du rôle des migrants, ainsi que celle touchant au projet global de société. La définition des politiques publiques est un processus qui n'est de loin pas uniquement rationnel et technique, mais essentiellement culturel. En migrant dans un pays plutôt que dans un autre, on se retrouve partie prenante d'un système culturel qui définit les possibilités d'intégration.

ZUSAMMENFASSUNG

Der Artikel bezieht sich auf einen für 2001 geplanten Sammelband, den der Autor herausgibt. Darin finden sich Reflexionen und Definitionen von Anthropologen, Soziologen, Psychologen, Philosophen, Politologen sowie Pädagogen zur « Ausländerintegration », welche die ganze Gesellschaft etwas angeht und nicht nur die Ausländer. Die verschiedenen Perspektiven, so unterschiedlich und komplementär sie sind, betonen die Vielgestaltigkeit dieses Integrationskonzeptes. Gleichzeitig zeigen sie, dass jeder human- und sozialwissenschaftliche Ansatz eine politische Wahl beinhaltet.

¹ Ce rapport fut soumis à consultation. Un rapport final a été présenté par la CFE en 2000, sous le titre de « L'intégration des migrantes et migrants en Suisse: faits – secteurs d'activité – postulats ».

² Si un auteur cité n'apparaît pas dans les références en fin de texte, c'est qu'il contribue à l'ouvrage qui paraîtra sous le titre de « Intégrations et migrations: regards pluridisciplinaires ». Certains passages du présent article sont repris de la préface de ce livre qui est édité (et préfacé) par C. Perregaux, T. Ogay, Y. Leanza et P. Dasen.

En Suisse, il est intéressant de constater que le sentiment sous-jacent aux représentations des acteurs est la peur. Sentiment que l'on retrouve aussi bien dans les débats qui ont traversé le siècle (autour de la notion «d'Ueberfremdung») que dans les lois et politiques énoncées (par exemple celle des trois cercles). Bien que la Suisse soit fière de sa multiculturalité et de son multilinguisme, elle a craint et craint encore que cet «autre» à la vision du monde et aux comportements différents modifient la «pureté» de sa propre culture. Ces différences seraient incompatibles pour certains avec l'identité suisse, comme si cette dernière était unique, statique, définitivement acquise et identique pour toutes et tous. Peur de perdre les valeurs nationales, comme si l'arrivée des étrangers pouvait les altérer plutôt que de concourir à en redécouvrir le sens et à les enrichir. Sur ce point, la Suisse n'est pas différente de ses voisins européens, qui tous font face à de telles remises en question, plus ou moins exprimées.

Certes, l'intégration est en grande partie dépendante des conditions que met en place la société qui reçoit. Cependant, c'est aussi un processus impliquant un certain nombre de choix de la part des migrants. Carmel Camilleri (1990), psychosociologue, a montré que les «stratégies identitaires» utilisées par les migrants ont comme objectif la restauration de leur estime d'eux mêmes et de leur sentiment de cohérence interne mis à mal par la migration. Certaines de ces stratégies qui sont perçues en général comme un repli sur soi ou un manque de volonté de s'intégrer apparaissent ainsi sous un jour nouveau: elles répondent à un besoin individuel profond de ressourcement et ne sont pas dirigées contre la société d'accueil. Il n'en reste pas moins que pour quelques scientifiques l'assimilation reste la voie royale de l'intégration. Dans ce cas «l'intégration» implique la rupture d'avec sa culture d'origine et son rejet au profit de celle de la société dite «d'accueil». Le sociologue Hans-Joachim Hofmann-Nowotny (1992) soutient cette thèse, en précisant qu'elle n'est valable que pour certaines populations migrantes, toutes n'étant pas assimilables. De ce fait, il faudrait choisir les groupes migrants qui pourront être assimilés et rejeter les autres. On voit ici que cette forme

«d'intégration» mène à la discrimination. Par contre, le psychologue John Berry (1989) démontre que l'intégration, cette fois synonyme de biculturalisme ou de possibilité d'appartenir aussi bien à sa culture d'origine qu'à la culture d'accueil, est la stratégie préférée des migrants, car elle les protège d'un trop grand stress.

LE CAS PARTICULIER DE L'ÉCOLE

Parmi nos institutions, il en est une qui est considérée par beaucoup comme un espace privilégié pour penser et mettre en œuvre des changements pour la société dans son entier. Il s'agit de l'école. Les grandes organisations internationales, comme l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, ont élaboré depuis quelques décennies déjà des lignes directrices qui vont dans le sens d'une promotion de la pluralité linguistique et culturelle au sein de l'école. Les discours des instances décisionnelles des différentes nations européennes (y compris la Suisse) reprennent à leur compte ces lignes directrices. Ils prônent en général l'intégration scolaire des enfants non-nationaux aussi bien qu'une éducation large à la diversité, à la paix ou à la citoyenneté pour l'ensemble du public scolaire, et plus seulement pour les «étrangers». Cependant, cette rhétorique politique contraste avec une réalité quotidienne moins nuancée, nous apprend Cristina Allemann Ghionda. Les systèmes scolaires auraient tendance à se renfermer sur une vision nationale de la culture et de l'éducation. Malgré les discours d'ouverture de l'école à la pluralité linguistique, une hiérarchie des langues est instituée: certaines étant considérées comme meilleures que d'autres.

En Suisse, à ce contraste s'ajoute des contradictions entre politiques scolaires cantonales et politique fédérale en matière de migrations. Comme le relève Novine Berthoud Aghili, la majorité des cantons s'est progressivement dotée d'une législation permettant à tous les enfants non-nationaux d'accéder à l'école, qu'ils soient «régularisés» ou «clandestins». En ce sens un grand pas a été fait dans la direction d'une intégration respectueuse des droits fondamentaux. Or, au niveau fédéral les autorités établissent des lois et règlements entravant l'intégration sociale de plusieurs

catégories de migrants (en particulier les requérants d'asile). L'intégration de ces élèves acquise de longue lutte pour ce qui est de l'école est constamment remise en question par la précarité du statut (des parents) accordé par ces autorités.

Après ces brèves analyses, il apparaît que l'intégration, comme le souligne Christiane Perregaux, n'est pas du seul ressort des migrants, ou du seul ressort des autorités nationales ou du seul ressort des institutions et de leurs agents. C'est un projet non seulement politique, mais aussi « institutionnel et individuel qui nécessite une rupture avec un imaginaire social et scolaire construit autour d'un concept monoculturel et monolingue ». Apprendre à concevoir l'identité de chacun comme composable et recomposable (identité plurielle) serait la première étape de cette rupture.

VERS UNE INTÉGRATION ET UNE DÉMOCRATIE INTERCULTURELLES ?

Une condition serait nécessaire à l'accomplissement de ce processus : la réciprocité. L'école, insiste Christiane Perregaux, aurait un devoir d'intégration interculturelle. C'est une nécessité démocratique, précise-t-elle. Ce devoir passerait par la reconnaissance de la pluralité des langues : pas uniquement la ou les langues nationales et l'anglais (langue économique), mais aussi, par réciprocité, les langues de la migration.

Tout au long de nos réflexions il est apparu que « l'intégration » n'avait pas une forme prédéfinie, comme un vêtement prêt-à-porter reproduit industriellement, qu'il suffit de se procurer dans une grande surface pour pouvoir s'en servir quotidiennement. Au contraire, il s'agit de haute couture, chacun y allant de sa créativité, et les contextes nécessitant une tenue de circonstance : intégration nationale, juridique, plus ou moins citoyenne, assimilationniste, voire discriminante, rhétorique, respectueuse, scolaire, ambiguë, biculturelle, exclusive ou réciproque, en réseau, linguistique, interculturelle, ... Quelques unes ont certainement échappé à nos loupes de scientifiques sociaux.

Bien entendu, à nos yeux, toutes ces « tenues » ne sont pas « mettables ». Nos réflexions et recherches nous portent parfois à prendre position dans une autre sphère que celle de la science et de l'Académie.

Il s'agit de la sphère citoyenne, voire politique. Comme le rappelle Pierre Dasen (2000) dans son introduction à un autre ouvrage élaboré par notre groupe de recherche et d'enseignement, « dans le domaine des sciences sociales, on ne peut pas éviter le débat sur les implications politiques de la recherche. Et il vaut peut-être mieux expliciter ses convictions plutôt que de les laisser agir inconsciemment » (p. 19).

Micheline Rey dans sa contribution au livre sur les questions d'intégration, adopte un point de vue, certes argumenté scientifiquement, mais qui laisse une place peut-être plus explicite à ses convictions que nous ne le faisons habituellement dans le monde scientifique. L'interculturel, écrite-elle, est la voie obligée pour parvenir à un développement solidaire et à un respect des droits humains qui tente de dépasser les ethnocentrismes. Il s'agit d'un défi qui comporte des pièges, notamment au niveau du discours. Mais attention : l'interculturel n'est pas une doctrine ! L'essentiel réside dans l'étude des interactions, dans l'étude du rôle de « l'autre » dans l'intégration (cet « autre » pouvant être nous-mêmes dans la perspective des migrants) et dans l'étude et la prise de conscience que les identités de chacun sont multiples.

Si les identités culturelles sont reconnues, qu'on les sait dynamiques, plurielles et en interaction, le champ de l'intégration s'ouvre sur de nouveaux défis : il s'agit notamment de réfléchir à ce que sont les communautés culturelles, également diverses et interculturelles déjà en leur sein, en interaction les unes avec les autres et susceptibles de se transformer. La question va plus loin : les droits culturels des individus et des communautés devraient-ils être reconnus ? La prise en compte des identités culturelles implique-t-elle de donner, dans une société démocratique, une reconnaissance particulière aux communautés culturelles ? La conviction de Micheline Rey est que la « démocratie interculturelle », telle que définie par le Conseil de l'Europe, devient une condition incontournable pour la promotion de la paix et de la dignité humaine.

YVAN LEANZA
FaPSE, Université de Genève

L'intégration n'est pas un processus qui s'effectue en sens unique, c'est un effort qui se fait des deux côtés. Les étrangers doivent s'intéresser à leur société de résidence et la comprendre, mais en contre partie la société genevoise doit reconnaître notre existence et accepter notre culture.
 (un représentant d'une association érythréenne)

L'intégration du point à la recherche de la réciprocité

Durant quatre ans, nous avons conduit dans l'agglomération de Lausanne une recherche vouée à découvrir et analyser les dispositifs créés et les modalités mises en place dans le but de renforcer ou retisser les liens sociaux et développer les rapports de réciprocité. Et cela, en considérant les lausannois -Suisses et étrangers-, nos partenaires privilégiés¹.

Il s'agissait de la recherche « Les lieux d'interculturalité. Le cas de l'agglomération lausannoise », dirigée par Jean-Bernard Racine et Marina Marengo, PNR39 « Migrations et relations interculturelles ».

de vue des acteurs:

Les préoccupations initiales des chercheurs, centrées en particulier sur l'étude des relations interculturelles, ont assez rapidement montré leurs limites. L'émergence de bien des catégories «culturelles» au même temps que des catégories «interculturelles» nous a permis de comprendre que les acteurs sociaux urbains, encore une fois Suisses et étrangers, se posent parfois

des interrogations relevant de l'interculturalité mais sont bien plus intéressés aux questions concernant les modalités les plus adaptées à la composition entre leurs diverses appartenances.

L'importance de l'appartenance a cependant émergé dans les termes non d'une catégorie de pensée ou d'action mais plutôt sous forme d'une nécessité de composition parmi les divers aspects d'une identité complexe (ethnique, sociale, culturelle, professionnelle, etc.). Les questions de composition -ne concernant qu'un seul individu et les nombreuses facettes de son identité ou bien se référant à un groupe d'acteurs cherchant à cerner les dispositifs nécessaires à acquérir une légitimité et une visibilité

dans la cité- occupent, en réalité, un rôle central dans les discours tout comme dans les pratiques de nos interlocuteurs.

ZUSAMMENFASSUNG

Während viele Schweizer Städte ihre Integrationskonzepte definieren, beteiligt sich Lausanne an einer Studie «Die Orte der Interkulturalität». Das Beispiel Agglomeration Lausanne öffnet Forschern und Stadtplanern die Hauptrichtung des Integrationskonzeptes Lausanne. Die Akteure in diesem Feld erachten den Austausch als Grundlage aller künftiger Schritte, die zu einer Definition nützlicher Instrumente führen, wie ein tragendes urbanes Netz wieder gewoben und die unabdingbaren sozialen Kontakte zur Erneuerung dieses Netzes hergestellt werden können.



QUELQUES PUBLICATIONS

SUR LE SUJET :

Caldeira A., Turki M.
Marengo M., «Savoir pratique et savoir théorique», Agenda Interculturel, janvier-février 2000

Caldeira A., Turki M.
Marengo M., «Chercheurs et praticiens: des enjeux interculturels communs? Réflexions sur une expérience lausannoise en cours». - VII^e Congrès international de l'ARIC, Paris, 29 juin-3 juillet 1999 (sous presse)

Marengo M., «Le centre socioculturel de la Bourdonnette... quelques commentaires sur le travail de terrain dans le cadre du projet 'les lieux d'interculturalité'», Centre Socioculturel de la Bourdonnette - Rapport d'activité 1998, Lausanne, 1999
Racine J.-B., Marengo M., Les lieux d'interculturalité, F.N.R.S, Berne (rapport final de recherche), 1999

C'est en effet en cherchant à composer entre les différentes appartenances individuelles ou collectives que les mécanismes de reconnaissance et de respect de l'Autre peuvent se mettre en place et avoir une chance d'entrer dans les mentalités et dans le quotidien des individus. Le respect de l'Autre, et surtout de ses particularités, reste central: qu'il s'agisse d'une altérité «progressiste» tendant à rencontrer et à composer avec les autres différences ou bien qu'il s'agisse d'une altérité «conservatrice» cherchant à sauvegarder et valoriser des caractéristiques, «non partageables», des autres acteurs. Les réactions de fermeture ou de refus de l'Autre existent bien sûr -il ne faut pas le nier- mais il s'agit surtout de réactions qui surviennent dans de situations de fragilisation de l'identité d'un individu ou d'un groupe. En dehors de ces situations de mise en précarité ou de minorisation d'un ou plusieurs acteurs, la tendance à la composition constitue la règle générale ainsi qu'une expression d'ouverture à l'altérité et à la diversité.

Pour cet ensemble de raisons, dans le cadre de la recherche sur les «Lieux d'interculturalité», il nous a paru important de laisser le plus de place possible à la parole de nos interlocuteurs ainsi qu'à l'ensemble des catégories émergées de leurs discours. Cet ensemble vaste et souvent contradictoire, nous a permis de comprendre l'importance des modalités de cohabitation entre un besoin de «ressourcement identitaire» -individuel ou collectif, ethnique, culturel ou social- nécessaire à certains moments de la vie, individuelle ou collective, dans la cité et un besoin, par contre, d'ouverture et d'échange, indispensable à nourrir ses propres connaissances et compétences relationnelles dans la vie privée comme dans la vie professionnelle et publique.

Cette trajectoire d'analyse et de réflexion nous l'avons construite et creusée avec nos partenaires de terrain. Ce parcours commun nous a permis de constater le besoin de dépassement d'un concept, celui d'interculturalité, qui «ne faisait pas assez sens» pour nos interlocuteurs. Dans ce dessein, nous avons adopté la définition d'«intégration réciproque», concept défini et utilisé par les responsables de l'association Français en Jeu². Ce concept nous paraissait bien

plus pertinent au vu des discours tenus par nos partenaires de terrain ainsi que de leurs pratiques. Nous avons pu définir divers types et niveaux de réciprocité dans l'intégration existante ou souhaitée: entre Suisses et étrangers, entre étrangers d'origines différentes, entre étrangers de même nationalité mais d'origine régionale différente, entre les divers acteurs sociaux évoluant dans le cadre d'un même réseau social ou d'un même lieu, entre les acteurs sociaux évoluant dans des réseaux sociaux différents, ayant des objectifs proches ou assez distant. Et enfin, entre chercheurs et praticiens, acteurs sociaux évoluant dans de cadres professionnels apparemment incompatibles mais ayant souvent des préoccupations et des objectifs proches. La convergence des préoccupations, mais aussi la similarité des approches et des questions concernant la cohabitation des différences dans la cité, a justement conduit les chercheurs et certains des partenaires de terrain à construire et suivre un chemin commun dans la réflexion sur les modalités de cohabitation, d'échange et de mise en relation entre les acteurs concernés par la question de la (re)construction du lien social dans l'espace lausannois.

La définition d'un nouveau concept permettant d'exprimer les attentes des acteurs urbains lausannois nous a été d'autant plus indispensable que les catégories «classiques», couramment utilisées dans les réflexions et les discours sur les migrations (intégration, ségrégation, assimilation, acculturation), n'ont émergé que de manière sporadique ou indirecte tout au long de la recherche. Il s'agit souvent de la verbalisation de préoccupations latentes de certains des acteurs urbains. Ces derniers font référence soit aux expériences vécues soit aux schémas intellectuels intériorisés et «digérés» à l'aide -ou à cause- d'un quotidien où les contradictions et les affrontements dans les rapports relationnels sont à l'ordre du jour.

La seule des catégories «classique» qui a maintes fois été nommée est l'intégration. Elle a été mobilisée surtout par les acteurs responsables ou collaborateurs des lieux dans lesquels a été conduit le travail de terrain en profondeur. L'évocation de cette catégorie nous a toutefois montré la pauvreté

² Association lausannoise qui organise des cours de français gratuits pour adultes étrangers et a mandaté -toujours dans le même cadre associatif- deux permanentes pour développer le secteur «des activités d'intégration réciproque». Elle fait par ailleurs partie de la Ciféa (Communauté d'Intérêt pour la Formation Élémentaire des Adultes).

de ses contenus ainsi que son utilisation surtout formelle. L'intégration est souvent réduite à un instrument nécessaire afin d'entrer en jeu avec le chercheur, de parler le même langage que lui ou, mieux encore, d'utiliser des mots qui pourraient le plus «faire sens» pour ce même chercheur: *Nous ne sommes intégrées dans rien* (GLOB, responsable)³ ou bien *...on sent qu'il y a ce côté «aider l'intégration des étrangers»* (FJ, enseignante bénévole) ou encore *...enfin c'est une manière de m'intégrer au pays où je vis* (CI, usager).

En revanche la catégorie intégration a commencé à «faire vraiment sens», sans toutefois être nommée de manière explicite, du moment où nos interlocuteurs ont commencé à évoquer le besoin de mettre en place ou de renforcer les liens sociaux et les échanges réciproques. Cette catégorie a progressivement commencé à signifier un besoin de redimensionnement des barrières dans la communication entre acteurs présentant une forte hétérogénéité dans leurs compétences et surtout dont les trajectoires sociales, professionnelles, culturelles et spatiales ne font d'ordinaire que s'entrecroiser, soit de manière casuelle soit dans l'obligation de rapports de type hiérarchique.

Le contenu de l'intégration réciproque a apparu et s'est épaissi au fur et à mesure que nos partenaires relevaient l'importance de l'existence des réseaux sociaux. Afin d'aller vers l'Autre et de chercher à comprendre les modalités de fonctionnement - sociales, culturelles, ethniques, administratives, institutionnelles, etc.- de la cité il faut, selon nos interlocuteurs, avant tout chercher créer un tissu social: *...tous ces liens qui se créent avec des gens de ce quartier...je trouve que, ça c'est important* (CC, responsable). Le pas suivant est par contre celui d'*...améliorer ses relations, familiales, parents-enfants, comment disons mieux se comprendre les uns les autres, donc je trouve que par rapport à ça on pourrait mettre en place des réseaux...* (CB, responsable), car la mise en relation joue un rôle important: *Dans le sens, au lieu de créer des choses nouvelles, le premier pas c'est de faire un réseau* (FJ, enseignant), voire central et passe avant tout autre souci manifesté par les acteurs compétents. Les difficultés et les impasses sont toutefois nombreuses car si le

cheminement vers l'intégration réciproque passe par les réseaux, les nœuds de ces réseaux montrent une grande faiblesse et parfois ont même disparus: *On doit paradoxalement s'appuyer sur une vie associative qui est inexistante. Mais on doit essayer en même temps en fait de développer cette vie associative. Mais, euh, justement, si les gens étaient un petit peu plus impliqués notre rôle serait plus facile. Notre rôle c'est d'impliquer les gens. En somme, c'est une espèce de serpent qui se mord la queue et c'est pas évident de savoir où prendre les choses, en somme. Par rapport à l'infrastructure, c'est indigent. Complètement indigent. C'est extrêmement frustrant de voir que la...responsabilité qui devrait porter le monde politique par rapport au projet de société et puis la manière dont il souhaite encadrer les futures générations, et puis, s'occuper de la qualité du tissu social. Il y a aucun projet, il y a aucune vision. Les concepts qui sont évoqués dans les réunions sont...en dehors de toute connaissance de ce qui se passe sur le terrain* (CC, ancien collaborateur).

A partir de ces réflexions, ces soucis et ces attentes, nos partenaires de terrain nous ont bien fait prendre conscience de la faiblesse du tissu social urbain lausannois et du besoin d'initiatives, individuelles et collectives, privées et publiques, indispensables à le renforcer et le réactiver. Pour cet ensemble de motivations il nous a paru clair que les catégories classiques perdent de leur force à l'avantage par contre de préoccupations qui relèvent soit d'un besoin de lieux d'ancrage spatial et social dans la cité soit d'une nécessité de trouver de nouveaux inputs afin de sortir de ces impasses. Nous sommes en train de mettre encore une fois en commun nos compétences, nos connaissances du terrain et nos réflexions afin de trouver, ensemble, les outils nécessaires à recoudre un tissu urbain «usé» et à (re)tisser les liens sociaux indispensables à le renouveler.

MARINA MARENGO

L'intégration passe par le respect de la culture et de l'identité.
Il faut s'intéresser et s'informer sur la société dans laquelle on vit et cesser de s'isoler les uns des autres.
Toutefois, on ne veut pas l'assimilation : il faut accepter la personne comme elle est.
(Un représentant d'une association algérienne)

³ CI = Centre Islamique de Lausanne, CC = Centre Socioculturel de Chailly, CB = Centre Socioculturel de la Bourdonnette, FJ = Association « Français en Jeu », GLOB = Bibliothèque Interculturelle « Globlivres ».

La nouvelle politique d'intégration et le « Forum des migrants »

Émergence d'un nouvel acteur collectif

1. INTRODUCTION

La permanence des migrations et l'émergence d'une Suisse multiculturelle posent une question essentielle, récurrente dans toutes les réflexions sur la problématique de l'intégration: «comment vivre ensemble, égaux, mais différents»? Cette question est à l'origine d'un débat que la Suisse mène avec elle-même depuis les années soixante. Les «faisceaux de suisses» et les mouvements populistes rêvent d'une société normalisée et d'une citoyenneté figée et domestiquée ne laissant aucune place au droit à la différence et à l'intégration des minorités dans l'espace public. Cependant, le droit à la différence isolé de toute réflexion sur la communication interculturelle et le changement institutionnel peut conduire aussi à l'enfermement identitaire des migrants et à un néo-tribalisme porteur de conflits. La différence culturelle fera d'autant plus problème qu'elle véhiculera des significations d'un autre ordre, relevant de relations d'inégalité, de subordination, de rejet ou de négation. De ce fait, les questions relatives à l'égalité des chances et l'intégration politique, sociale et économique des étrangers nés ou établis en Suisse vont acquérir une importance croissante. Les populations habitant sur le territoire suisse sont confrontées de manière solidaire au défi de l'intégration.

La création récente du «Forum pour l'intégration des migrants» par les différentes communautés étrangères s'inscrit pleinement dans les visées du «Programme de l'intégration des étrangers» proposé récemment par le Département fédéral de justice et police (octobre 2000). Ce Forum veut s'affirmer comme un nouvel acteur collectif du processus d'intégration. Il vise à créer des structures représentatives des organisations non gouvernementales associant des représentants des différentes communautés étrangères ainsi que les syndicats et les églises. Pour prévenir la menace d'une marginalisation d'un million d'hommes et femmes résidant de manière permanente dans leur territoire, les responsables politiques doivent faire preuve d'une vision à long terme qui les dégage des pressions immédiates d'une opinion publique parfois méfiante et craintive et soutenir les expériences innovatrices.

La politique d'intégration est un instrument majeur permettant d'éviter à la fois la fragmentation de l'espace culturel en une pluralité de forteresses communautaires repliées sur elles-mêmes, de nouvelles ruptures du lien social et les illusions dangereuses du nationalisme assimilateur. La présence des migrants doit être prise en compte dans l'examen de toutes les questions relevant du domaine social, culturel et politique. Il s'agit de donner à un million d'immigrés la possibilité de participer pleinement et démocratiquement à l'invention d'un avenir commun.

2. LA NOUVELLE POLITIQUE DE PROMOTION DE L'INTÉGRATION

L'intégration de la population étrangère constitue officiellement, depuis 1970, le troisième pilier de la politique des étrangers de la Confédération. Ce troisième pilier est sans doute le plus fragile. Jusqu'à maintenant, l'axe principal de la gestion collective du « problème des étrangers » a réussi à dissocier leur participation à la vie économique de leur participation à la vie culturelle et politique. Cette politique atteint ses limites. Le Conseil fédéral conçoit maintenant l'intégration comme une tâche multidimensionnelle que la société et les autorités, aux plans fédéral, cantonal et communal doivent prendre en compte avec la participation des communautés étrangères.

Suite à l'entrée en vigueur, le 1er octobre 2000, de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE), la Confédération s'est donnée de nouveaux instruments visant à promouvoir l'intégration. L'ordonnance se fonde sur l'art. 25a de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Les points forts des premières impulsions de la politique de promotion de l'intégration ont été élaborés par la Commission fédérale des étrangers et adoptés le 3 octobre par le Département fédéral de justice et police. Pour les années de 2001 à 2003, six axes d'intervention majeurs ont été définis. Ils doivent se concrétiser sous la forme d'un soutien financier à différents types de projets :

- Promotion des compétences linguistiques des migrants.
- Formation et perfectionnement de médiateurs culturels, d'animateurs socio-culturels, etc., engagés dans des activités favorisant l'intégration.
- Encouragement de la participation et des possibilités de codécision des étrangers.
- Renforcement des institutions régionales spécialisées dans les domaines de l'intégration.
- Mandats de prestation en vue de la promotion de la qualité, du controlling et des échanges d'expériences.
- Autres projets à l'échelon national (rédaction de publications, relations publiques, etc.).

La Confédération est consciente que la promotion de l'intégration doit avoir un effet durable. Les subventions et les mandats de prestation ne peuvent être garantis au-delà d'une année, mais ils seront, le cas échéant, renouvelés chaque année. Enfin, les projets dans les différents domaines seront régulièrement évalués.

3. LE « FORUM POUR L'INTÉGRATION DES MIGRANTS » : UN PROJET NATIONAL VISANT À ENCOURAGER LA PARTICIPATION

Le projet d'un « Forum pour l'intégration des migrants » (FIM) est né du débat suscité par la mise en œuvre de l'art. 25 de la LSEE et l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers. Celle-ci fixe, en particulier, les buts de l'intégration en soulignant les efforts à entreprendre pour créer des conditions propices à l'égalité des chances et à la participation des étrangers à la société. Elle régleme également les tâches et la structure de la Commission fédérale des étrangers (CFE) ainsi que les relations avec l'Office fédéral des étrangers.

La crise au sein de la Commission fédérale des étrangers, qui a explosé le 12 février 2000, suite à la décision prise par la Conseillère fédérale Mme Ruth Metzler de rattacher le Secrétariat de la CFE à l'OFE a trouvé une issue dans un compromis intéressant, durant le mois de septembre, pour toutes les parties concernées : la Confédération, la CFE, les délégations des communautés immigrantes et les syndicats.

Les résultats de l'accord peuvent être résumés en quelques points majeurs :

- Garantie d'indépendance de la CFE assurée par la Conseillère fédérale Mme Ruth Metzler.
- La gestion du Secrétariat de la CFE par l'OFE en collaboration avec la présidence de la CFE fera l'objet d'une évaluation dans deux ans.
- Un Vice-président de la CFE sera étranger.
- Augmentation du nombre de représentants étrangers dans la CFE.
- Doublement du budget destiné à financer les projets de promotion de l'intégration.

Mais le résultat le plus important est la création du «Forum» qui sera financé grâce aux fonds destinés à la mise en œuvre de l'art. 25.

Le Forum pour l'intégration répond à la nécessité de promouvoir le dialogue interculturel et une participation active de la population étrangère aux processus visant à faciliter l'information et la coexistence entre populations suisse et étrangère. Le Forum fait suite également aux propositions contenues dans le «Rapport sur l'intégration des étrangers» (1999) de la Commission fédérale des étrangers.

Le Forum sera, tout d'abord, une plateforme de débat et un lieu de rencontre permettant de donner la parole aux communautés étrangères. Il s'affirme comme une organisation non-gouvernementale. Il doit être représentatif du plus large spectre des communautés y compris celles faiblement organisées. Il élargit ainsi l'espace public d'intervention des communautés étrangères permettant d'affirmer clairement une volonté de dialogue et de débat démocratique sur l'avenir d'une Suisse multiculturelle. Dans cette perspective, ses buts sont complémentaires à ceux de la Commission fédérale des étrangers. Le 11 novembre une première assemblée générale réunissant 87 délégués de différentes communautés a lancé les premières propositions relatives aux buts, à la composition, aux structures et aux coûts de fonctionnement.

La présence définitive de populations d'origine étrangère soulève le problème du fonctionnement de la démocratie. Garantir l'exercice de droits civils, économiques et sociaux sans accorder le droit de voter et de participer à la vie politique c'est faire naître des citoyens de seconde zone. Le Forum est, tout d'abord, un instrument destiné à élargir la participation des migrants aux décisions qui les concernent. Ces buts principaux sont:

- Promouvoir la participation et les possibilités de codécision des étrangers dans les domaines sociaux, politiques et culturels.
- Proposer des innovations dans le domaine de la politique d'intégration susceptible de renforcer le lien social entre la population suisse et les communautés étrangères.
- Participer aux procédures de consultation, prendre position et développer des positions communes dans tous les domaines relatifs à l'intégration des étrangers.
- Établir des liens étroits avec tous les milieux concernés par la problématique de l'intégration (CFE, partis politiques, parlementaires, églises, syndicats, etc.).
- Générer et diffuser l'information relative à tous les domaines touchant les rapports interculturels.
- Assurer les liens avec les délégué(e)s étrangers siégeant à la Commission Fédérale des étrangers.
- Apporter une aide logistique au tissu associatif et soutenir le développement des capacités de projet des différentes communautés.
- Promouvoir la formation de cadres associatifs.
- Favoriser les échanges entre les différentes communautés.

Le Forum est composé par l'ensemble des représentant(e)s des organisations étrangères ainsi que des représentant(e)s des organisations syndicales et des églises. La composition du Forum tient compte du poids démographique des différentes communautés issues des pays d'émigration ainsi que de leur niveau d'organisation¹. Il sera principalement structuré par trois piliers: les représentant(e)s des ressortissants des pays ou de communautés interculturelles déjà fortement structurées et en partie représentées dans la Commission fédérale des étrangers; les représentant(e)s des commissions syndicales et des églises directement concernées par la problématique de l'intégration; les représentant(e)s des ressortissants des autres pays ou régions du monde. La composition du Forum sera élaborée en deux phases: la première phase dite «constituante» sera initiée par une Assemblée qui intégrera au minimum les représentant(e)s des deux piliers traditionnellement concernés par la problématique de l'intégration.

¹ Plusieurs pays semblent moins fortement concernés par les questions d'intégration: Allemagne, France, Autriche, Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, l'ensemble des pays nordiques. Certaines communautés sont plus faiblement organisées (Amérique latine, Afrique, Asie, etc.).

La deuxième phase s'initie une année après la date de démarrage du projet avec la réalisation d'une «Assemblée Constituante» réunissant d'autres communautés ayant manifesté leur intérêt et qui sont regroupées dans une structure régionale ou nationale. Une première assemblée a élu un Comité directeur. Celui-ci entamera un processus de consultation, avec l'appui d'un Secrétariat technique à désigner, qui doit aboutir à l'élargissement des représentations à l'ensemble des communautés selon une formule à déterminer. L'activité du Comité directeur est épaulée par un secrétariat technique qui doit ainsi assurer une participation qualifiée des organisations aux processus décisionnels. Il sera composé au minimum par trois membres aux qualités professionnelles reconnues qui sont désignés par le Comité directeur. Le Secrétariat a notamment pour mission de:

- Générer, regrouper, échanger et diffuser des informations en constituant un centre de compétences accessibles physiquement et virtuellement.
- Motiver les associations, les groupes d'intérêts et les individus à participer activement au Forum.
- Développer les relations avec toutes les institutions concernées par la problématique de l'intégration et en particulier avec la Commission fédérale des étrangers.

La promotion de la participation doit avoir un effet durable. Pour la première année d'exercice, le montant prévu des coûts de fonctionnement est d'environ 700'000 frs. Suite à l'entrée en vigueur, le 1er octobre 2000, de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE), le Forum compte avec la contribution de la Confédération pour mettre sur pied cette réalisation qui correspond à plusieurs points forts du programme de promotion de l'intégration pour les années 2001 à 2003 (cf. projet adopté le 5 septembre 2000 par la CFE). Une évaluation du Forum doit être réalisée par une Commission indépendante au terme de ses quatre premières années de fonctionnement.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

L'activité du Forum est complémentaire à celle déjà exercée par la Commission fédérale des étrangers. Il est exclu que son activité entre en concurrence avec les structures existantes. Le comité directeur entretiendra des rapports étroits et privilégiés avec la Commission fédérale des étrangers selon des modalités à définir conjointement. Le projet présenté matérialise le résultat des premières discussions entre les représentants des communautés étrangères siégeant dans la Commission fédérale des étrangers. C'est un projet nécessairement inachevé, perfectible et évolutif permettant d'amorcer une période transitoire de structuration durant laquelle les participations devront être élargies, les structures adaptées et les modalités de fonctionnement progressivement affinées.

En dépit de toutes les imperfections, ce projet est une première pierre d'un édifice qui devrait se configurer dans une structure plus stable et plus représentative au terme d'une première année expérimentale devant aboutir à la réalisation d'une véritable «Assemblée constituante». Ce premier pas fondateur est cependant d'un intérêt majeur. Il permet d'amorcer une dynamique participative déjà fortement structurée par le travail pionnier de la CFE. Le Forum sera un vrai moteur politique de la représentation des populations migrantes et l'organe de référence et de soutien pour les membres étrangers de la CFE. Un nouvel acteur collectif est né. Il représente, à nos yeux, le fait politique le plus important et innovateur dans l'histoire de l'immigration en Suisse.

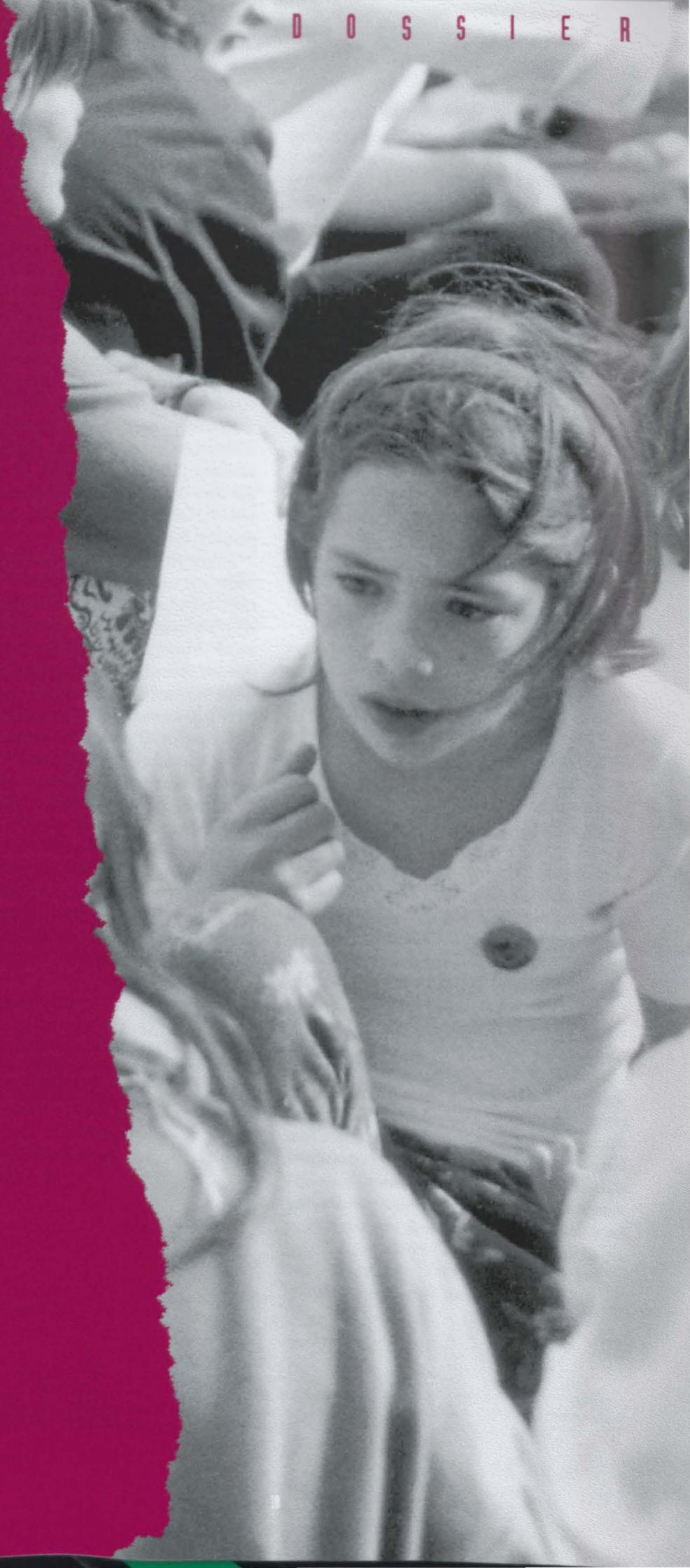
ANTONIO CUNHA

Président de la Fédération des associations portugaises de Suisse Romande
Membre du Comité directeur du Forum pour l'intégration
Membre de la Commission fédérale des étrangers

L'intégration,
c'est vivre comme tout citoyen
et ne pas se sentir étranger à
tout moment.

Etre responsable, prendre
partie prenante
à la communauté dans laquelle
on vit et participer à son
développement social
économique et culturel.

(un représentant
d'une association sénégalaise)



Das Integrationsleitbild des Kantons Basel-Stadt:

Ausgangspunkt für die nationale Emigration im Verassen von integrationspolitischen Leitbildern und Handlungskonzepten bildete die schon etliche Jahre andauernde Debatte um den im letzten Jahr in Kraft getretenen Integrationsartikel im ANAG (Bundesgesetz über Aufenthalt und Niederlassung der Ausländer). In Basel-Stadt hat man sich in der kantonalen Abteilung für Migration und Integration des PMD (Polizei- und Militärdepartement) darauf geeinigt, dass Leitbild und Handlungskonzept als Gesamtprodukt konzipiert und formuliert werden. Drei Leitlinien wurden definiert, und -daraus abgeleitet- verschiedene Handlungsfelder abgesteckt.

Im Leitbild des Kantons Basel-Stadt wird Integration als dynamischer, interaktiver Prozess betrachtet. Ziel des Prozesses ist es, alle Mitglieder der Gesellschaft positiv einzubinden. Integrationspolitische Bemühungen zielen demnach darauf ab, strukturelle Barrieren, die zu sozialer Ungleichheit führen, aufzuheben; konkret heisst das, der unbehinderte und gleichberechtigte Zugang zum Arbeits- und Wohnungsmarkt, besonders aber auch zum Bildungs- und Ausbildungsmarkt soll konzentriert gefördert werden.

Die folgenden Leitideen weisen deshalb in eine Richtung, die den Blick für strukturelle Barrieren freimachen möchte, welche zu sozialer Ungleichheit führen, ungeachtet der nationalen Zugehörigkeit und im eigenen, d.h. gesamtgesellschaftlichen Interesse. Das bedeutet den längerfristigen Abschied von der gegenwärtig in der integrationspolitischen Praxis vorherrschenden ethno-nationalen Orientierung. Das neue Ziel beinhaltet sowohl Chancengleichheit für alle als auch Gegenseitigkeit von Rechten und Pflichten.

Die drei Leitlinien, welche die zukünftige Integrationspolitik von Basel-Stadt bestimmen, lauten:

1. Das Fundament, auf dem die zukünftige Integrationspolitik aufbaut, wird von dem vorhandenen Potential, den Ressourcen, Errungenschaften, Fähigkeiten und Kompetenzen der Beteiligten gebildet.
2. Integration wird als gesamtgesellschaftliches und gesamtstädtisches Anliegen verstanden, d.h. die Gesamtheit aller Gesellschaftsmitglieder und die Stadt in ihrer Entwicklung als ganze rückt ins Blickfeld der Beobachtungen und Bemühungen.
3. Die erwünschte Tiefe und Verbindlichkeit erlangt eine Integrationspolitik nur dann, wenn ein bewusster und sorgsamer Umgang mit Differenz garantiert ist, d.h. soziale Probleme dürfen nicht oberflächlich «kulturalisiert» und «ethnisiert» werden, geschlechterspezifische Aspekte können nicht ignoriert oder neutralisiert werden.

Diese drei Leitsätze spiegeln die Visionen von einer integrierten städtischen Gesellschaft.

Die zukünftige Integrationspolitik achtet und fördert die im Kanton lebenden Menschen als Individuen. Sie verabschiedet sich von einem kommunitaristischen Integrationsmodell, das ethno-nationale Gruppen (schweizerische, italienische, albanische, kurdische etc.) als Kollektive definiert und ihre Angehörige fast ausschliesslich als Teile von Kollektiven wahrnimmt. Damit wird verhindert, dass die Förderung einzelner Personengruppen zu Lasten anderer geht. Unterprivilegierte dürfen in keinem Falle ausgegrenzt werden; Ausländerinnen und Ausländer dürfen nicht mit dem Vorurteil der Hilfsbedürftigkeit belastet werden. Der strukturbedingte soziale Abstieg soll vermieden werden.

Der weltoffenen und humanen Tradition Basels verpflichtet, orientiert sich die Integrationspolitik am einfachen Grundprinzip Geben und Nehmen zum gegenseitigen Nutzen und Gewinn aller Beteiligten.

Ausgehend von den Leitideen wurden schwerpunktmässig folgende Umsetzungsbereiche definiert:

- A. Ausbildung (Schul-, Berufs- und Erwachsenenbildung)
- B. Erwerbsarbeit
- C. Stadt- bzw. Quartierentwicklung
- D. Öffentlichkeitskampagne
- E. politische Partizipation

In diesen Bereichen wurden Massnahmenvorschläge, die grössere Neuerungen darstellen, ausgearbeitet. Die Diskussion dazu fand in themenspezifischen Arbeitsgruppensitzungen statt, an denen folgerichtig Ausländerinnen und Ausländer aktiv teilnahmen.

A. DIE MASSNAHMEN IM BEREICH DER AUSBILDUNG SETZEN FOLGENDE SCHWERPUNKTE :

Der Integrationsgrad von Ausländerinnen und Ausländern kommt im Bildungsapparat besonders deutlich zum Vorschein. Trotz all den gutgemeinten Bemühungen, mit Kompensationsangeboten die «Defizite» der Zugewanderten wettzumachen, sind diese nach wie vor überdurchschnittlich häufig in statusniedrigen Schultypen oder in Klassen mit heilpädagogischer Betreuung anzutreffen, finden öfters als ihre inländischen Altersgenossinnen und -genossen keine Lehrstelle und als Erwachsene mit wenig Qualifikation schaffen sie selten den Anschluss an das offizielle Weiterbildungssystem. Dieser Misere soll nun mit einer Politik der positiven Haltung gegenüber den vorhandenen Ressourcen der Migrantinnen und Migranten begegnet werden.

A.1. SCHULBILDUNG :

- Mediothek zur Förderung der sozialen Integration und zur Unterstützung der Lehrerfortbildung
- Sprach- und Kulturbrücke zur schulstufenübergreifenden Förderung der Erst- und Zweitsprache. Die Lehrkräfte der Sprach- und Kulturbrücke sollen selbst mehrsprachig sein, haben Migrationserfahrung und verfügen über interkulturelle Kompetenzen. Sie sind im Lehrkörper integriert, d.h. von den diversen Schulen angestellt.

A.2. BERUFS- UND ERWACHSENENBILDUNG :

- Fach- und Informationsstelle für Integrationsbildung zur Förderung der Berufsbildung von Jugendlichen und Erwachsenen. Die problem- oder themenorientierten Programme konzentrieren sich einerseits auf die ausserschulische Betreuung aller betroffenen Jugendlichen mit einem geschlechter- und altersgruppenspezifischen Angebot, andererseits auf Nachholmöglichkeiten anerkannter beruflicher Qualifikationen aller interessierten Erwachsenen.

Die Massnahmen in den übrigen Bereichen sehen Folgendes vor:

B. ERWERBSARBEIT :

- Informationskampagne für den privatwirtschaftlichen Bereich. Damit Deutschdefizite nicht mit beruflicher (Nicht-) Qualifikation gleichgesetzt werden, sollen einerseits gezielt mehr Lehrstellen geschaffen und durch Verträge für eine ausbildungsbegleitende berufsorientierte Sprachbildung ergänzt werden. Andererseits sollen sowohl Lehrverbände als auch Möglichkeiten zum Nachholen der Meisterprüfung gefördert werden, damit es auch kleineren, von Migrantinnen und Migranten geführten Unternehmen möglich wird, Lehrstellen anzubieten.
- Öffnung der staatlichen Institutionen. In allen Departementen werden Verantwortliche bezeichnet, welche die berufliche Integration in der Verwaltung und in staatlich subventionierten Institutionen im Sinne einer Verteilungsgerechtigkeit gezielt vorantreiben.

C. STADT- BZW.

QUARTIERENTWICKLUNG :

Quartiersekretariate: Als dezentrale Informationsstellen sorgen sie für zielgruppenorientierte Information und für die Koordination der verschiedenen Bedürfnisse der Quartierbevölkerung (Kinder, ältere und behinderte Menschen, Frauen, Familien, alteingesessene, neu zugezogene und ausländische Mieterinnen und Mieter, Gewerbetreibende usw.) und dienen vor Ort als Drehscheibe für Politik und Verwaltung.

Mediationsprojekt «STREIT.LOS». Geeignete Frauen und Männer unterschiedlichen Alters und unterschiedlicher sozialer und sprachlich-kultureller Herkunft werden als zukünftige Mediatorinnen und Mediatoren der einzelnen Quartiere ausgewählt und in den Gebieten Konflikt und Mediation ausgebildet.

D. ÖFFENTLICHKEITSKAMPAGNE :

- Eine breitangelegte, sachliche Informationskampagne wurde gestartet, die den Dialog in der Bevölkerung fördert und versucht, auf allen Seiten integrationshemmende Vorurteile zu beseitigen. Damit eine für die Öffentlichkeit transparente Operationalisierung der vorgeschlagenen Massnahmen stattfinden kann, soll ein Gremium (Stiftung oder politische Kommission) gegründet werden, das - unter Berufung auf Punkt 1 des Integrationsartikels 25a im ANAG - integrationsfördernde Projekte zur staatlichen Finanzierung prüft. Das Gremium soll mehrheitlich aus aktiven, mit der Materie vertrauten Migrantinnen und Migranten zusammengesetzt sein. Eine Koordinationstelle - innerhalb der Verwaltung oder im Auftragsverhältnis - überblickt und dokumentiert vorhandene und neu geplante Projekte und Angebote. Sie formuliert in Zusammenarbeit mit der neuen zuständigen Finanzkontrolstelle Empfehlungen zu Handen des Fachgremiums und des Migrationsdelegierten.

RÉSUMÉ

La politique future d'intégration du canton de Bâle-ville est orientée vers les trois idées clés suivantes :

1. Les fondements sur lesquels la future politique d'intégration repose sont issus du potentiel et des ressources existants, autrement dit, les réussites, les expériences, les capacités et les compétences de ceux directement concernés.
2. L'intégration doit être envisagée comme une tâche qui concerne la société et la ville comme un tout, à savoir, l'ensemble des membres de la communauté - qu'ils soient suisses ou immigrés -, elle constitue un point central de l'attention et des efforts.
3. Une politique d'intégration atteint la profondeur désirée et est créatrice des liens si un traitement consciencieux et soigné des différences est garanti. Des problèmes sociaux ou structurels ne doivent pas être culturalisés ou ethnicisés de manière superficielle (cf. p.5 du modèle); par ailleurs les questions spécifiques de genre ne doivent pas être ignorées ou neutralisées.

Les trois idées clés caractérisent les procédures futures de la politique d'intégration avec les objectifs suivants :

1. Une politique sociale globale doit être poursuivie. Le principe de base est celui d'égalité. Lorsqu'il s'agit de contrecarrer la discrimination sociale, il faut utiliser plutôt des critères socio-économiques que des critères ethniques pour définir les groupes-cibles. Les mesures spécifiques doivent être vues comme des mesures transitoires dont le but est d'éviter le déclin social.
2. Les ressources existantes doivent être utilisées et la promotion individuelle est à encourager. La mobilité sociale et le désir de réussite doivent être soutenus à travers la réduction des barrières structurelles; les attentes de la politique d'intégration doivent être clairement communiquées.
3. Les barrières dans l'accès à l'information doivent être supprimées et les préjugés doivent être combattus d'où qu'ils viennent, dans la mesure où beaucoup de tensions et problèmes émergent lorsqu'il y a un manque de connaissances et une communication pauvre.

La future politique d'intégration cherche principalement à contrecarrer les tendances à l'inégalité dans les secteurs de l'éducation, le travail, le logement ainsi que dans le domaine de la participation politique.

L'intégration est une notion floue . . .
il n'y a pas un commencement et un aboutissement
au processus d'intégration, pas de recette.
C'est un essai,
on est engagé dans une voie à deux sens :
il faut essayer de créer des aires de stationnement
pour s'arrêter, se parler, entamer un dialogue . . .
actuellement, il n'y en a pas.
(un représentant d'une association portugaise)

E. POLITISCHE PARTIZIPATION. FOLGENDE ZIELE SOLLEN FÜR DIE ZUKUNFT ÜBERPRÜFT WERDEN:

- Einführung des aktiven kommunalen Stimm- und Wahlrechts für die Landgemeinden bzw. des kantonalen Stimm- und Wahlrechts für alle Niedergelassenen
- Einbürgerungsmöglichkeit nach EU-Durchschnittsnorm nach fünf bis maximal zehn Jahren ordentlichen Aufenthalts in der Schweiz
- Einführung des ius soli

Auf konzeptueller wie auch auf operationeller Ebene sollen Migrantinnen und Migranten sowie ihre Organisationen in allen Belangen mit einbezogen werden.

Die Devise zu den Massnahmen in Ausbildung und Erwerbsarbeit lautet:
Jobs for migrants, not on migrants.

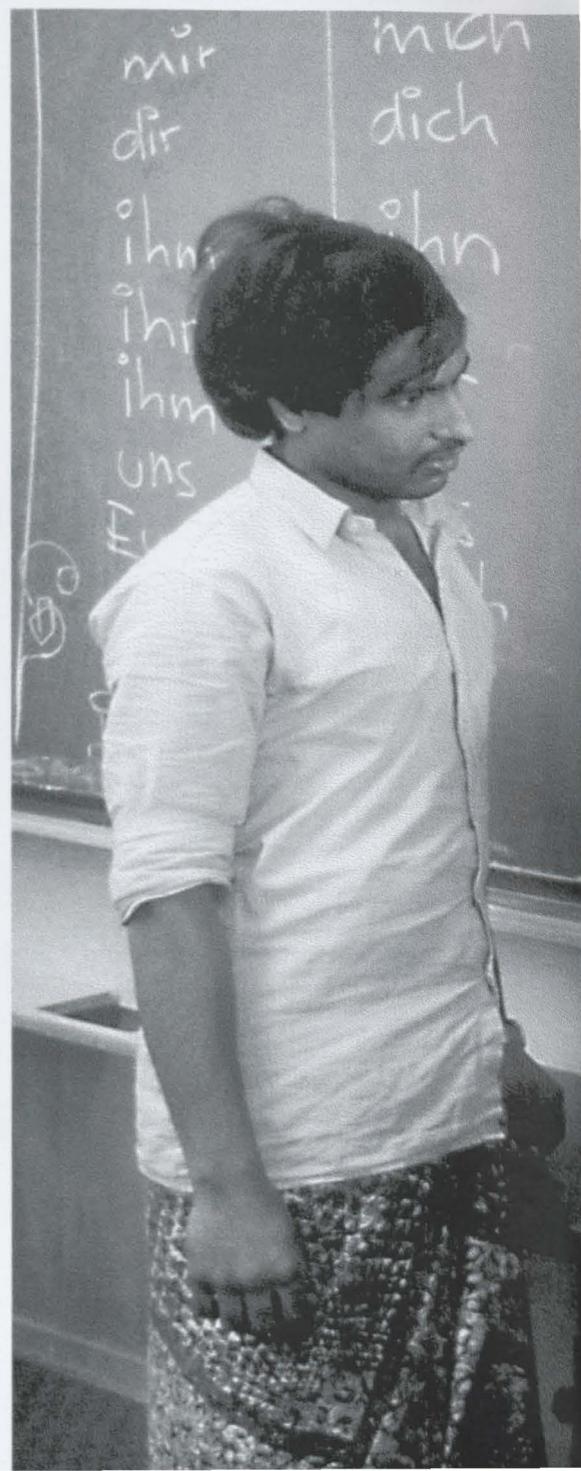
Mit den neuen Massnahmen sollen neue Arbeitsplätze vor allem für Migrantinnen und Migranten zugänglich gemacht werden und nicht – umgekehrt – für vornehmlich schweizerische Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer, die für oder mit Migrantinnen und Migranten arbeiten, neue Betätigungsfelder geschaffen werden.

Die drei Leitideen prägen die zukünftigen Verfahrensweisen der Integrationspolitik mit folgenden Zielen:

1. Verfolgt wird eine umfassende Sozialpolitik. Als Grundprinzip gilt der Gleichheitsansatz. In der Bekämpfung sozialer Benachteiligung gelten sozioökonomische Kriterien für die Bestimmung der Zielgruppen und nicht die ethnische Herkunft. Sondermassnahmen gelten als Übergangsmassnahmen; das Ziel ist die Vermeidung oder gegebenenfalls die Beendigung des sozialen Abstiegs.
2. Die vorhandenen Ressourcen werden genutzt und der individuelle Aufstieg gefördert. Soziale Mobilität und Motivation werden durch den Abbau struktureller Schranken unterstützt.
3. Informationslücken werden geschlossen und Vorurteile auf allen Seiten abgebaut, da viele Spannungen und Probleme aufgrund mangelndem Wissen und mangelhafter Kommunikation überhaupt erst entstehen.

SCHLUSSBEMERKUNG:

Unterdessen hat sich im Auftrag des Regierungsrates eine interdepartementale Arbeitsgruppe gebildet, die im Umsetzungsprozess eine Netzwerkfunktion ausübt. In einem ersten Schritt hat diese Arbeitsgruppe die Vorschläge im Handlungskonzept konkretisiert, ergänzt und zum Teil auch modifiziert. Integrationsmassnahmen können zudem nur wirksam greifen, wenn sie über die Kantons Grenzen hinweg konzipiert und koordiniert werden. Wenn nicht ausdrücklich nur der Kanton Basel-Stadt gefordert sein soll, muss in Zukunft vermehrt die Zusammenarbeit, beispielsweise in Form der Abstimmung der Strategien und Projekte mit dem Kanton Basel-Landschaft garantiert sein.

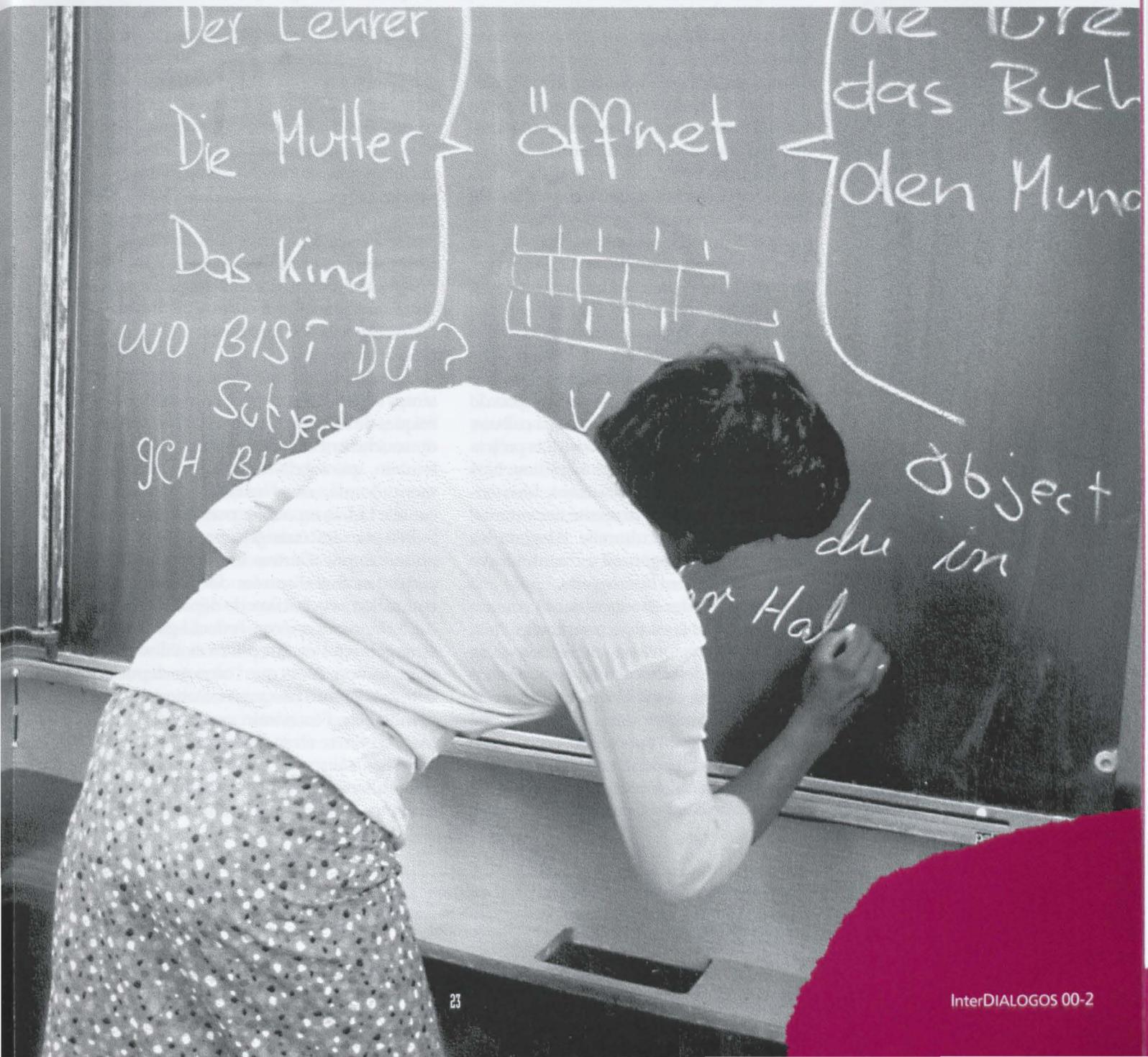


**INTEGRATIONSPOLITIK ALS MASSNAHMENPAKET
ZUR AUFHEBEN DER STRUKTURELLEN SPALTUNG
INNERHALB DER GESELLSCHAFT**

Es bleibt zu hoffen, dass die zukünftige kantonale Integrationspolitik weiterhin mehrheitsfähig bleibt, zudem vom Bund unterstützt wird und dass sich dank ihrer gesamtgesellschaftlichen Perspektive ihre konkrete Wirksamkeit in der Gewährung politischer Rechte zeigt, damit die Betroffenen selbst in Zukunft aktiv und gleichberechtigt an den gesellschaftlichen Prozessen und Entwicklungen teilhaben und

gemäss demokratischen Prinzipien mitbestimmen können. Deshalb ist künftig gezielt eine Politik des politischen Mitspracherechts und der vereinfachten Einbürgerung zu verfolgen, die dem demokratischen Grundsatz no taxation without representation Folge leistet.

REBEKKA EHRET



Politique d'intégration

des populations étrangères dans le canton de Neuchâtel



Le Grand Conseil neuchâtelois a voté, le 26 août 1996, une loi sur l'intégration des étrangers, pour l'instant unique en Suisse. Une tentative de référendum des milieux opposés a échoué et la loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1997. Quel est le sens et la portée d'une telle disposition légale ?

ÉTRANGERS EN TERRE NEUCHATELOISE ?

Le canton de Neuchâtel est constitué de quelque 166'800 habitants, dont environ 44'000 (27%) sont d'origine étrangère¹. L'Italie, le Portugal, la France, l'Ex-Yougoslavie et l'Espagne sont les principaux pays de provenance de ces personnes. Mais ce sont des populations composées de plus de 140 nationalités qui y cohabitent. Dans ces chiffres sont comprises les 2590 personnes (au 30.04.2000) qui ont fui leur pays pour demander une protection dans le nôtre et qui séjournent chez nous au titre de la loi sur l'asile, soit moins de 2% de la population.

Un très grand pluralisme caractérise les populations étrangères, non seulement en raison des nombreux Etats-nations représentés, mais aussi en raison de la région de provenance, du milieu social, de la culture, de l'ancienneté de la migration, des projets personnels ou du degré d'intégration. Nos concitoyens suisses connaissent, bien entendu, eux aussi une diversité importante, en particulier socioculturelle. Ainsi, ni les Suisses, ni les étrangers ne forment des entités complètement homogènes.

La présence des étrangers dans le canton n'est pas un phénomène nouveau et l'histoire de nos régions est imprégnée de la permanence des flux migratoires. Avant 1848, l'élément essentiel qui caractérise le statut des étrangers dans la Principauté neuchâteloise est l'opposition entre communiens et habitants. Les premiers, originaires de la localité où ils sont domiciliés, disposent de tout le pouvoir politique local.

Les seconds en sont privés. Tout non-communiens, originaire d'un village voisin, d'un autre canton ou «pays» doit obtenir le droit d'habiter la localité. Les communiens peuvent accorder ou refuser ce droit selon leur bon vouloir.

Après 1848 et le démantèlement de l'ancien système, l'ouverture aux non-Neuchâtelois s'étend aussi, dans un premier temps, aux étrangers par l'octroi de droits politiques étendus au niveau municipal. Mais en même temps que le canton s'ouvre pour devenir helvético-compatible, on assiste à l'émergence d'une nouvelle distinction, non plus entre Neuchâtelois et non-Neuchâtelois, mais entre Suisses et non-Suisses². Ainsi, alors qu'en 1888, l'éligibilité des étrangers au niveau municipal disparaît, une révision constitutionnelle en 1873 consacrait l'intégration politique des Suisses au niveau cantonal, après plusieurs refus antérieurs. Il semble que l'on craignait alors de donner un poids politique aux autres Confédérés, «les Suisses», mal intégrés et «étrangers» aux intérêts véritables du canton.

La notion d'étranger varie ainsi au fil du temps et des catégorisations sociales ou politiques de l'altérité. Même les Neuchâtelois de souche ont un ancêtre, plus ou moins lointain, qui a pris la décision, à un moment donné, de s'installer dans notre contrée! Mais on oublie parfois que si des Suisses ou des étrangers immigrèrent dans notre canton, d'autres le quittent et émigrent. Les flux d'entrées doivent être mis en relation avec les flux de départs. Durant ces 5 dernières années, l'effectif global des étrangers s'est en fait plutôt stabilisé dans notre canton. Alors que l'on note depuis le début de l'année une augmentation des demandes de l'économie neuchâteloise en main d'oeuvre étrangère qualifiée, directement liée à la reprise économique, on assiste simultanément à une nette inversion de tendance concernant les candidats à l'asile

¹ Bureau du délégué aux étrangers, La Chaux-de-Fonds, janvier, juin et septembre 2000.

² Thierry Christ, Le statut des étrangers dans le canton de Neuchâtel au XIXe siècle. Bureau du délégué aux étrangers, 1998, La Chaux-de-Fonds.

dont le nombre est en baisse constante, les départs dépassant les arrivées. Ces fluctuations dépendent d'une combinaison complexe de variables démographiques, économiques, psychosociales et politiques.

Les migrations internationales et la présence de populations étrangères représentent globalement un enrichissement social, économique et culturel pour le canton de Neuchâtel. Dans l'ensemble, ces personnes immigrantes et étrangères contribuent de façon décisive à notre économie et à la richesse du patrimoine neuchâtelois. Il suffit de songer au rôle capital de celles-ci pour l'implantation de nouvelles entreprises, aux spécialistes hautement qualifiés indispensables à notre économie ou encore aux besoins dans des secteurs tels que de la santé, la construction et le tourisme.

LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Parmi les 26 cantons et demi-cantons qui constituent la Confédération helvétique, seuls ceux de Neuchâtel (depuis 150 ans), du Jura (depuis 1979) et d'Appenzell A. RH. (1995) accordent quelques droits politiques aux étrangers.

Dans la foulée de la révolution de 1848, le canton de Neuchâtel a accordé dès 1850 le droit de vote, sur le plan communal, aux étrangers établis. Durant une décennie, au siècle dernier, ce droit fut complété par celui d'être élu. Il est d'ailleurs frappant de constater que les Suissesses n'obtiendront le droit de vote dans le canton qu'à partir de 1960! Durant plus d'un siècle, seuls les hommes suisses et étrangers jouiront, sur le plan communal, du droit de vote.

Le 24 septembre dernier, les citoyens neuchâtelois, tout en repoussant clairement l'initiative populaire dite «des 18%», acceptaient, à une confortable majorité de 77% contre 23%, une nouvelle constitution cantonale. Celle-ci introduit, parmi d'autres innovations intéressantes pour toute la population, le droit de vote des étrangers au niveau cantonal.

Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution neuchâteloise, en 2002, les étrangers qui disposent du droit de vote communal et qui sont domiciliés depuis 5 ans dans le canton, pourront:

- signer les référendums et initiatives populaires cantonales;
- voter aux scrutins cantonaux;
- signer les motions populaires;
- élire les membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat;
- élire les représentant neuchâtelois au Conseil des Etats (niveau national).

Les électeurs étrangers ne pourront pas être élus au niveau cantonal, mais être nommés dans certaines autorités judiciaires (Prud'hommes, etc.). Sur le plan communal, il n'y pas de changement. L'éligibilité pourrait être introduite ultérieurement au plan local sans modifier la constitution.

L'existence de possibilités étendues de participation politique est, selon l'expérience neuchâteloise, un facteur fondamental en vue de favoriser l'intégration des populations étrangères. Au même titre que pour les citoyens suisses, la participation politique, au sens large du terme, des populations étrangères est une composante essentielle de leur intégration en Suisse. Les modalités de cette participation peuvent être bien-sûr variables, mais d'une manière ou d'une autre, l'accès aux processus démocratiques des communes, des villes et des cantons est nécessaire au rapprochement et à la cohésion sociale des populations qui partagent le même espace de vie.

Mais la politique d'intégration des étrangers ne se réduit bien-sûr pas uniquement à favoriser la participation politique. D'autres mesures complémentaires sont aussi indispensables.

En adoptant la loi sur l'intégration des étrangers, le 26 août 1996, les autorités neuchâteloises ont, d'une part, confirmé les options antérieures prises dans ce domaine et, d'autre part, donné une impulsion politique nouvelle. En effet, depuis le début des années nonantes, le canton s'est illustré par une action renforcée en vue de faciliter le rapprochement entre les populations suisses et étrangères. On peut relever, entre autres réalisations, des campagnes de communication publique comme «Salut l'étranger!», la création d'un Prix du gouvernement cantonal qui récompense chaque année des actions en faveur de la tolérance, la scolarisation des enfants clandestins ainsi que, sur le plan des structures,

la mise en place d'une Communauté de travail pour l'intégration des étrangers et la nomination d'un délégué aux étrangers.

Avec la loi sur l'intégration des étrangers, la nouveauté réside dans le fait que l'Etat a explicitement la mission de favoriser des relations harmonieuses entre Suisses et étrangers, ainsi que d'encourager la recherche et l'application de solutions pour l'intégration des étrangers. Ceci dans une perspective d'égalité de droits et de devoirs pour tous les habitants du canton. Ainsi, bien que le droit fédéral soit très contraignant, la marge de manoeuvre dont dispose le canton ou les communes en matière de politique à l'égard des étrangers doit être utilisée dans le sens de l'intégration. En outre, le rôle important des associations d'étrangers et d'étrangères dans les processus d'intégration est reconnu dans la loi neuchâteloise. Il y a donc là une orientation politique fondamentale.

Le canton établit une distinction claire entre la politique d'intégration des étrangers, au sens de l'aménagement de conditions favorables à une vie en commun harmonieuse, et les politiques d'immigration et de l'asile, au sens de la maîtrise des flux migratoires. Les politiques d'immigration et d'asile sont une compétence exclusive de la Confédération suisse et les cantons n'assument qu'une fonction d'application, avec bien peu de marge de manoeuvre. La politique d'intégration relève en revanche essentiellement de la compétence des cantons, des villes et des communes. L'organisation administrative neuchâteloise épouse cette distinction avec des services indépendants et différenciés selon leurs missions d'intégration ou de contrôle des migrations. Les liaisons entre ces deux domaines politiques sont évidemment nombreuses, mais les finalités diffèrent ce qui implique une coordination et une coopération permanentes. Son efficacité trouve précisément sa source dans la séparation, garante du respect des finalités politiques spécifiques. Avec l'expérience et le recul de dix ans de pratique dans le canton de Neuchâtel, ces distinctions très claires de missions s'avèrent avantageuses et parfaitement opérationnelles.

La politique d'intégration neuchâteloise constitue donc un domaine spécifique, mais elle est également transversale à d'autres domaines politiques.

DOMAINE SPÉCIFIQUE :

- Liens et médiations entre les collectivités étrangères et les autorités cantonales / communales et les institutions publiques et privées du canton (étude des problèmes, négociation et définition de solutions adaptées, etc.)
- Prévention de la xénophobie et des discriminations raciales
- Information et appuis aux immigrants et étrangers
 - => Permanences de consultation et d'information sociales
 - => Ateliers d'intégration et d'apprentissage du français
 - => Projets et actions ciblées (accueil des nouveaux arrivants, campagnes d'information, etc.)
- Réseau de traducteurs et de médiateurs socioculturels
- Soutien aux groupements étrangers et multiculturels du canton et à des initiatives privées pour des projets d'intégration
- Communication publique (action 150^{ème}, opération «Salut l'étranger!», quinzaine «musulmane»)
- Structures et organisation cohérentes (Collaboration et coordination entre les partenaires concernés: canton, villes, communes, administrations publiques et société civile)

PRINCIPAUX DOMAINES TRANSVERSAUX :

- Application de la législation fédérale concernant le séjour et l'établissement des étrangers
- Application de la loi sur l'asile
- Naturalisation et participation politique
- Instruction publique, formation professionnelle et continue
- Marché du travail et traitement du chômage
- Politique d'urbanisation et du marché du logement
- Politiques sociales
- Politique de la sécurité

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'application de cette politique est assumée et coordonnée en particulier par une Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE), commission consultative officielle du Conseil d'Etat, présidée par une personnalité connue et très expérimentée, et par le délégué cantonal aux étrangers et son service. Un tiers des membres

BIBLIOGRAPHIE

Allemann-Ghionda, C., de Goumoëns, C., Perregaux, C. (1999). Pluralité linguistique et culturelle dans la formation des enseignants. Presses Universitaires : Fribourg

Allemann-Ghionda, C., Perregaux, C., de Goumoëns, C. (1999). Curriculum pour une formation des enseignant(e)s à la pluralité culturelle et linguistique. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation : Aarau.

Lanfranchi, A., Perregaux, C., Thommen, B. (2000). Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles. CDIP : Berne.

de la CTIE sont des représentants des principales collectivités étrangères et ils sont proposés par les associations et groupements d'étrangers du canton.

Le délégué aux étrangers assume, parmi ses diverses fonctions, la liaison entre les autorités et les collectivités étrangères et son bureau fonctionne également comme centrale cantonale d'information, à l'usage de tous les intéressés, en matière de migrations et d'intégration des populations étrangères.

De plus, l'organisation cantonale s'appuie aussi sur un réseau de responsables communaux de l'intégration des étrangers, nommé par le pouvoir exécutif dans les principales localités neuchâteloises et sur un Groupe interdépartemental de coordination et d'harmonisation de l'application de la politique cantonale à l'égard des étrangers et des migrations.

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE POLITIQUE D'INTÉGRATION ?

Dans l'optique neuchâteloise, l'intégration des étrangers désigne un processus d'adaptation mutuelle, aux niveaux individuels et collectifs, des populations suisses et étrangères. Elle implique la participation à la vie économique, sociale, culturelle et politique. Il ne s'agit pas d'un alignement unilatéral des étrangers à une sorte de « moule helvétique » qui nierait les racines et références identitaires multiples des populations en présence, mais d'un ajustement réciproque et permanent des uns et des autres. Dans ce domaine très sensible de la vie en commun de populations provenant d'horizons passablement diversifiés, les équilibres et la cohésion sociale ne sont jamais définitifs et il faut veiller en permanence à les renouveler.

Si cette intégration progressive par adaptation mutuelle se réalise déjà dans bien des domaines, il existe aussi des mécanismes, parfois puissants, de ségrégation. Les accès aux marchés du travail, des places d'apprentissage et du logement sont semés d'embûches pour certaines catégories d'étrangers, victimes de préjugés en raison de leur origine nationale, de la couleur de leur peau ou de leur religion.

Respect de l'ordre démocratique et juridique, adaptation et rapprochement réciproques, valorisation des possibilités de

participation et prévention des phénomènes de ségrégation sont les éléments clés de la politique cantonale dans ce domaine. En outre, elle s'adresse tant à l'ensemble des personnes et institutions de la société de résidence qu'à tous les étrangers domiciliés dans le canton de Neuchâtel, indépendamment de leurs statuts de séjour. En effet, quelle que soit la durée de séjour en Suisse des populations étrangères, que l'avenir d'une partie d'entre elles soit en Suisse et pour d'autres ailleurs, il y a la nécessité fondamentale d'une intégration adaptée pour vivre ensemble dans le canton de Neuchâtel.

PRINCIPAUX ENJEUX DE L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS EN SUISSE

En Suisse, l'intégration des étrangers semble faire l'unanimité comme horizon des collectivités étrangères. Mais c'est une notion floue et à géométrie très variable selon, en définitive, les options politiques des uns et des autres.

Après avoir été éclipsée par les débats au sujet de la politique nationale de l'immigration et de l'asile, la politique d'intégration des étrangers en Suisse revient au devant de l'actualité avec entre autres les débats liés à la naturalisation et la crise de la Commission fédérale des étrangers, dont tous les représentants étrangers ont démissionné. Aujourd'hui, un des grands défis est de rééquilibrer la politique suisse dans le domaine des migrations pour que les objectifs de contrôle des étrangers ne supplantent plus, comme c'est le cas aujourd'hui, ceux de l'intégration. Un autre enjeu fondamental concerne des possibilités de participation des étrangers vivant en Suisse à la vie démocratique et politique de notre pays: les Suisses continueront-ils à détenir exclusivement le monopole des droits et devoirs civiques? Suisses et étrangers arriveront-ils à définir ensemble, plutôt que séparément, un avenir commun? Ces débats sont d'une grande importance, car il s'agit en fin de compte d'une discussion concernant le destin des étrangers en Suisse, et par là-même, du destin des Suisses.

Le destin des uns et des autres est finalement indissolublement lié.

THOMAS FACCHINETTI

Integration in Bern:

Das Leitbild der Stadt Bern und die traurige Geschichte des Kantons

RÉSUMÉ

En 1999, la ville de Berne a dévoilé sa vision pour une politique d'intégration idéale, ce qui constitue un pas symbolique dans la bonne direction. Jusqu'à ce jour, peu de mesures concrètes ont été mises en place. Les propositions faites vont très loin et touchent tous les domaines politiques. Il manque néanmoins une stratégie politique claire qui aille plus loin que la position éthique de la ville en proposant des mesures concrètes.

Bern hat als erste deutschschweizer Stadt 1995 ein Integrationsleitbild in Auftrag gegeben (Gemeinderatsbeschluss). Ein Grund war sicher eine Studie über den Umgang der Stadt Bern mit den Folgen von Einwanderung, die im Rahmen eines EU-Forschungsprojektes realisiert und 1994 in der gemeinderätlichen Delegation für Ausländerfragen vorgestellt wurde¹. Die Studie zeigte deutlich, dass in Bern zwar viel «Integrationsarbeit» geleistet wurde, um den zugewanderten Menschen das Leben unter erschwerten Bedingungen zu erleichtern, dass ein umfassendes, systematisches Programm und eine verbindliche Absichtserklärung jedoch fehlten. Integrationsarbeit fand eher zufällig statt, persönliches Engagement und die finanzielle Situation privater Organisationen waren wohl ausschlaggebender als eine allgemeine kommunale Integrationsstrategie. Vieles wurde «im Versteckten» gemacht, um «die schlafenden Hunde nicht zu wecken», wie es damals hiess².

1995 wurde das «Bedürfnis für ein solches Leitbild [...] als dringend bezeichnet, weil wenig Kenntnisse über Integrationsansprüche und Integrationsmöglichkeiten der aus dem Ausland zugezogenen Bevölkerung vorlagen und deren Herkunftsspektrum zunehmend vielfältiger geworden ist»³. Der Auftrag ging an das Institut für Ethnologie der Universität Bern. Bereits 1996 lagen eine umfangreiche Studie sowie ein Leitbildentwurf vor. Das definitive Leitbild wurde erst 1999 verabschiedet.

Der Fokus der Studie liegt auf einer umfassenden Politik. Eines der genannten Ziele war, dem exotisierenden Aspekt der «Multikulturalitäts»-Logik entgegenzuwirken. Die Analyse bezog sich einerseits auf das allgemeine Integrationspotential der Stadt gegenüber allen ihren

MitbewohnerInnen und andererseits auf die Diskriminierungsmechanismen, die mit Verweis auf die Differenz der nationalen Zugehörigkeit zustande kommen.

Die Studie und der Entwurf wurden einer breiten Vernehmlassung unterzogen. Eine vom Gemeinderat eingesetzte Arbeitsgruppe wurde dann mit «der konkreten Ausarbeitung eines Leitbildes»⁴ beauftragt.

Die definitive Fassung ist eine grafisch aufgearbeitete Vereinfachung des Leitbildentwurfs, der selbst auch schon eine stark vereinfachte und auf Umsetzung ausgerichtete Kurzform der Studie war, der sich aber noch direkt auf die Grundlagenstudie bezog und diesen Ansatz weitgehend einzulösen vermochte.

1999 wurde das Leitbild verabschiedet und vom Parlament zur Kenntnis genommen - symbolische Politik und eine nicht unwichtige Absichtserklärung der Stadt, sich gegenüber MigrantInnen offen zu verhalten. Die Grundsätze entsprechen den Vorstellungen eines modernen, offenen und demokratisch organisierten Gemeinwesens. Der Teil Handlungsbedarf gibt Hinweise auf die mögliche inhaltliche Ausgestaltung und organisatorische Umsetzung. Die Handlungsfelder und die Beispiele seien Bausteine für die Entwicklung von konkreten Handlungsprogrammen zur Verbesserung der Integration im Alltag. Diese sind Sprache und Bildung, Arbeit, Wohnen, Gesundheit, geschlechtsspezifische Ausrichtung, Information und Kommunikation, Selbstorganisation, Einbürgerung und politische Mitwirkung, übergeordnetes Recht und Zusammenarbeit.

Über die Gliederung der Handlungsfelder kann man sich streiten. Die Möglichkeiten sind auf kommunaler Ebene gewiss ziemlich eingeschränkt. Schliesslich muss die Praxis anschliessen an die bestehende

¹ Sancar, A. (1996). Integration von MigrantInnen: ein ausserordentliches Unterfangen?

² Die Ausländerkommission der Stadt Bern, ein Konsultativgremium mit VertreterInnen von Verwaltung und nach nationaler Zugehörigkeit ausgewählten ausländischen Gruppen in Bern, brauchte anfangs 80er Jahre dringend ein Sekretariat. Man ging davon aus, dass ein Stellenantrag im AusländerInnenbereich Aufsehen erregen würde. Darum zog man es damals vor, das Sekretariat mit vorhandenen Stellenprozenten in die bestehenden Strukturen zu integrieren.

³ Leitbild zur Integrationspolitik der Stadt Bern 1999, S. 4.

⁴ ibd.

Organisation des Gemeinwesens. Es stellt sich aber die Frage, ob konkrete Veränderungen dann auch wirklich stattfinden oder nicht. Integration der Zugewanderten und fremdsprachiger Kinder war eines der Legislaturziele der vergangenen Periode (1996-2000). Im Herbst 2000 wurde die Arbeit evaluiert. Das einzige nicht erfüllte Ziel der gesamten Legislaturziele war dasjenige der Integration.

Was ist also geschehen in all diesen Jahren, in denen sich die Verwaltung mit dem Leitbild beschäftigte? Es wurde zwar eine Koordinationsstelle für Integration geschaffen, so wie sie im Leitbild vorgeschlagen wird.

- Die Einrichtung der Stelle erfolgte indes nicht im Anschluss an die Verabschiedung des Leitbildes sondern aufgrund einer Motion⁵, die das Parlament im Frühjahr 1999 überwies.
- Die Frage der politischen Partizipation als weiterer Aspekt wird nach wie vor unter falschen Vorzeichen diskutiert: man weicht der demokratiepolitischen Debatte aus und verschiebt das Problem auf die Ebenen von Wahrnehmung und politischer Organisation. In der Antwort auf einen Vorstoss zur Einführung der Wahl- und Stimmrechte für AusländerInnen⁶ heisst es, die StimmbürgerInnen hätten erst vor kurzem darüber abstimmen müssen. Es wäre eine Zumutung, sie schon wieder über das gleiche abstimmen zu lassen. Zudem sei es das übergeordnete Recht (Kanton), nach welchem kommunales Stimm- und Wahlrecht für AusländerInnen nicht möglich ist. Nur, es gibt Gemeinden, sogar im Kanton Bern, die mit der Einführung des Rechtes auf kommunaler Ebene ein wirksames Mittel sehen, beim Kanton eine Verfassungsänderung herbeiführen zu können (Gemeinde Köniz) und was, stellt sich die Frage, bedeutet der nachgewiesene «Handlungsbedarf», die Stadt Bern wirke an integrationsrelevanten Vernehmlassungen des Kantons Bern und des Bundes mit und mache «wo immer möglich, ihren Einfluss zugunsten einer städteverträglichen Integrationspolitik geltend»⁷, wenn nicht gerade

beim Thema politische Rechte?

- Im Umfeld der Schule wird weiterhin Reparaturarbeit gemacht, sei dies mit ausserordentlichen Geldern finanzierte Pilotprojekte für Kurse in Heimatsprache und Kultur oder mit Durchmischungsanstrengungen auf Kindergartenstufe, d.h. die fremdsprachigen Kinder, die zu viel sind in einer Klasse, gehen in einen anderen Kindergarten.

Generell können wir feststellen, dass der analytische und eher kritische Blick, der die Studie geprägt hat, zwar diskursiv reproduziert wird und dies sogar exzessiv. Der Gemeinderat meint in der Antwort auf eine Motion (Schule der Vielfalt), man müsse nun endlich aufhören zu kulturalisieren, vom Defizitansatz weg kommen und die Frage der Integration grundsätzlich angehen. Ein Blick auf die konkrete Umsetzung lässt die Befürchtungen aufkommen, dass es sich um blosser Lippenbekenntnisse handelt, dass es politische Initiativen braucht und vielleicht auch mehr Kontrolle über das, was neben den schön klingenden Integrationshymnen auch noch passiert. Die kommunale Integrationspolitik ist eine Gratwanderung, das Leitbild ist nur eine symbolische Richtschnur. Es braucht eine konkrete Planung, die nicht nur dem «Interkulturellen» Rechnung trägt, sondern das Integrationspotential der Stadt schlechthin fördert. Das wiederum ist eine kommunale Querschnittaufgabe und nicht eine Aufgabe der Schul- oder Fürsorgedirektion.

⁵ Motion Annemarie Sancar, Grünes Bündnis: Fachstelle für Integration, 23. April 1998

⁶ Motion Blaise Kropf und Annemarie Sancar, Grünes Bündnis und Junge Alternative, Für mehr Demokratie in der Stadt Bern: Stimm- und Wahlrecht für AusländerInnen, 16. März 2000

⁷ Leitbild, S. 36

Leitbilder haben Hochkonjunktur, sie können aber auch tatsächlich sinnvoll sein für eine Organisation, für ein Gemeinwesen, für politische Behörden, denn es gibt an, wer «wir» sind, was «unsere» Absichten sind, wohin der Weg führen soll und allenfalls wo es Lösungen geben könnte. Ein Leitbild sagt aber oft mehr aus über die diskursive Positionierung als über die konkrete Integrationspolitik – dies gilt auch für Leitbilder, die nicht nur «Leit-Ideen» sondern einen konkreten Massnahmenkatalog beinhalten. So kann es unter Umständen auch Sinn machen, zugunsten anderer Projekte auf ein Leitbild zu verzichten, wie das meines Erachtens für den Kanton Bern zutrifft.

Im Kanton Bern gibt es keine Stelle, die für Integrationsfragen im Zusammenhang mit Migration zuständig wäre. Die Vorstösse werden je nach Schwerpunkt der einen oder anderen Direktion zugeschoben, die sie dann jeweils mit unterschiedlichem Enthusiasmus angehen. Ob ein Leitbild hier die richtige Massnahme wäre?

1998 wurde im Grossen Rat des Kantons Bern mit einer Motion eine Fachstelle für Integration gefordert (Barbara Gurtner, Grünes Bündnis). Diese wurde als Postulat überwiesen und für die Bearbeitung zuerst der Stelle für europäische Integration, dann der Abteilung Asylwesen zugeteilt. Der Prüfungsbericht ist noch ausstehend, da sich trotz einer ad hoc eingesetzten Arbeitsgruppe keine Direktion verantwortlich fühlt und die Mehrkosten auf sich nehmen will, die eine solche Stelle unter Umständen verursachen könnte.

Die unbefriedigende Situation im Kanton Bern hat sich in den letzten 6 Monaten noch deutlicher manifestiert. Im Zusammenhang mit dem neuen Integrationsartikel im ANAG und dessen Umsetzung durch die EKA ist eine der zentralen Voraussetzungen, um überhaupt Verhandlungen bezüglich regionaler Leistungen aufnehmen zu können, eine Ansprechsstelle. Die gibt es im Kanton Bern nicht, zumindest nicht als öffentliche Stelle. Ob zu diesem Zeitpunkt eine aufwändige Studie und ein Leitbild das Richtige wäre? Eher nicht. Zudem hat die kantonale Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern ebenfalls für einen Bericht einer von B. Gurtner als Postulat überwiesenen Motion eine Studie in Auftrag gegeben (finanziert aus dem eigenen Budget!), welche die Situation der Migrantinnen im Kanton Bern beleuchtet. Auf dieser Studie aufbauend könnte ohne zusätzlich den Bedarf nachweisen zu müssen, eine Koordinationsstelle für Integrationsfragen geschaffen werden, dies wäre ein plausibler und politisch durchaus bedeutsamer Schritt (auch ohne Leitbild).

Die Stadt Bern hat sich ein Leitbild für Integration gegeben und ihren migrationspolitischen Willen kundgetan. Jetzt braucht es Initiative und Mut, auch entsprechende Veränderungen zu initialisieren und durchzusetzen. Der Kanton hingegen hat den Leitbildwirbel verpasst, dies soll er zur Kenntnis nehmen. Obschon nur etwas mehr als 11% der Bevölkerung des Kantons Bern zugewanderte Menschen sind, muss sich auch der Kanton der Integrationsaufgabe stellen, vielleicht ohne Leitbild aber mit Verantwortung und einer kohärenten Strategie.

DR. ANNEMARIE SANCAR

Migrationsbeauftragte des cfd
(Christlicher Friedensdienst)

⁸ Sancar, A., Hungerbühler, H und Paiva, B. (2000). Migrantinnen im Kanton Bern (noch unveröffentlicht).

A Genève :

l'été indien de l'intégration

Depuis longtemps on n'avait pas autant parlé de l'intégration des étrangers en Suisse. Actuellement, de nouvelles propositions surgissent et on assiste après des années d'attente à l'accouchement de diverses décisions: pour la première fois, dix millions de francs sont attribués par la Confédération à des associations cantonales ou régionales reconnues pour leurs connaissances de l'immigration et leur pratique de soutien à l'insertion, à des cours de langues, au travail d'associations étrangères, au développement d'associations sportives ou de loisirs, à l'organisation de forums interculturels etc.; Delémont vient d'élire les quatre premiers étrangers qui vont siéger de plein droit dans les instances politiques; le canton de Neuchâtel accepte une nouvelle Constitution qui accorde le droit de vote cantonal aux étrangers; plusieurs villes ont mandaté des groupes de recherche pour procéder à l'élaboration d'un plan cadre «Leitbild» donnant aux communes des lignes de force pour développer une politique d'intégration.

Toutes ces initiatives reflètent bien cette nouvelle étape dans laquelle se trouve notre pays où les politiques publiques, communales, cantonales et fédérales ne peuvent plus échapper à la question: comment organiser notre société pour pouvoir y vivre ensemble? J'ajouterai, pour vivre ensemble égaux, mais semblables et différents, ou différents et semblables.

Je vous invite, le temps de cet article, à vous arrêter à Genève. Le bouillonnement ressenti ailleurs aurait-il atteint la cité de Calvin? Deux associations genevoises, le Centre de Contact Suisses-Immigrés et Mondial Contact se sont mis au travail au printemps dernier pour rédiger un Rapport pour une politique d'intégration dans le canton de Genève sorti publiquement dans les premiers jours de septembre. Cette décision fait suite à la disparition de structures (Communauté de travail / Fondation pour l'intégration des immigrés) qui pendant une vingtaine d'années n'ont pas su répondre efficacement aux questions que pose une société aussi multiculturelle que celle de Genève. Rappelons que plus d'un tiers des résidents sont étrangers et que plus de 50% de la population active possède une grande variété de passeports le plus souvent européens mais également extra-européens. L'école accueille pour sa part une population très internationale et plus de 40% des élèves proviennent d'au moins 130 pays.

Tout en relevant les spécificité genevoises, ces deux associations se sont largement inspirés dans la rédaction de leur rapport des textes établis à Neuchâtel lors de la mise en place de la loi neuchâteloise sur l'intégration adoptée par le Grand Conseil de ce canton en 1996.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Integration von Ausländerinnen und Ausländern ist heute in allen Ländern in Diskussion. In Genf arbeitet die politische Kommission des Grossen Rates an einem Gesetzesvorschlag, der sich am Integrationsgesetz des Kantons Neuenburg anlehnt.

Das Projekt geht auf einen Bericht zweier Institutionen zurück: Dem Centre de Contact Suisse-Immigrés und dem Mondial Contact. Beide Institutionen engagieren sich seit 25 bzw. mehr als 10 Jahren für eine Integration, die sie «als Lernprozess über die Genfer Gesellschaft und ihr Funktionieren» bezeichnen. Ein Prozess, welcher die Bevölkerung Genfs und von anderswo für eine gemeinsame Gegenwart und Zukunft zusammen bringt.

L'INTÉGRATION, UN PROCESSUS VIVANT !

Les deux associations affirment d'emblée que l'intégration ne se décrète pas mais qu'elle se vit. Cependant, pour qu'elle puisse se vivre, il est de la responsabilité de l'Etat d'affirmer sa volonté politique en faveur du développement harmonieux et durable, pour reprendre un terme particulièrement actuel, de la société. Une société pluriculturelle ne demande-t-elle pas qu'un nouveau contrat social soit défini, pour reprendre les termes de Rousseau? N'y-a-t-il pas de nouvelles pratiques sociales à inventer qui demandent de réfléchir à l'aménagement de l'espace, à la cohabitation plurielle, à l'organisation de l'éducation et de la formation, à la lutte contre les discriminations visibles et sous-terraines et contre les exclusions?

L'INTÉGRATION AU SERVICE D'UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Comme le souligne le rapport, l'intégration est l'affaire de tous et elle se construit sur le long terme. Le Centre de contact Suisses-Immigrés et Mondial Contact ont mis en évidence que l'intégration s'apprend en permanence, «c'est un processus d'apprentissage de la société genevoise et de son fonctionnement qui associe et engage les «Etrangers» et les «Suisses» à un présent et à un avenir commun». Il permet aux premiers de contribuer, de construire et d'utiliser des outils de participation à la collectivité dans laquelle ils sont établis sans pour autant renier leurs origines et aux seconds de comprendre, de reconnaître et d'utiliser les ressources issues de la diversité. Pour les uns et les autres, s'intégrer c'est pouvoir identifier progressivement sa place dans la Cité, faire valoir ses compétences, ses acquis, ses expériences et ses ressources. Pour une meilleure compréhension du propos, les deux associations ont repris les termes «Etrangers» et «Suisses» sans tomber dans la dichotomie et en sachant que ces deux groupes sont extrêmement hétérogènes et que le processus d'intégration ne se négociera pas de la même manière pour chacun. Un des points sur lequel le rapport insiste c'est qu'à travers un processus d'intégration, le rapport entre «Nous» et «les Autres» se modifie pour donner lieu à un nouveau «Nous» nécessaire aujourd'hui.

L'ÉCOLE, PREMIERE DE CORDÉE

Dès que les regroupements familiaux ont été plus nombreux, l'école s'est trouvée à Genève comme ailleurs questionnée par une population scolaire dont elle n'avait pas l'habitude. Le rapport souligne que depuis 40 ans le Département de l'Instruction Publique (DIP) du canton se préoccupe de mettre en place des structures, qui se sont modifiées au cours du temps, en fonction des populations accueillies et de leurs besoins pour pouvoir s'investir dans le système scolaire: dans l'enseignement primaire, des structures d'accueil offrent aux enfants nouvellement arrivés, tous inscrits dans une classe ordinaire, une familiarisation au français, aux références du nouvel environnement, à l'identité d'élève, manière genevoise, qu'il s'agit d'endosser; le secondaire, quant à lui, a préféré depuis plus de trente ans ouvrir des classes d'accueil.

Nul ne conteste à l'école le privilège d'être aux premières lignes quand il s'agit d'intégration et donc de considérer qu'elle a une responsabilité particulière dans le processus. C'est dans ce domaine que les initiatives ont été les plus nombreuses mais tout n'est pas résolu. Notamment, les questions de médiation entre l'école et la famille, les traductions des textes principaux dans les langues les plus représentées, l'entrée dans la formation professionnelle, la consolidation de certaines structures d'accueil, la reconnaissance des langues familiales sont encore à développer. Il est vrai que nous n'avons certainement pas encore pris la mesure des besoins d'une société et d'une école pluriculturelles.

QUE VEUT LE RAPPORT ?

Sans entrer dans les détails de ses 70 pages (que l'on peut obtenir sur le web: www.ccsi.ch), le rapport demande aux instances politiques cantonales de mettre en place une structure officielle qui devrait donner une cohérence à ce qui se fait déjà et développer, stimuler les orientations nécessaires à la construction du lien social dans une société pluriculturelle.

Le Centre de contact Suisses-Immigrés et Mondial Contact ont pris leur bâton de pèlerin dès septembre et sont allés expliquer leur projet dans tous les partis politiques, dans les syndicats et les associations suisses et étrangères. Ils ont organisé de

multiples débats pour que chacun puisse intervenir. L'intérêt est évident et les questions sont nombreuses. Elles demandent que le débat s'élargisse et qu'autour de ce projet se discutent aussi les meilleures façons de consolider le lien social, de considérer l'anxiété d'une certaine population, de pratiquer l'intégration dans la quotidienneté, dans les immeubles, dans les transports publics, dans les maisons de quartier, etc.

Du côté politique, l'intérêt a été manifeste et un projet de loi a été déposé le 14 novembre pour discussion au Grand Conseil. Il reprend assez fidèlement le concept du rapport qui veut développer un

lieu de premier accueil, prévoir une structure assez autonome (un bureau de l'intégration sans doute) qui pourra à la fois intervenir dans les divers départements de l'Etat pour repérer et proscrire les discriminations et entraîner la vie associative dans des projets rassembleurs. Ce projet a été signé par tous les partis sauf, malheureusement, par le parti démocrate chrétien. Genève est donc sur le point de se donner une loi sur l'intégration. Mais bien sûr, beaucoup reste à créer pour faire vivre la loi cadre qui représente pourtant une nouvelle étape pour la société genevoise.

CHRISTIANE PERREGAUX

Centre de Contact Suisses - Immigrés
et Université de Genève

L'intégration,
c'est adopter les aspects
positifs de la culture
du pays d'accueil sans
perdre sa culture d'origine.
Mais comment s'intégrer
si l'on n'a pas de travail et
s'il y a un rejet de la part
des Suisses ou des
étrangers ?
Les étrangers sont
instinctivement prêts à le
faire, mais ce n'est pas
toujours évident.
Alors peu à peu, on se fait
des fausses idées,
comme : si je n'ai pas de
travail, c'est parce que je
suis étranger.
(un représentant d'une
association turque et
kurde)



RÉSUMÉ

Jusqu'au début des années 90, la ville de Zurich n'a pas mené de réflexion véritable sur sa politique d'intégration. Or, sous la pression de l'évolution économique et sociale (récession, diminution des places de travail, accroissement des tensions sociales) des voix de plus en plus hostiles se sont élevées à l'encontre de la population étrangère et la « politique concernant les étrangers » est devenue un sujet de débat dans tous les partis politiques.

La ville chargea donc en 1997 l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Zurich de l'élaboration d'un « concept pour l'intégration des étrangers ». Si les mesures concrètes proposées ont rencontré un écho positif, d'autres aspects ont, pour leur part, été fortement critiqués. Citons, notamment, la mise en avant des « déficits » dont la population migrante serait porteuse sans mise en évidence des apports de celle-ci à la société suisse ainsi que l'absence de représentants des milieux d'immigration lors de l'élaboration de ce concept.

Une deuxième version de ce document a été élaborée avec la collaboration de ces derniers; elle propose des mesures dans six domaines pour la période 1998-2002; ces mesures sont accompagnées par un groupe dit de « résonance interdépartemental » qui en coordonne l'évaluation.

Depuis, plusieurs communes du canton de Zurich ont élaborés leurs propres concepts. Ce mouvement se concrétise par l'émergence d'un grand nombre de projets et d'initiatives nouvelles. Le savoir et les expériences ainsi accumulés contribuent actuellement à la promotion d'une politique d'intégration au niveau cantonal.

Vom Integrationsleitbild zur Integrationspolitik

in der Stadt Zürich

Zürich ist, wie andere grosse Städte auch, traditionellerweise Anziehungspunkt für Migrantinnen und Migranten sowohl aus dem nationalen wie aus dem internationalen Umfeld. Die Folge davon sind deutlich höhere Ausländeranteile in den Kernstädten als im Umland. Eine Reihe von Gründen dazu liegen auf der Hand: Städte bieten bessere Chancen bei der Stellensuche und vielfältigere Arbeitsplätze. Sie verfügen über ein bereits bestehendes ethnisches Kontaktnetz. Landsleute, die schon über einige Zeit in der Stadt ansässig sind, ziehen Verwandte und Bekannte nach. Heterogenität und Anonymität der Städte vermitteln den Eindruck von grösserer Toleranz und Akzeptanz.

Bis Ende der achtziger Jahre blieb die Stadt von den Problemen anderer europäischer Städte verschont. Zugezogene Bevölkerungsgruppen wurden nämlich rasch über den Arbeitsmarkt integriert.

Anfangs der neunziger Jahre hat sich die Situation jedoch verändert. Rezession und Arbeitsplatzabbau trafen die ausländische Bevölkerung anteilmässig besonders stark. Aber auch die Zukunftsperspektiven vieler Schweizerinnen und Schweizer verschlechterten sich. Die sozialen Spannungen stiegen und die Stimmung gegenüber Ausländerinnen und Ausländern wurde feindlicher. Ausländerpolitik wurde mehr und mehr zu einem Thema aller politischen Parteien.

Bis zu diesem Zeitpunkt hat die Stadt Zürich, im übrigen wie die gesamte Schweiz, keine eigentliche Integrationspolitik betrieben. In der neu entstandenen Situation und auch unter dem Druck einiger parlamentarischer Vorstösse entschied der Stadtrat (die Exekutive), sich vertiefter mit einer kommunalen Integra-

tionspolitik auseinanderzusetzen. Er beauftragte deshalb 1997 das Ethnologische Institut der Universität Zürich mit der Ausarbeitung einer Studie zur Situation der Integration der ausländischen Wohnbevölkerung in Zürich. Die Federführung wurde Prof. Dr. H.-P. Müller übertragen. Die Ergebnisse der Studie lieferten die Grundlage für ein Leitbild zur Integrationspolitik der Stadt Zürich. Eine departementsübergreifende Arbeitsgruppe der Stadtverwaltung erarbeitete in der Folge in Zusammenarbeit mit Prof. Müller den Entwurf für das Leitbild. Dieser wurde im Frühling 1998 veröffentlicht und in eine breite Vernehmlassung gegeben.

Die Ergebnisse der Vernehmlassung zeigten, dass die Absicht der Stadt Zürich, ein Leitbild zur Integrationspolitik zu erarbeiten, begrüsst wurde. Heftig kritisiert wurde auf der formalen Seite das Fehlen von Vertreterinnen und Vertretern der ausländischen Bevölkerung in der Redaktionsgruppe. Inhaltlich wurde vor allem bemängelt, das Leitbild orientiere sich zu sehr an Defiziten. Es fehle eine positive Gesamtwürdigung des gesellschaftlichen Beitrags, den der ausländische Bevölkerungsteil leiste. Die theoretischen Ausführungen und insbesondere die Begrifflichkeit wurden sehr in Frage gestellt. Die Ausrichtung der konkreten Massnahmen stiess jedoch weitgehend auf eine positive Aufnahme. Auf der anderen Seite gab es auch Stimmen, die jede Integrationspolitik ablehnten.

Das überarbeitete Papier mit dem Titel « Integrationspolitik der Stadt Zürich, Massnahmen für ein gutes Zusammenleben in unserer Stadt » wurde im September 1999 öffentlich vorgestellt. Es entstand unter Mitwirkung von Migrantinnen und Migranten und stützt sich auf das Wissen in den Departementen und anderen Insti-

tutionen, die sich mit Integrationsfragen befassen. Es beschäftigt sich weniger mit theoretischen Konzepten als mit den konkreten Chancen und Problemen, die mit der Zuwanderung für Migrantinnen und Migranten und Schweizerinnen und Schweizer verbunden sind. Nach einem kurzen Überblick über die Geschichte und die gegenwärtige Situation der Zuwanderung in der Stadt Zürich werden Grundprinzipien einer Integrationspolitik beschrieben, die den nachfolgenden Leitideen und Massnahmen in sechs Handlungsfeldern übergeordnet sind:

- Sprachverständigung als Voraussetzung für Kontakt und Teilnahme
- Schule und Bildung
- Erwerbsarbeit
- Zusammenleben im Quartier
- öffentliche Sicherheit
- Mitwirkung und Mitsprache im öffentlichen Leben.

Der Stadtrat hat für die Legislatur 1998 - 2002 Integrationspolitik zu einem seiner Programmschwerpunkte deklariert. Für die Umsetzung der im Leitbild aufgeführten Grundprinzipien, Leitideen und Massnahmen ist eine departementsübergreifende Resonanzgruppe verantwortlich. Sie legt in Absprache mit dem Stadtrat bei den Massnahmen Schwerpunkte fest und gibt einen zeitlichen Rahmen vor. Sie hat auch die Aufgabe, das Controlling der Massnahmen zu koordinieren. 1999 hat sich eine neue städtische Kommission konstituiert, die Interkulturelle Kommission für Integration. Ihr obliegt u.a. ebenfalls die Aufgabe, in Zusammenarbeit mit der Resonanzgruppe, die im Leitbild vorgeschlagenen Massnahmen zu begleiten und umzusetzen. Im Frühling 2000 nahm das Parlament vom Leitbild Kenntnis.

Inzwischen wurden in den erwähnten Handlungsfeldern des Leitbildes Projekte entwickelt:

- Begrüssungsfeiern für Neuzugezogene; Beratungsangebote für die Wahl des richtigen Deutschkurses;
- Anstrengungen zur Nutzung des kantonalen Projektes «Qualität in multikulturellen Schulen (QUIMS)» (drei Schulen sind gegenwärtig am Projekt beteiligt); Ausweitung des Projektes Schulsozialarbeit; Weiterentwicklung des Teammodells in der Primarschule; Entwicklung von Modellen zur Zusammenarbeit mit ausländischen Eltern;
- Vermittlung von Praktikas und kurzfristigen Jobs für ausländische Jugendliche, die keine Lehrstelle finden; Integrationskurs für junge Menschen, die älter sind als 20 Jahre;
- Einrichtung einer Beratungs- und Vermittlungsstelle in Fragen des Wohnens; Massnahmen zur Aufwertung von stark belasteten Quartieren;
- Verschiedene Projekte zum Thema Jugendgewalt; vermehrte Präsenz von Polizistinnen und Polizisten in den Quartieren; Projekt «Midnight Basketball» für Jugendliche und junge Erwachsene in verschiedenen Turnhallen der Stadt;
- Sensibilisierungskampagne, welche die Bevölkerung der Stadt Zürich ermutigen soll, sich differenziert mit Fragen der Integration auseinanderzusetzen.

L'intégration dépend non seulement de chacun,
mais aussi des circonstances données. Pour s'intégrer, il faut être
motivé, avoir repéré les éléments qui aident à se sentir à l'aise.
Mais, s'il y a trop de concessions à faire et que les conditions ne sont
pas réunies pour que l'on se sente à l'aise,
on est peu motivés pour s'intégrer et on a tendance à reculer.
[un représentant d'une association somalienne]

L'intégration n'est pas le fait de venir
 en Suisse et de renier ou de laisser
 tomber son identité culturelle ;
 sinon, on est mal dans sa peau.
 C'est quand on est loin, que l'on
 commence à prendre conscience
 de ses valeurs . . .
 Il faut se sentir bien,
 puis faire un pas vers les autres et
 regarder si l'on peut avoir un contact
 d'égal à égal avec les autres :
 partager et apprendre des autres.
 (un représentant d'une association
 zaïroise)

Die Zusammenarbeit in der Resonanzgruppe und in der Kommission hat viel Positives bewirkt. Weitere Projekte wurden entwickelt, häufig in Koordination mit verschiedenen Institutionen und Migrantinnen und Migranten. In den am Leitbild beteiligten Departementen ist viel Wissen über die Integrationsarbeit in der Stadt Zürich entstanden. Die Frage, welche Veränderungen die im Zusammenhang mit dem Leitbild verstärkten Anstrengungen bewirken, ist schwierig zu beantworten. Die Befragung von Einwohnerinnen und Einwohnern ist ein Mittel, um den Handlungsbedarf aus Sicht der Bevölkerung zu erfahren. Eine erste Befragung wurde 1999 durchgeführt.

In der Frage der politischen Partizipation hat es keine Änderung gegeben. Weder die Einsitzmöglichkeit in schulischen oder kirchlichen Gremien, noch das Stimm- und Wahlrecht in kommunalen Angelegenheiten ist in realistische Nähe gerückt. Ob es dem im Juni 2000 gewählten Verfassungsrat gelingt, hier einen politischen Akzent zu setzen, ist ungewiss.

Im Kanton Zürich haben inzwischen viele Gemeinden, die eine urbane Ausprägung haben, Integrationsinitiativen entwickelt (Dietikon, Schlieren, Bülach usw.). Die Stadt Winterthur hat im September 2000 nach einem längeren demokratischen Prozess ein Leitbild herausgegeben. Uster hat im Sommer 2000 einen Integrationsbericht erarbeitet. Im Kantonsrat wurde im Sommer 2000 eine Motion überwiesen, die eine umfassende Ausländerpolitik fordert. Eine verwaltungsinterne Arbeitsgruppe soll demnächst ihre Arbeit zu diesem Thema aufnehmen. Die Kantonale Arbeitsgemeinschaft für Ausländerfragen Zürich hat mit Hilfe der Regierung und des Parlamentes ihre Ressourcen auf das Jahr 2001 hin ausbauen können, um die im Kanton geplanten Integrationsprojekte zu unterstützen und allenfalls regional zu koordinieren. Die am 1. Oktober 2000 in Kraft getretene Verordnung des Bundes zur Integration von Ausländerinnen und Ausländern hat in vielen Gemeinden, beim Kanton und nicht zuletzt in der Stadt Zürich Hoffnungen geweckt und vielversprechende Initiativen ausgelöst.

JOHANNA TREMP

Leiterin der Fachstelle für interkulturelle Fragen,
 Präsidialdepartement, Stadt Zürich



Le mariage transforme hommes et femmes... Les maisons deviennent souvent de véritables champs de bataille. Bien que les époux vivent cette situation en tant que « combattants / adversaires », l'institution du mariage est très solide en Turquie. Une étude réalisée par la direction générale d'une section du ministère des questions et du statut de la femme apporte quelques informations intéressantes.

Une grande proportion des femmes connaissent la violence de cette situation mais n'en parlent à personne. 73% des femmes ayant répondu à cette enquête préfèrent prendre leur mal en patience, convaincues de n'avoir pas d'autres alternatives. 45% des femmes disent qu'elles recommanderaient même à leur propre fille d'accepter un tel sort en patientant. Pourquoi et comment une mère peut-elle transmettre à sa fille un tel fatalisme?

DES MARIAGES DE RAISONS

S'il est compréhensible qu'une femme sans argent, ni profession, ni endroit où aller se résigne, il est inacceptable quelle favorise un tel destin pour sa fille. C'est la plus grande trahison d'une femme envers ses semblables. C'est ainsi que se perpétue un mécanisme de soumission, d'écrasement de la femme. C'est ainsi que la notion d'esclavage s'est transmise jusqu'à nos jours.

Pour quelles raisons les femmes continuent-elles à dire à leur fille: « J'ai été patiente, sois-le aussi ». Pour quelle raison le mariage est-il le seul avenir, la seule sécurité? Pour quelle raison ne pas faire étudier ou apprendre un métier à leur fille? Il n'est pas étonnant qu'une fille éduquée dans cette perspective cherche à planifier sa vie avec un mari « au minimum gentil et facile à supporter ». Patienter et supporter le mariage, pour quel avantage? Pour être nourrie et devenir maîtresse de maison!

Selon cette étude, le plus grand ennemi des femmes, ce n'est donc pas les hommes qui les battent ou les injurient. C'est les femmes elles-mêmes et pas n'importe lesquelles : ce sont celles qui les aiment le plus au monde, c'est-à-dire les mères, qui transmettent à leur fille un tel état d'esprit.

LE MARIAGE EN EXIL

La sécurité apportée par le mariage est encore plus intéressante pour la communauté turque établie en Europe. Le but du mariage en Europe (mariage mixtes turcs-européens) est souvent d'obtenir le droit de s'y établir. Ces mariages sont aussi construits sur un esprit de profit. Il faut ensuite les supporter. En Europe donc, une durée de mariage de cinq ans apporte déjà le bénéfice social recherché. C'est ainsi que les femmes européennes qui ont épousé des Turcs voient souvent leur union éclater après les cinq ans fatidiques. Ce phénomène contribue naturellement à augmenter la xénophobie.

Nous ne pouvons cependant pas affirmer que certaines de ces personnes n'utilisent pas cette chance pour fonder une famille heureuse. Une autre conséquence des abus précités c'est que les « vrais mariages » sont perçus de l'extérieur comme des mariages d'intérêt.

Certaines familles vivant en Europe continuent même à marier leurs enfants selon les coutumes du début du siècle. Les parents choisissent le futur conjoint(e) de leur enfant même si ces derniers ne se connaissent pas. Ils ne tiennent pas compte de l'avis des jeunes. Une immense différence d'âge entre les conjoints est fréquente. Les mariages entre cousins sont courants. Au lieu de faire profiter leurs enfants des possibilités d'éducation et de formation offertes en Europe, ils planifient un mariage précoce et font souvent venir un jeune de Turquie.

Les personnes vivant dans une telle structure familiale se trouvent en conflit avec la mentalité européenne. Ils utilisent leur énergie pour y échapper et au lieu de l'investir en vue d'une bonne intégration.

En conclusion, les migrations de la Turquie vers l'Europe seront toujours accompagnées de tels phénomènes. Les mariages d'intérêt turco-suisses diminueront peut-être, mais les Turcs ayant obtenu le droit d'établissement se feront à leur tour épouser par des compatriotes dans le même but. C'est un devoir pour les différentes associations turques de lutter contre cette situation. Pourquoi restent-elles indifférents?

Pour retrouver la signification sacrée du mariage, il faut cesser de l'utiliser pour ses bénéfices économiques.

HUSEYIN AKIN
Janvier 2001

* Informations tirées d'une étude réalisée par la direction générale d'une section du ministère des questions et du statut de la femme.



INTEGRAZIONE

IPERBOLE
INCONSULTA
INSANA

INIZIO,
INSOLUBILE
INCERTA
IGNOBILE (?)
INCONSISTENTE
IMMAGINE

IMPENSABILE
ICONA

IMPROPONIBILE
IN
ISTANTI
IMPOSSIBILI

IRREALISTICA
INVARIABILE
INTRODUZIONE

INCONSCIA
IMPOSSIBILITA'
INTRODURRE
INNOVAZIONI
IMPORTANTI

ROSANNA AMBROSI

La Maison des enseignants Covasna et
l'Association des enseignants hongrois.

Situé au coeur de la Roumanie dans une magnifique région de forêts, au pied des Carpates, en Transylvanie, le département Covasna est le moins étendu du pays. Avec une population de 77% de Hongrois, 21% de Roumains et 1% de Roms et autres minorités, cette région est un fécond territoire d'échanges interculturels.

Plusieurs établissements et associations qui fonctionnent dans notre département ont fait de la connaissance réciproque des diverses cultures, des traditions et de la préservation des valeurs de l'art populaire le but de toute leur activité. Pour ce faire, la «Maison des Enseignants», l'«Association des Enseignants hongrois de Roumanie» et celle de la pédagogie du drame organisent différentes activités et colonies de vacances.

Plus de douze ateliers de pédagogie du drame ont été organisés dans diverses régions du pays qui ont réuni des Roumains, des Hongrois, venus là pour une connaissance mutuelle des valeurs traditionnelles. L'«Association des Enseignants hongrois de Roumanie» organise depuis dix ans des stages de formation continue dans le cadre de l'«Académie d'été Bolyai».

Elle accueille chaque été plus de mille enseignants hongrois venus de Transylvanie, Hongrie, Slovaquie, Yougoslavie et Ukraine. En dehors des problèmes concernant la didactique, ces stages offrent une excellente occasion pour chacun de connaître les traditions, la culture des autres, d'établir des liens d'amitié et de collaboration.

Il faut également mentionner pour ce qui est de la vie de notre ville, de Sfântu Gheorghe, l'organisation de la foire traditionnelle chaque année le jour de Saint-Georges, le patron de la ville. C'est une manifestation d'envergure qui, durant plusieurs jours, accueille des invités venus de tous les coins du pays et même des pays voisins. Une grande scène est dressée au centre de la ville pour offrir la possibilité aux participants de faire part de leurs danses et de leurs chansons traditionnelles. On organise des expositions d'art populaire, on cuisine des plats typiques. Chaque été on organise des colonies de vacances dont le but est la préservation des valeurs traditionnelles. On y dévoile aux enfants les secrets des métiers traditionnels. Cela leur fait très plaisir d'apprendre la poterie, la sculpture en bois, le tissage et l'art de teindre les oeufs et de

les décorer ensuite de motifs dont la signification remonte aux temps anciens. Ce type d'activités est prévu au programme des classes Waldorf et Step by Step qui fonctionnent depuis quelques années dans notre pays et dans notre département.

Le Musée du Village de Cernat (une commune à quelque 30 km de notre ville) n'est qu'un exemple de musée vivant, actif, avec un calendrier d'activités bien précis dans le but de cultiver le goût de l'art populaire, le désir de le connaître pour le transmettre aux générations à venir. Et cela non seulement pour les enfants mais aussi pour les enseignants, ce qui constitue pour ceux-ci une vraie Ecole. C'est ainsi qu'on construit des ponts entre différentes nations, entre les générations dans le noble but de préserver de l'oubli les anciennes valeurs, de léguer aux générations à venir un patrimoine qui nous est très cher.

KORODI HAJNAL

Directrice de la Maison des Enseignants Covasna
Présidente de l'« Association des Enseignants hongrois de Roumanie »
- département Covasna
Secrétaire de
« l'Association de la pédagogie du drame de Roumanie ».



Schweiz

Drei Themenkoffer aus dem Gepäck der Stiftung Bildung und Entwicklung

Seit rund drei Jahren engagiert sich die Stiftung Bildung und Entwicklung, um das Globale Lernen in Schweizer Schulen zu fördern und zu verankern. Seien es Abruflkurse, Animationen angehender Lehrerinnen und Lehrer oder didaktische Materialien zu den Themen des Globalen Lernens – bei der Stiftung Bildung und Entwicklung finden Lehrkräfte eine breite Palette an Dienstleistungen.

BEGLEITUNG VON LEHRMITTELPRODUKTIONEN ALS DIENSTLEISTUNG

Etwas weniger bekannt sind die Dienstleistungen, welche die pädagogischen Fachkräfte von Bildung und Entwicklung gewissermassen im Hintergrund erbringen – etwa, wenn es darum geht, ein neues Lehrmittel zu konzipieren und in seiner Herstellung zu begleiten. Im vergangenen Jahr waren es unter anderem drei Themenkoffer.

Der eine Koffer enthält eine Sammlung von Musikinstrumenten aus aller Welt und ein Video über die Herstellung von Instrumenten in Afrika. Eine CD mit verschiedenen Musik-Aufnahmen gewährt ungewohnte Hörerlebnisse, Fotos und pädagogische Dossiers runden den Inhalt des Musikkoffers ab. Fremde Kulturen werden durch ihre Musik erfahrbar, Neugierde wird geweckt. Im Unterschied

dazu legt der Tourismuskoffer seinen Schwerpunkt weniger auf das sinnlich-musische Erlebnis, sondern mehr auf das Vermitteln von Fakten und auf die kreative Einbindung eigener Ferienerlebnisse: Eine Broschüre mit Zahlen zum Schweizer Tourismus wird etwa ergänzt durch Karten fremder Länder verschiedene Videos über Umweltprobleme und die Übernutzung «exotischer» Feriendestinationen. Kopiervorlagen für Postkarten gestatten es, den eigenen Kartengruss zu gestalten. Wieder etwas anders in seiner Ausrichtung ist der Medienkoffer Konfliktbearbeitung: Das Schweizerische Rote Kreuz (SRK) hat die Stiftung Bildung und Entwicklung damit betraut, für sein CHILI-Konflikttraining eine Auswahl von Büchern und Videos zusammen zu stellen, die den Lehrpersonen und JugendarbeiterInnen zur Umsetzung des Themas empfohlen werden können.

So unterschiedlich die erwähnten Beispiele sind – Anspruch und Auftrag, den die Stiftung Bildung und Entwicklung bei der Konzeption und Realisierung zu erfüllen sucht, bleiben die gleichen. Sie ist nicht zuständig für die eigentliche Produktion der Lehrmittel, sondern will mit ihrer fachlichen Begleitung Gewähr dafür bieten, dass diese im Sinn des Globalen

Lernens gestaltet bzw. ausgewählt werden. Was bedeutet das im Einzelnen?

GLOBALES LERNEN UMFASST INHALTLICHE WIE AUCH METHODISCH-DIDAKTISCHE ASPEKTE

Inhaltlich fokussiert Globales Lernen auf Erscheinungen und Phänomene unserer Zeit, die weltweit und für alle von Bedeutung sind. So gesehen, gibt Globales Lernen eine pädagogische Antwort auf die Globalisierung. Im Zentrum stehen Vielkulturalität und Nord-Süd-Beziehungen, Frieden, Menschenrechte und Nachhaltigkeit. Wichtig ist, dass die Menschen aus Südländern und «fremden» Kulturen dabei nicht als Opfer, sondern als eigenverantwortlich und kompetent Handelnde dargestellt werden.

Methodisch-didaktisch zielt Globales Lernen darauf ab, junge Menschen zu befähigen, sich unter rasch wechselnden Umständen zurecht zu finden und Sachverhalte aus unterschiedlichen Blickwinkeln zu betrachten. Lehrmittel, die von der gelebten Erfahrungswelt der Schülerinnen und Schüler ausgehen und auf aktive Mitwirkung abzielen, entsprechen der Zielsetzung des Globalen Lernens. Zentral ist ausserdem, dass die vermittelten Sachverhalte ganzheitlich, personenzentriert und zukunftsgerichtet dargestellt werden.

ABWÄGEN UND PRIORITÄTEN SETZEN

Die Kriterien, welche von den pädagogischen Fachkräften der Stiftung Bildung und Entwicklung herangezogen werden, um einzelne Unterrichtsmittel zu beurteilen, werden oft nicht alle im gleichen Mass erfüllt. Im Einzelfall geht es immer auch darum abzuwägen, Prioritäten zu setzen, und – im Fall der Themenkoffer – ein Angebot zusammen zu stellen, das als Ganzes den Vorgaben des Globalen Lernens optimal entspricht. Dass dies recht gut gelingt, dafür spricht die Nachfrage nach dem Tourismus- und dem Musikkoffer, die beide schon seit einigen Monaten in der Ausleihe der Stiftung Bildung und Entwicklung geführt werden. Namentlich bei der Regionalstelle der französischen Schweiz in Lausanne ist der Musikkoffer über Monate hinaus ausgebucht.

Für weitere Informationen:

Stiftung Bildung und Entwicklung, Zentralsekretariat, Monbijoustrasse 31, Postfach 8366, CH-3001 Bern, Tel. 031 389 20 20, Fax 031 289 20 29, e-mail: info@bern.globaleducation.ch, URL: www.globaleducation.ch



Suisse

L'interprétariat dans un contexte de migration

Lorsque l'on parle d'interprètes, le public pense la plupart du temps à l'interprète de conférences (placés dans des petites cabines ou entre les grands de la politique mondiale). Il existe cependant dans l'ombre un bon nombre de migrants qui travaillent comme interprètes ou médiateurs interculturels sans avoir de statut professionnel reconnu.

La spécificité de ces personnes est pour la majorité d'avoir vécu une procédure d'asile et un processus d'intégration longs et ardues avant de pouvoir travailler en Suisse. Certains ont dû fuir leur pays et ont vécu des traumatismes de guerre. Ces personnes ont rarement suivi de formation reconnue par manque de moyens financiers ou en raison de difficultés personnelles (deuil, problèmes linguistiques, etc.). Elles ont appris la langue d'accueil sur le tas et ont dû se former de manière autodidacte. En effet, il existe actuellement peu de formations adaptées à ce public¹.

La plus grande difficulté pour ces interprètes est le manque de reconnaissance de leur statut professionnel. L'interprétariat n'est pas leur profession d'origine, elle est souvent une reconversion «forcée». Beaucoup travaillent bénévolement comme interprètes, pour

venir en aide aux membres de leur communauté. Peu sont rémunérés ou alors à des prix très bas. La majorité de ceux qui sont payés travaillent à l'heure et ne savent pas ce qu'ils gagneront à la fin du mois. Ces mauvaises conditions de travail s'expliquent aussi par le fait que les milieux sanitaires, éducatifs et du social (domaines dans lesquelles ils travaillent le plus souvent) n'ont en général pas de budget ad hoc pour les rémunérer convenablement².

Leurs expériences sont très riches de par leur vécu souvent similaire au migrant pour qui ils interprètent. Ils peuvent ainsi amener des connaissances utiles sur les coutumes, le système politique, social et culturel ou sur les différences de pratiques entre le pays d'origine et la Suisse. D'autre part, ils peuvent souvent s'identifier au migrant et le faire profiter de leurs expériences en Suisse.

Ce qui est un avantage professionnel constitue en même temps une épreuve dans leur travail. La proximité émotionnelle avec leur «client» complique la prise de distance et la neutralité que leur impose leur rôle. Et leur implication est d'autant plus forte qu'ils sont souvent amenés à traduire pour des proches (amis ou famille),

ce qui pose aussi des problèmes de confidentialité. Le patient ou assuré migrant ne désire pas forcément confier des éléments de sa vie privée à ses enfants notamment (si l'on pense par ex. aux problèmes financiers ou à des ennuis gynécologiques). Il ne pourra donc pas confier au spécialiste tout ce qu'il voudrait lui dire.

En outre, les interprètes se retrouvent parfois dans un conflit de loyauté: en effet, le spécialiste (juge, travailleur social, médecin, etc.) pour qui ils travaillent s'attend à ce que l'interprète traduise tout ce qui est dit, mot à mot. Or il peut arriver que le migrant-client lui fasse des confidences avant ou pendant l'entretien (en aparté) qu'il ne désire pas dévoiler au spécialiste. Cela peut être le cas lors d'une audition dans le cadre d'une procédure d'asile. Que faire si les propos que tient le migrant ne correspondent pas à ce que sait l'interprète? Que faire s'il se contredit? L'interprète sera peut-être tenté de venir en aide à son compatriote en rectifiant les contradictions ou de dire au fonctionnaire ce qu'il sait. Ce n'est évidemment pas son rôle, mais ce genre de situations crée parfois des problèmes de conscience qui nécessiteraient d'être abordés dans une formation.

Bon nombre d'institutions en Suisse recourent actuellement à des interprètes «de fortune»³: il s'agit souvent de la famille du patient / assuré, de proches ou du personnel de l'institution parlant la langue. Outre le problème de la proximité que nous avons évoqué, un autre problème est le manque de qualification de l'interprète dans des situations où la bonne compréhension s'avère cruciale (p.ex. une intervention médicale qui requiert un vocabulaire parfois très technique et qu'il faut rendre compréhensible)⁴.

Ces difficultés propres à l'interprétariat dans le contexte de migration requièrent donc des formations spécifiques, autant pour l'interprète que pour le spécialiste qui travaille avec lui. D'autre part, de telles exigences professionnelles dans un contexte aussi conflictuel méritent une reconnaissance de statut et un salaire adapté.

C'est pourquoi, des représentants des institutions intéressées à ces problématiques ont décidé de fonder en mars 1999 l'Association suisse pour la promotion de l'interprétariat et de la médiation culturelle dans les domaines de la santé, du social et de la formation⁵. Ses buts sont notamment de promouvoir l'interprétariat et la médiation culturelle, en

¹ Formations de base existantes: Appartenances à Lausanne et Caritas Suisse dès 2001 (cf. note 4)

² voir Bischoff, A.; Tonnerre, C.; Eytan, A.; Bernstein, M.; Loutan, L.: Adressing language barriers to health care, a survey of medical services in Switzerland. Médecine sociale et préventive. Interprétariat en milieu médical. Vol. 44 (1999) 6: 248-256.

³ cf. Weiss, Regula & Rahel Stuker 1998a: Interprétariat et médiation culturelle dans le système de soins, Rapport de recherche n. 11 du Forum pour l'Etude des Migrations, Université de Neuchâtel.

⁴ Pour la recherche actuelle en Suisse dans le domaine de l'interprétariat voir Médecine sociale et préventive. Interprétariat en milieu médical. Vol. 44 (1999) 6: 245-297.

⁵ pour de plus amples informations sur l'association ou pour s'inscrire, contacter Manuela Blanchard à l'adresse e-mail: mblanchard@yv.caritas.ch ou au 079/ 330 73 31.

Ticino

favorisant l'échange d'expériences et la mise en réseau des personnes concernées par la thématique. Une grande partie de son travail passe par la sensibilisation des autorités, des institutions et du public au droit des migrants à s'exprimer dans leur propre langue et d'avoir pour cela un interprète qualifié et rémunéré.

En parallèle, l'association vise à développer des standards de formations de base et de formations continues reconnues pour les interprètes et pour les professionnels travaillant avec eux. L'objectif à long terme est d'obtenir une reconnaissance du statut de l'interprète et un financement adéquat pour ses services.

Le développement du travail de lobbying et la professionnalisation de l'interpréariat permettent d'espérer une amélioration des conditions de travail des interprètes de la migration. Mais cela ne pourra se faire sans une mobilisation des institutions et un soutien du public.

MANUELA BLANCHARD
Caritas Suisse

Nella Sala del Consiglio Comunale, presso le Scuole elementari di Ascona, venerdì 27 ottobre Francine Rosenbaum ha incontrato due équipe di sostegno pedagogico del Canton Ticino. L'invito è stato fatto dai professori Carlo Moretti e Giorgio Sartori, capi équipe del VII° e VI° circondario.

Il tema sviluppato in questa giornata di formazione è stato: Approccio transculturale delle difficoltà di comunicazione: problematiche in gioco, aspetti teorici, linee di intervento.

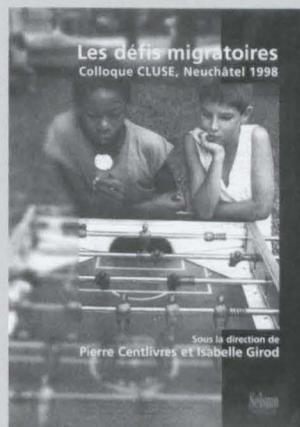
Particolare attenzione ed interesse ha suscitato il genogramma, strumento di lavoro di Francine Rosenbaum che ne ha spiegato il concetto e la sua specifica applicazione.

«Il genogramma è una rappresentazione grafica della famiglia su almeno tre generazioni. E' uno strumento che utilizza la rappresentazione visiva e grafica al posto di quella orale e scritta.» F.R.

«Le génogramme est un outil thérapeutique puissant, un objet transitionnel universel, porteur de sens pour tous les membres d'une famille dès leur plus jeune âge.»

ROSENBAUM F.

1997 « Approche transculturelle des troubles de la communication », Paris, Masson



Les migrations et ses défis sont au centre de cet ouvrage issu du colloque transfrontalier CLUSE qui s'est tenu à Neuchâtel en 1998. Ce thème est le fruit de l'omniprésence et de l'importance de la migration en cette fin de siècle. Ce choix confirme l'intérêt que les sciences sociales et humaines, mais également d'autres disciplines, accordent aux problèmes de flux de populations,

aux phénomènes d'intégration, au contact des cultures, aux diasporas, bref à tous ce qui résulte des mouvements - volontaires ou non - des hommes et des femmes par-delà des frontières étatiques ou à l'intérieur de ces frontières.

Tout se passe comme si ce qui, longtemps, a été considéré comme une exception, une anomalie par opposition à la condition sédentaire, donc normale, des êtres humains, soit: l'exil, le déracinement, la confrontation avec l'étranger étaient perçus aujourd'hui, par l'effet d'un changement de perspective radical, comme étant leur lot quotidien, souvent pour leur malheur, parfois leur enrichissement. Dans cet ouvrage collectif, ces aspects sont traités par plus de soixante auteurs venant d'horizons et de disciplines différents.

Le livre a été édité par Pierre Centlivres et Isabelle Girod: il est introduit par la sociologue Dominique Schnapper.

La collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel » est une plate-forme de publication pour la recherche scientifique sur le thème des migrations et de la différence culturelle, ainsi que les conséquences sociétales des migrations transnationales. A la demande du Forum suisse pour l'étude des migrations (FSM), le Conseil scientifique du FSM édite des travaux de recherche appliquée et fondamentale. Grâce à une orientation à la fois multilingue et interdisciplinaire, la collection a l'ambition de jeter des ponts entre les diverses traditions de recherches et disciplines.



De la parole des victimes à l'action contre le racisme

Bilan d'une recherche-action effectuée en Suisse romande
dans le cadre du PNR 40
(Violence au quotidien et crime organisé)

**MONIQUE ECKMANN, ANNE-CATHERINE SALBERG,
CLAUDIO BOLZMAN, KARL GRÜNBERG**

Editions IES, Champs professionnels N° 27
ISBN 2-88224-054-6 – 135x210 mm – 340 pages env.
Prix: env. CHF. 35.--

Insultés par des collègues au travail, soumis aux chicanes de commerçants voisins, humiliés par une administration, écartés d'un logement, licenciés d'un emploi ou accusés par des voisins de l'immeuble... lorsqu'ils osent enfin prendre le téléphone, les victimes ou témoins d'actes de discrimination raciste sont souvent exténués par des mois d'humiliation ou de souffrances en silence, ou encore par un sentiment de révolte et d'impuissance.

En s'adressant à la ligne verte gratuite «SOS Racisme» de l'Association romande contre le racisme (ACOR), ils trouvent un lieu d'écoute et de parole, ouvert à toute personne victime ou témoin d'actes racistes. Celles-ci, en appelant, espèrent obtenir reconnaissance du tort subi, justice et réparation, ou pouvoir dénoncer un fait qui les choque. Ainsi, une analyse des appels reçus durant plus de deux ans a permis de dresser un constat des discriminations racistes, et de mettre en évidence les relations de pouvoir subtiles entre auteurs et victimes.

L'expérience des victimes constitue le point de départ de cette recherche-action menée conjointement par l'Institut d'études sociales (IES) et l'Association romande contre le racisme (ACOR). Elle ne s'arrête pourtant pas là. Prendre en compte la perception des incidents par les victimes, et les souffrances que ces dernières expriment, constitue la base de l'intervention qui sera sociale, juridique, pédagogique ou de médiation, voire politique.

En réponse aux appels, des interventions ont été expérimentées et un modèle d'intervention développé sous forme de monographies. Il comprend le soutien personnel, la médiation pénale et communautaire, et des actions socio-pédagogiques de prévention. Ces interventions reposent sur une même philosophie: écoute, dialogue, réparation et «empowerment».

Ce livre s'adresse aux praticiens et aux chercheurs engagés dans l'action et la réflexion sociale et pédagogique contre le racisme dans divers domaines: le social, l'éducation, la santé, les administrations, la justice ou les associations.



Sortie de presse: mars 1999,
224 pages, Prix: SFr. 30.-
disponible à l'une des adresse
ci-dessous ou chez votre
libraire habituel
Diffusion librairies:
Suisse: Albert le Grand,
Fribourg
Belgique: Bruylant-Academia,
Louvain-la-Neuve.

On a longtemps cru que les personnes migrantes n'étaient que de passage. Or aujourd'hui, presque la moitié de celles et de ceux qu'on appelle encore des «étrangers» vivent en Suisse depuis plus de vingt ans ou y sont nés. Tout en faisant partie de la société helvétique et participant largement à son développement, ils n'ont ni le même statut ni les mêmes droits que les Suisses.

Ce livre présente deux recherches réalisées par les écoles de travail social de Lausanne et de Genève dans le cadre du Programme national de recherche (PNR n°39) du Fond national de la recherche scientifique: «Migrations et relations interculturelles». La première analyse les trajectoires et les modes d'insertions des femmes et des hommes de nationalité espagnole ou italienne arrivés en Suisse dans les années 50 et 60 et de leurs enfants. La seconde s'intéresse aux problèmes sociaux rencontrés dans les années 90 par des personnes de nationalité italienne, espagnole ou portugaise et aux réponses proposées dans les services sociaux et dans le réseau associatif.

Outre les résultats de ces deux études, qui présentent des approches originales dans l'analyse des relations entre migrations, modes d'insertion et de travail social, cet ouvrage propose également les réflexions de travailleuses et travailleurs sociaux qui accumulent de nombreuses années, dans le cadre de leur pratique professionnelle et parfois de leur engagement militant, des expériences, des savoirs et des instruments adaptés à ces problèmes.

Avec différentes contributions, cet ouvrage ouvre de nouvelles perspectives vers des manières novatrices d'envisager le travail social.



TANIA OGAY

De la compétence à la dynamique interculturelles

DES THÉORIES DE LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE À
L'ÉPREUVE D'UN ÉCHANGE DE JEUNES ENTRE SUISSE ROMANDE ET
ALÉMANIQUE.

Communiquer, entrer en relation avec l'Autre tout en conservant la richesse de sensibilités différentes, voilà un des grands enjeux de nos sociétés modernes. L'ouvrage propose, après une présentation détaillée de la communication interculturelle telle qu'elle a été développée aux Etats- Unis, une critique de ces théories et porte le débat sur la conception de la différence culturelle et du rapport à l'Autre. En se basant sur des études de cas portant sur l'expérience de jeunes Suisses romands effectuant un échange en Suisse alémanique, l'auteure présente la complexité de la dynamique interculturelle. Encore peu étudié, ce contexte interculturel se révèle particulièrement intéressant par la subtilité des différences culturelles en jeu ainsi que par l'inscription de la relation interpersonnelle dans une réalité sociopolitique impliquant une majorité (les Suisses alémaniques) et une minorité (les Suisses romands) au sein d'un même espace national.

Pluralité des cultures et dynamique identitaire

HOMMAGE À CARMEL CAMILLERI

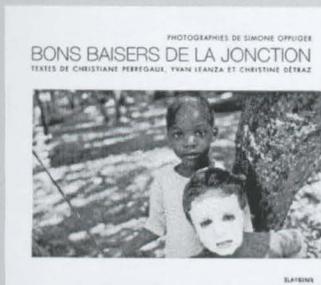
Carmel Camilleri est l'un de ceux qui a le plus apporté à une théorie critique de l'identité individuelle et collective au centre des évolutions interculturelles. Ses recherches dans le champs de la psychologie sociales ont largement influencé les travaux sur l'immigration, sur les conflits entre générations, sur les stratégies de passage à la modernité, sur le jeu des images et la manipulation des codes. Sa vision complexe et dialectique des phénomènes identitaires ont enrichi et souvent suscité d'autres questionnement en sciences sociales. Il a aussi transmis à ses étudiants des deux cotés des rives de la Méditerranée le souci de la rigueur et a sans cesse enseigné l'exigence de rationalité dans le traitement des relations interculturelles. Carmel Camilleri nous a quitté le 27 avril 1997. Cet ouvrage collectif est dédié à ses travaux et lui rend hommage. Il réunit certains de ses anciens étudiants et collègues français ou étranger désireux de poursuivre l'oeuvre entreprise.

Cet ouvrage trouve naturellement sa place dans la collection de l'Association pour la Recherche Interculturelle (ARIC) dont Carmel Camilleri fut un des membres les plus éminents.

PHOTOGRAPHIES DE SIMONE OPLIGER

Bons baisers de la Jonction

TEXTES DE CHRISTIANE PERREGAUX, YVAN LEANZA
ET CHRISTINE DÉTRAZ



1 volume, 23.5 x 21 cm, 84 pages.
nombreuses illustrations en bichromie,
broché, Fr. 25.-

Cette formule n'est pas courante mais elle ne demande qu'à le devenir. De ce quartier genevois, mille de ses variantes - amicales, familiales, fraternelles, amoureuses, nostalgiques - s'envolent quotidiennement par lettres, par fax, par mails, par téléphone aux quatre vents du monde. Moins sans doute par cartes postales. Pourtant le quartier ne manque pas d'images. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter ce livre, regarder les visages et les lieux, imaginer l'infinité des rencontres et des palabres, découvrir l'intensité des attentes, se glisser dans les rêveries des uns et les espoirs des autres.

Les photos et les textes de cet ouvrage racontent divers aspects de la face interculturelle du quartier de la Jonction, telle que l'ont vue et sentie une équipe de recherche de la section des sciences de l'éducation de l'université de Genève, la photographe Simone Oppliger et des habitants du quartier: la construction entre l'ici et l'ailleurs des identités plurielles des pré-adolescents, les ressources communes d'un lieu pluriculturel, de certaines institutions comme l'école, le musée d'ethnographie et la maison de quartier. Les images et les textes montrent des habitants qui, malgré les incertitudes du lendemain, les conflits et médiations, les inévitables soucis de quotidien, ne vivent pas le repli mais font le pari de la rencontre, le pari de l'ouverture.



Noch immer klappt ein Graben zwischen dem offiziellen bildungspolitischen Postulat der Integration und der bildungsstatistischen Realität: Immigrantenkinder werden weit häufiger in Sonderklassen überwiesen als einheimische Kinder, und die separierende Tendenz nimmt sogar noch zu.

Auf der Suche nach theoretischen Erklärungen für den geschilderten Sachverhalt haben die Autoren pädagogische Spezialdisziplinen wie die Interkulturelle Pädagogik und die Sonderpädagogik befragt. In ihrem Bericht liefern sie zunächst einen Überblick über soziologische und sozialpsychologische Theorien und fassen die Ergebnisse früherer Untersuchungen über die Wirkung von integrierender und separierender Schulung zusammen. Anschliessend stellen sie eine eigene, vom Schweizerischen Nationalfonds unterstützte Studie vor - die in der Frage, ob die integrative Unterrichtung der Kinder eine pädagogisch verantwortbare Alternative darstellt, zu bildungspolitisch brisanten Ergebnissen kommt.

Ein zusätzlicher, qualitativer Untersuchungsteil bietet vielfältige Einblicke in das subjektive Erleben von Integration durch die direkt Beteiligten. Das Buch endet mit Empfehlungen für den schulischen Umgang mit leistungsschwachen Immigrantenkindern.

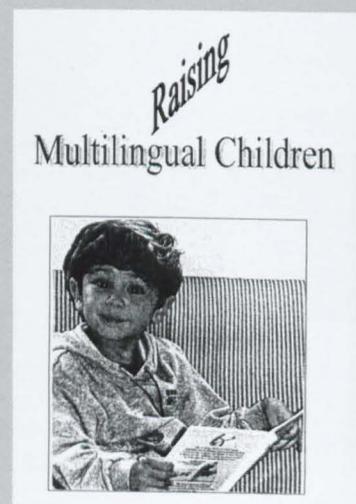
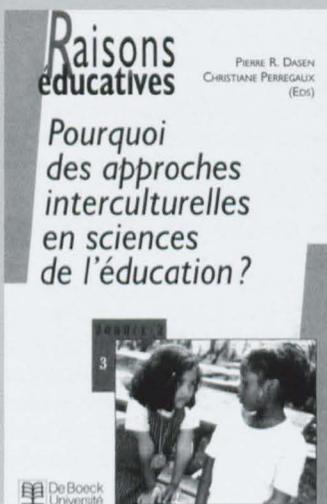
Verlag Paul Haupt, Bern Stuttgart Wien
Falkenplatz 14, CH-3001 Bern. [http:// WWW.haupt.ch](http://WWW.haupt.ch)

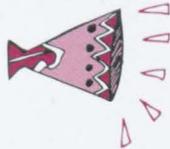
ANCIENNES ÉDITIONS D'INTERDIALOGOS

Quelques exemplaires des anciennes éditions d'InterDialogos sont encore disponibles. Ils peuvent être obtenus au bureau du délégué aux étrangers de la Chaux-de-Fonds (Anne Jeanneret, téléphone 032 / 919 74 42, e-mail anne.jeanneret@ne.ch) pour le prix de 7 francs (port compris).

A ce jour, les dossiers suivants ont été élaborés:

- No 1/94** Recommandations officielles, nouvelles tendances et incidences au niveau secondaire
- No 2/94** Masculin / féminin et perspective interculturelle
- No 1/95** Exils
- No 2/95** Cultures plurielles et interrogations psychologiques
- No 1/96** Réussite / Echec scolaire
- No 2/96** Intégration professionnelle
- No 1/97** Pluralité des valeurs à l'école
- No 2/97** Pluralité des langues à l'école...
Oui, mais quelles langues?
- No 1/98** Education aux droits de la personne
- No 2/98** Santé et migration
- No 1/99** Les jeunes kosovars et nous: quelles regards et quelles pratiques interculturelles
- No 2/99** Relations école-famille
- No 1/00** Chances et risques de l'école multiculturelle
- No 2/00** Intégration





12^e JOURNÉES DE FILMS NORD/SUD

Le monde en classe

A l'époque de la mondialisation et de la diffusion, dans le monde entier, des technologies de l'information et de la communication, la rencontre avec d'autres pays et cultures est à l'ordre du jour. Que ce soit à la télévision, sur Internet, dans la vie quotidienne ou en classe, nous sommes régulièrement en contact avec l'étranger, et il ne nous est plus tout à fait inconnu: nous mangeons des pizzas, du döner-kebab et des rouleaux de printemps, apprenons à danser la salsa, admirons les footballeurs brésiliens, ne jurons que par l'acupuncture chinoise, allons faire nos courses dans un supermarché thaï, écoutons de la musique africaine et voyageons à l'autre bout du monde. Mais cela suffit-il à nous faire mieux connaître les pays et les cultures d'ailleurs? Que savons-nous de la Turquie, au-delà du stand de Kebab? L'image que nous avons des autres cultures est superficielle et partielle. Le service « Films pour un seul monde » s'emploie à promouvoir une vision nuancée des cultures d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Sur mandat des œuvres d'entraide et en collaboration avec la Fondation Education et Développement, il propose chaque année plusieurs films qui se prêtent particulièrement bien à une utilisation dans le domaine de la formation.

Tous les deux ans, les enseignantes et les enseignants ont l'occasion de découvrir de nouveaux « films pour un seul monde » dans le cadre des Journées de films Nord / Sud. Cette année, ces Journées qui auront lieu pour la première fois à Lausanne proposent un programme attractif sur des thèmes tels que Suisse multiculturelle, La fuite dans la perspective d'un enfant, La vie quotidienne à Dakar, L'éducation à la paix et L'eau. De surcroît, La vie sur terre, un film poétique récompensé par de nombreux prix, sera également au programme.

DOROTHEE LANZ



DES FILMS À UTILISER EN CLASSE : PETIT ÉCHANTILLON

Dans le court métrage intitulé *The Cookie Thief*, il est question des rapports entre la population indigène et les étrangers, mais aussi entre hommes et femmes. Sans paroles mais avec de l'esprit et une pointe finale inattendue, ce film s'inscrit contre les préjugés et les stéréotypes en nous montrant que les choses sont parfois tout à fait différentes de ce qu'il nous semblait au premier abord. Le film peut être utilisé dans le cadre de l'enseignement des langues sur le thème de la communication, ou dans le cadre de l'apprentissage social sur le thème des préjugés ou des rapports entre les sexes. Quels sont les préjugés envers les étrangers qui commandent notre manière d'agir? Comment fonctionne la communication? Comment les malentendus se développent-ils? *The Cookie Thief* offre de nombreuses possibilités de jeux de rôles et démasque des stéréotypes devenus « automatiques ».

DATES

UNE PROJECTION SERA ORGANISÉE À L'ÉCOLE NORMALE DE LAUSANNE
LE 26 MARS 2001 DE 17.00 H À 22.00 HEURES (PARTICIPATION AU FRAIS FR. 7.-).

UN COURS DE PERFECTIONNEMENT SUR LE THEME « UTILISER DES FILMS EN CLASSE » AURA LIEU LE MERCREDI
APRES-MIDI 28 MARS AU MEME ENDROIT.

D'AUTRES SÉANCES AURONT LIEU À BALE (19 ET 20 MARS, MUSEUM DER KULTUREN),
ZÜRICH (21 ET 22 MARS, VÖLKERKUNDEMUSEUM), BERNE (28 ET 29 MARS, BERNER SCHULWARTE)
LUCERNE (2 ET 3 AVRIL, ROMEROHAUS).

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E)? MERCI DE BIEN VOULOIR VOUS INSCRIRE AUPRES DE « FILMS POUR UN SEUL MONDE »
À BERNE (TÉL. 031 398 20 88, FAX 031 398 20 87,
EMAIL MAIL@FILMEEINWELT.CH)

D'AUTRES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE « FILMS POUR UN SEUL MONDE » :
WWW.FILMEWINEWELT.CH



ANCIENNES ÉDITIONS D'INTERDIALOGOS

Quelques exemplaires des anciennes éditions d'InterDialogos sont encore disponibles. Ils peuvent être obtenus au bureau du délégué aux étrangers de la Chaux-de-Fonds (Anne Jeanneret, téléphone 032 / 919 74 42, e-mail anne.jeanneret@ne.ch) pour le prix de 7 francs (port compris).

A ce jour, les dossiers suivants ont été élaborés:

- No 1/94** Recommandations officielles, nouvelles tendances et incidences au niveau secondaire
- No 2/94** Masculin / féminin et perspective interculturelle
- No 1/95** Exils
- No 2/95** Cultures plurielles et interrogations psychologiques
- No 1/96** Réussite / Echec scolaire
- No 2/96** Intégration professionnelle
- No 1/97** Pluralité des valeurs à l'école
- No 2/97** Pluralité des langues à l'école...
Oui, mais quelles langues?
- No 1/98** Education aux droits de la personne
- No 2/98** Santé et migration
- No 1/99** Les jeunes kosovars et nous: quelles regards et quelles pratiques interculturelles
- No 2/99** Relations école-famille
- No 1/00** Chances et risques de l'école multiculturelle
- No 2/00** Intégration



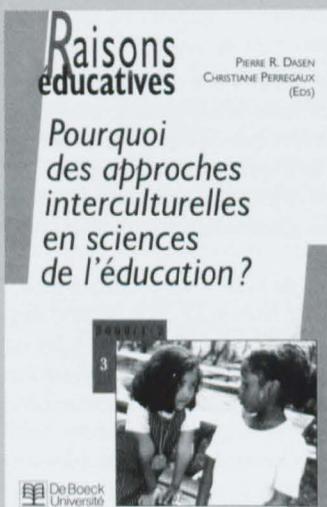
Noch immer klafft ein Graben zwischen dem offiziellen bildungspolitischen Postulat der Integration und der bildungsstatistischen Realität: Immigrantenkinder werden weit häufiger in Sonderklassen überwiesen als einheimische Kinder, und die separierende Tendenz nimmt sogar noch zu.

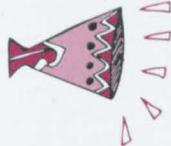
Auf der Suche nach theoretischen Erklärungen für den

geschilderten Sachverhalt haben die Autoren pädagogische Spezialdisziplinen wie die Interkulturelle Pädagogik und die Sonderpädagogik befragt. In ihrem Bericht liefern sie zunächst einen Überblick über soziologische und sozialpsychologische Theorien und fassen die Ergebnisse früherer Untersuchungen über die Wirkung von integrierender und separierender Schulung zusammen. Anschliessend stellen sie eine eigene, vom Schweizerischen Nationalfonds unterstützte Studie vor - die in der Frage, ob die integrative Unterrichtung der Kinder eine pädagogisch verantwortbare Alternative darstellt, zu bildungspolitisch brisanten Ergebnissen kommt.

Ein zusätzlicher, qualitativer Untersuchungsteil bietet vielfältige Einblicke in das subjektive Erleben von Integration durch die direkt Beteiligten. Das Buch endet mit Empfehlungen für den schulischen Umgang mit leistungsschwachen Immigrantenkindern.

Verlag Paul Haupt, Bern Stuttgart Wein
Falkenplatz 14, Ch-3001 Bern. [http:// WWW.haupt.ch](http://WWW.haupt.ch)





12^e JOURNÉES DE FILMS NORD/SUD

Le monde en classe

A l'époque de la mondialisation et de la diffusion, dans le monde entier, des technologies de l'information et de la communication, la rencontre avec d'autres pays et cultures est à l'ordre du jour. Que ce soit à la télévision, sur Internet, dans la vie quotidienne ou en classe, nous sommes régulièrement en contact avec l'étranger, et il ne nous est plus tout à fait inconnu : nous mangeons des pizzas, du döner-kebab et des rouleaux de printemps, apprenons à danser la salsa, admirons les footballeurs brésiliens, ne jurons que par l'acupuncture chinoise, allons faire nos courses dans un supermarché thaï, écoutons de la musique africaine et voyageons à l'autre bout du monde. Mais cela suffit-il à nous faire mieux connaître les pays et les cultures d'ailleurs ? Que savons-nous de la Turquie, au-delà du stand de Kebab ? L'image que nous avons des autres cultures est superficielle et partielle. Le service « Films pour un seul monde » s'emploie à promouvoir une vision nuancée des cultures d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Sur mandat des œuvres d'entraide et en collaboration avec la Fondation Education et Développement, il propose chaque année plusieurs films qui se prêtent particulièrement bien à une utilisation dans le domaine de la formation.

Tous les deux ans, les enseignantes et les enseignants ont l'occasion de découvrir de nouveaux « films pour un seul monde » dans le cadre des Journées de films Nord / Sud. Cette année, ces Journées qui auront lieu pour la première fois à Lausanne proposent un programme attractif sur des thèmes tels que Suisse multiculturelle, La fuite dans la perspective d'un enfant, La vie quotidienne à Dakar, L'éducation à la paix et L'eau. De surcroît, La vie sur terre, un film poétique récompensé par de nombreux prix, sera également au programme.

DOROTHEE LANZ



DES FILMS À UTILISER EN CLASSE : PETIT ÉCHANTILLON

Dans le court métrage intitulé *The Cookie Thief*, il est question des rapports entre la population indigène et les étrangers, mais aussi entre hommes et femmes. Sans paroles mais avec de l'esprit et une pointe finale inattendue, ce film s'inscrit contre les préjugés et les stéréotypes en nous montrant que les choses sont parfois tout à fait différentes de ce qu'il nous semblait au premier abord. Le film peut être utilisé dans le cadre de l'enseignement des langues sur le thème de la communication, ou dans le cadre de l'apprentissage social sur le thème des préjugés ou des rapports entre les sexes. Quels sont les préjugés envers les étrangers qui commandent notre manière d'agir ? Comment fonctionne la communication ? Comment les malentendus se développent-ils ? *The Cookie Thief* offre de nombreuses possibilités de jeux de rôles et démasque des stéréotypes devenus « automatiques ».

DATES

UNE PROJECTION SERA ORGANISÉE À L'ÉCOLE NORMALE DE LAUSANNE
LE 26 MARS 2001 DE 17.00 H À 22.00 HEURES (PARTICIPATION AU FRAIS FR. 7.-).

UN COURS DE PERFECTIONNEMENT SUR LE THEME « UTILISER DES FILMS EN CLASSE » AURA LIEU LE MERCREDI
APRES-MIDI 28 MARS AU MEME ENDROIT.

D'AUTRES SÉANCES AURONT LIEU À BALE (19 ET 20 MARS, MUSEUM DER KULTUREN),
ZÜRICH (21 ET 22 MARS, VÖLKERKUNDEMUSEUM), BERNE (28 ET 29 MARS, BERNER SCHULWARTE)
LUCERNE (2 ET 3 AVRIL, ROMEROHAUS).

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ? MERCI DE BIEN VOULOIR VOUS INSCRIRE AUPRES DE « FILMS POUR UN SEUL MONDE »
À BERNE (TÉL. 031 398 20 88, FAX 031 398 20 87,
EMAIL MAIL@FILMEEINWELT.CH)

D'AUTRES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE « FILMS POUR UN SEUL MONDE » :
WWW.FILMEWINEWELT.CH



InterDIALOGOS
Case Postale 1747
2002 Neuchâtel
CCP 20-9933.9

CONTACT :

Mary-Claude Wenker
mcwenker@swissonline.ch

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

Conseil de l'Europe
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
et Départements cantonaux de l'instruction publique
Confédération Helvétique
Ambassade d'Espagne, Berne
Ambassade du Portugal, Berne
Département de l'instruction publique du canton de Fribourg

ET L'APPUI FINANCIER DE :

La Loterie Romande
Action de Carême / Fastenopfer
Bureau du délégué aux étrangers, La Chaux-de-Fonds
Caritas Suisse
Pour-cent culturel Migros

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION INTERDIALOGOS :

Mary-Claude Wenker

COORDINATRICE DU COMITÉ DE RÉDACTION :

Mary-Claude Wenker

COMITÉ DE RÉDACTION :

Claudio Bolzman, Christian Graf, Monique Eckmann, Michel Nicolet,
Mary-Claude Wenker

COMPTABILITÉ :

Anne Jeanneret - Bureau du délégué aux étrangers, rue du Parc 117,
2300 La Chaux-de-Fonds

CONSEIL D'ÉDITION :

MEMBRES INDIVIDUELS : Rédaction + Cristina Allemann-Ghionda, Rosana
Ambrosi, Elisabeth Ambühl-Christen, Adriana Catti, Vittoria Cesari, Bernard
Courvoisier, Thomas Facchinetti, Giorgio Gilardi, Armin Gretler, Mireille
Grosjean, Charly Maurer, Tania Ogay, Micheline Rey, Marco Trevisani, Anita
Schärli Wegmüller, Ana Maria Witzig-Marinho

MEMBRES COLLECTIFS : Séminaire de Psychologie, Faculté des Lettres, Université
de Neuchâtel. Secteur accueil et éducation des migrants, DIP, Genève.
Fondation Education et Développement, Lausanne. Bureau du délégué aux
étrangers, La Chaux-de-Fonds. Stiftung Bildung und Entwicklung, Bern

ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Huseyin Akin, Manuela Blanchard, Claudio Bolzman, Antonio Cunha, Monique
Eckmann, Rebekka Ehret, Thomas Facchinetti, Korodi Hajnal, Yvan Leanza, Marina
Marengo, Christiane Perregaux, Annemarie Sancar, Johanna Tremp.

GRAPHISME :

arfys - Anne-Marie Brunner - 4, av.de Frontenex - 1207 Genève - (022) 840 1881

IMPRIMEUR :

Imprimerie Genevoise S.A. - Case postale 241 - 1211 Genève 24

Imprimé en 2000 exemplaires